UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

RELATIONS PUBLIQUES ET CONTESTATION : ÉTUDE DU CAS DE LA GRÈVE MENÉE PAR LES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS EN 2005

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAITRISE EN COMMUNICATION

PAR
JOSIANNE MILLETTE

MARS 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

The ability to publicize – self, product, issue, institution – is a basic survival skill in contemporary life.

Stuart Ewen, PR! A social History of Spin

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier mon directeur de recherche, Serge Proulx, pour m'avoir soutenue et souvent relancée, pour ses remarques judicieuses et ses conseils avisés.

Je voudrais également souligner l'apport essentiel des personnes qui ont accepté de partager avec moi leur expérience de la grève. Sans elles et sans la générosité de celles et ceux qui m'ont donné accès à des documents d'archives, mon projet n'aurait pas été possible.

Mes collègues et amis Mélanie, Carole, et Renaud ainsi que Stéphane, Claudia, Marilyne et Valérie ont toutes et tous mon entière gratitude pour m'avoir si souvent et si patiemment écoutée, encouragée et rassurée. Merci d'être là et d'être vous. Votre intelligence, votre aide et votre présence me sont précieuses et je ne saurais dire combien j'apprécie de côtoyer des personnes aussi extraordinaires et remarquables que vous l'êtes.

Merci aussi à mes parents, pour leur soutien et leur confiance indéfectibles. Vous m'avez donné le goût d'apprendre et de me dépasser, sans quoi je ne serais pas là où j'en suis aujourd'hui.

Je m'en voudrais finalement de passer sous silence le courage et la détermination de tous ceux et celles qui s'engagent, simplement du mieux qu'ils peuvent, pour combattre l'injustice et proposer de nouveaux horizons. Je suis reconnaissante de leurs luttes et j'espère, bien humblement, avoir pu contribuer à les continuer.

AVANT-PROPOS

La réflexion à l'origine de ce mémoire est née durant la grève étudiante qui a secoué le Québec à l'hiver 2005. Alors finissante au baccalauréat à l'UQAM, je participais avec enthousiasme aux assemblées générales et aux activités liées au mouvement de grève, convaincue de la nécessité d'agir et de la légitimité des revendications de la coalition dont je faisais partie. Au fil du temps et des événements, cependant, l'excitation devait plus tard laisser place au questionnement, à la frustration et, même, à la déception.

Ma formation initiale, en techniques de publicité et de relations publiques, a fortement teinté mon regard, attirant mon attention sur les phénomènes liés à ces domaines de la communication. Je ne pouvais donc que remarquer l'importance que prenaient les stratégies de communication dans les débats entourant le choix des actions à mener et des revendications à mettre de l'avant. Je m'apercevais également d'une certaine ambivalence quant à ces stratégies et la place à accorder aux préoccupations liées à la communication. J'étais, par ailleurs, de plus en plus frustrée par le traitement médiatique réservé à la coalition dont je faisais partie et que je considérais souvent injuste et superficiel.

Dans les années qui ont suivi la fin presque simultanée de ce mouvement et de mes études de premier cycle, les questions qui ont surgi durant la grève de 2005 n'ont

cessé de trouver des preuves nouvelles de leur pertinence¹, dans l'actualité comme dans mon expérience des sursauts militants qui ont accompagné les difficultés financières de l'UQAM².

C'est donc loin d'être un hasard si le cas choisi pour accompagner la réflexion critique qui fait l'objet de ce mémoire est celui-là même qui se trouve à la source du questionnement qu'il a pour objectif de formaliser. En même temps qu'un effort pour jeter un éclairage théorique et critique sur le phénomène de l'appropriation des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique, il s'agit donc aussi d'effectuer un retour sur une expérience collective et personnelle marquante, une tentative pour donner un sens à des événements du passé récent de la société québécoise.

Des précautions méthodologiques ont été prises pour établir une distance entre cette expérience personnelle et l'analyse que nous proposons dans les pages qui suivent. En toute honnêteté, il demeure néanmoins impossible de les détacher complètement l'une de l'autre et l'expérience de la grève a certainement teinté et nourri mes efforts pour comprendre le phénomène de l'appropriation des relations publiques par les mouvements militants.

¹ Voir par exemple la lettre ouverte «FTQ : une image à soigner » signée par Yves Dupré, président de Conseil Octane Stratégies, et publiée dans *La Presse* du 28 août 2010.

² Le Devoir, 2007.

TABLE DES MATIÈRES

AVA.	NT-PR	OPOSiv
LIST	E DES	ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMESix
RÉSU	JMÉ	x
INTR	ODUO.	TION1
	PITRE BLÉM.	I ATIQUE4
1.1		et de recherche : l'intégration des relations publiques par les es de contestation sociopolitique
1.2		ffets de réel des sciences de l'information et de la communication à visme médiatique
	1.2.1	Les sciences de l'information et de la communication : une nouvelle façon de comprendre et de faire le social
	1.2.2	Espace public médiatisé et relations publiques généralisées7
	1.2.3	Luttes de visibilité, professionnalisation des sources et activisme médiatique
1.3		e la recherche : entre critique du système médiatique et apologie pratique11
	1.3.1	Médias et mouvements sociaux : une tradition de recherche critique et « média-centriste »
	1.3.2	Le discours de la discipline: les relations publiques comme outil de démocratisation
	1.3.3	En résumé : l'esquisse d'un programme de recherche
1.4	Le di	emme cornélien des relations publiques
1.5	Persp	ectives, démarche et questions de recherche18

	1.5.1	Objectifs et perspectives de recherche	18
	1.5.2	Questions de recherche	19
	PITRE		
CAD		ONCEPTUEL	
2.1	Défin	itions et concepts	21
	2.1.1	Relations publiques	21
		Espace public et démocratie	
	2.1.3	Opinion publique	28
	2.1.4	Militants, mouvements sociaux et groupes de contestation	31
	2.1.5	En résumé	33
2.2	Persp	ective théorique	33
	2.2.1	Théorie critique, pathologie sociale et contradiction paradoxale	34
	2.2.2	Visibilité et reconnaissance, objets de lutte	35
	2.2.3	Mécanismes de contrôle et pratiques idéologiques de reconnaissance	38
	2.2.4	Nancy Fraser: la reconnaissance, un enjeu de justice sociale	40
	2.2.5	En résumé	42
2.3	Нурс	othèse	43
	PITRE	E III DLOGIE	44
3.1		osture du chercheur	
3.2		ratégie de recherche : l'étude de cas	
3.3		noix du cas à l'étude	
3.4	Colle	ecte et analyse des données	47
		Analyse documentaire	
		Revue de presse	
		Entretiens compréhensifs	
3.5		tions de terrain, grilles d'entretien et axes d'analyse	
CHA	APITRI		
		E CAS : LA GRÈVE ÉTUDIANTE DE 2005	56
4.1	La gi	rève étudiante de 2005 s'inscrit dans une histoire	56

	4.1.1 Altermondialisme, diversité des tactiques et action symbolique	56
	4.1.2 Le mouvement étudiant québécois : de combats en concertations .	58
	4.1.3 En résumé	60
4.2	Portrait des acteurs	61
	4.2.1 Les Fédérations étudiantes : la FECQ et la FEUQ	61
	4.2.2 CASSÉÉ : la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante Élargie	63
	4.2.3 Le gouvernement	66
4.3	Récit des événements	67
	4.3.1 L'étincelle	67
	4.3.2 L'escalade	68
	4.3.3 La grève	69
4.4	Analyse des discours et des pratiques	73
	4.4.1 La CASSÉÉ: la difficile articulation de deux logiques	73
	4.4.2 Les Fédérations étudiantes : communiquer pour gagner	82
	4.4.3 En résumé	90
CHA DISC	APITRE V CUSSION DES RÉSULTATS	92
5.1	Le poids de la couverture médiatique et le statut d'acteur-public	92
5.2	Relations publiques et militance progressiste : une histoire d'emprunts e de tensions	
5.3	Mépris et injustice matérielle : les deux faces de la lutte	97
5.4	Le dilemme des relations publiques : un éternel retour du même paradoxe?	100
CON	NCLUSION	103
	ENDICE A RONOLOGIE	108
	PENDICE B RTRAIT DES PERSONNES INTERVIEWÉES	. 116
	PENDICE C	101
	TE DES DOCUMENTS CONSULTÉS	. 121 124
RIR	I IOGRAPHIE	174

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AFE Aide financière aux études

ASSÉ Association pour une solidarité syndicale étudiante

CASSÉÉ Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale

étudiante élargie

FECQ Fédération étudiante collégiale du Québec

FEUQ Fédération étudiante universitaire du Québec

M\$ millions de dollars (CAN)

UQAM Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse à l'appropriation des relations publiques par des groupes de contestation sociopolitique. Ce phénomène s'inscrit dans le contexte des développements conjoints des sciences de l'information et de la communication et de l'espace public médiatisé. Ensemble, ces évolutions participent à placer les luttes de visibilité et d'influence médiatiques au centre des préoccupations liées à l'action sociale et politique, poussant notamment les groupes de contestation à s'approprier le modèle des relations publiques pour se faire entendre et obtenir gain de cause.

Si la démocratisation des savoirs en relations publiques peut être comprise comme une voie d'accès à l'espace public médiatisé, des inégalités demeurent toutefois, non seulement en ce qui concerne l'accès aux ressources mobilisées par cette forme d'action sociale et politique, mais également dans le traitement politique et médiatique des groupes et des perspectives ainsi représentées. Notre recherche propose d'analyser ce dilemme à l'aide de l'étude du cas de la grève menée en 2005 par les étudiants québécois.

Une perspective théorique fondée sur le paradigme de la reconnaissance amené par Axel Honneth pour renouveler la théorie critique et sur le concept de justice bidimensionnelle proposé par Nancy Fraser sert ainsi de base à l'analyse de discours et de pratiques présents au sein de la CASSÉÉ et des Fédérations étudiantes collégiale et universitaire du Québec.

À travers les tensions, les logiques, les perceptions et les modes d'intégration des relations publiques qu'elle met en lumière, notre analyse montre que l'appropriation des relations publiques en tant que mode privilégié de contestation sociopolitique pourrait participer d'une pathologie sociale. Cette dernière prendrait la forme d'une contradiction paradoxale empêchant la réalisation d'une pleine parité de participation démocratique entre les différents membres de la société et ce, sur la base d'un modèle culturel lié à l'idéologie de la communication.

Mots-clés: relations publiques, contestation, espace public médiatisé, théorie critique, reconnaissance, justice sociale, grève étudiante de 2005

INTRODUCTION

Autrefois considérées avec méfiance, les relations publiques font aujourd'hui partie intégrante des organisations qui composent la société québécoise contemporaine. Gouvernements, entreprises, compagnies artistiques et organismes humanitaires peuvent désormais compter sur le savoir-faire et l'intelligence stratégique de professionnels dûment formés en sciences de l'information et de la communication. Cette intégration n'est pas sans faire écho aux transformations d'une société que l'on qualifie de « société de communication », de « société de l'information » ou encore de « société du savoir ».

Ces transformations se reflètent également dans la manière dont les personnes et les groupes qui ont une cause et un point de vue à défendre choisissent d'intervenir dans l'espace public. À l'heure où les médias pénètrent la vie en société dans toutes ses facettes, que ce soit par la voie des traditionnels journaux, radios et télévisions ou des canaux numériques version 2.0, il n'est pas surprenant de voir ces groupes chercher à s'approprier, eux aussi, des techniques et des connaissances susceptibles de les aider à se faire voir et entendre. Pour certains, la maîtrise de ces outils constitue une voie vers l'élargissement de la participation à la vie démocratique. D'autres s'y refusent cependant, considérant que les médias les maintiennent dans le rôle de marginaux ou de casseurs dont les idées et les façons alternatives d'organiser la vie collective ne sont pas prises au sérieux.

Notre mémoire de recherche s'intéresse ainsi à l'intégration des relations publiques au répertoire stratégique des groupes de contestation sociopolitique pour interroger, d'un point de vue critique, la manière dont cette appropriation participe aux processus et mécanismes des sociétés démocratiques capitalistes contemporaines. Pour y arriver, nous proposons de faire l'étude de cas de la grève qui a mobilisé les associations étudiantes québécoises à l'hiver 2005, la plus importante, en nombre, que le Québec ait connu jusqu'ici.

Le premier chapitre de notre recherche présente et met en contexte la problématique de l'appropriation des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique. Ce tour d'horizon permet d'inscrire notre projet dans le courant général de la sociologie critique appliquée aux médias et des travaux portant sur les relations entre médias et mouvements sociaux en plus de mettre notre problématique en relation avec les discours de la discipline des relations publiques. Le chapitre se termine sur l'énonciation du « dilemme des relations publiques » et, sur cette base, des objectifs et des questions qui forment la base de notre projet de recherche.

Le deuxième chapitre consiste, dans un premier temps, à définir des concepts utiles à la compréhension des différentes dimensions se rapportant à notre objet de recherche : relations publiques, espace public, démocratie, opinion publique et, finalement, militants, mouvements sociaux et groupes de contestation. Une section est ensuite consacrée à la présentation de notre perspective théorique. Celle-ci est axée sur le paradigme de la reconnaissance proposé par Axel Honneth pour renouveler la théorie critique et complétée par la notion bidimensionnelle de justice avancée par Nancy Fraser. Ce cadre conceptuel conduit à la formulation de l'hypothèse à la lumière de laquelle l'étude de cas a été réalisée.

Un troisième chapitre expose les éléments de méthodologie qui ont guidé le design de notre recherche ainsi que la collecte et l'analyse des données.

Le chapitre suivant présente notre étude de cas. Cette dernière comporte d'abord une mise en contexte de la grève menée par les étudiants québécois à l'hiver 2005, suivie d'un portrait de ses principaux acteurs ainsi que d'un bref récit des événements, ces éléments permettant de mieux saisir les enjeux et les caractéristiques de la grève et des groupes qui en ont été les moteurs. L'analyse de leurs pratiques et de leurs discours, basée sur des données tirées de documents et d'entretiens menés auprès de militants de la CASSÉÉ et des Fédérations étudiantes universitaires et collégiales du Québec, permet ensuite de mettre en évidence les logiques qui ont animé leur action, de même que les modalités de l'intégration des relations publiques par ces deux groupes. Les résultats sont finalement discutés, en lien notamment avec les notions de reconnaissance, de justice et de contradiction paradoxale pour chercher à voir dans quelle mesure le dilemme des relations publiques pourrait éventuellement être dépassé.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

L'objet de recherche : l'intégration des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique

Délaissant pour la plupart le paradigme de l'action révolutionnaire, les groupes qui cherchent à inscrire leurs propositions politiques ou sociales dans l'espace public démocratique sont aujourd'hui amenés à le faire par le biais notamment de la représentation médiatique. Ce changement d'orientation stratégique n'est pas sans appeler l'acquisition de compétences particulières et l'adoption de modes d'action et d'expression adaptés à la réalité d'un espace public et de relations politiques hautement médiatisés. Que ce soit par la diffusion de communiqués de presse, la création de guides et de formations à l'usage des porte-paroles, la mise sur pied de postes, voire de départements, dédiés aux communications, ou, même, l'embauche de cabinets spécialisés, syndicats, associations et regroupements en tous genres sont de plus en plus nombreux à intégrer les relations publiques à leur arsenal stratégique.

Cette intégration des savoir-faire issus de la discipline des relations publiques s'inscrit dans le contexte, beaucoup plus large, de l'évolution conjointe des sciences de l'information et de la communication, d'une part et, d'autre part, d'un espace public médiatisé que des groupes de plus en plus nombreux et professionnalisés cherchent à occuper. Ensemble, ces phénomènes participent à l'émergence d'une

forme d'activisme médiatique (Neveu, 1999, p. 29) généralement guidée par le modèle des relations publiques.

Des effets de réel des sciences de l'information et de la communication à l'activisme médiatique

Les sciences de l'information et de la communication : une nouvelle façon de comprendre et de faire le social

Depuis la deuxième moitié du XXe siècle, la croissance rapide des modes et des possibilités de communication s'est accompagnée du développement, tout aussi soutenu, des sciences de l'information et de la communication. Cet essor, favorisé tant par la multiplication des canaux de communications que par le contexte politique entourant la Deuxième Guerre mondiale (Breton et Proulx, 2002, p. 71; 132), n'est pas sans créer lui-même ce que Neveu et Rieffel ont nommé des « effets de réalité » (1991). Instituées en discipline héritière de traditions et de perspectives héritées notamment de la rhétorique antique, de la cybernétique et des sciences humaines (Breton et Proulx, p. 132), les sciences de l'information et de la communication ont permis le raffinement de savoir-faire et l'élaboration de modèles toujours plus précis pour appréhender les modalités et le fonctionnement de la communication humaine, des connaissances qui sont mises en pratique par les acteurs sociaux qui se les approprient. Ces développements participent ainsi à la construction d'une « mythologie » (Neveu et Rieffel), ou d'une « idéologie » (Breton et Proulx), qui fait de la communication toute-puissante la base même du lien social renouvelé au sein d'une « société de communication » qui succèderait, au rythme de transformations structurelles et technologiques, au paradigme de la « société de consommation » (Neveu et Rieffel, p. 18). Les échanges informationnels et les processus dialogiques y sont considérés comme le cœur des relations sociales des démocraties capitalistes contemporaines et, par conséquent, le mode privilégié de gestion des rapports politiques et sociaux. Dans cette perspective, la communication fait figure d'impératif social (Ibid., p. 16): le vivre-ensemble y est conditionné par la capacité de communiquer des acteurs sociaux, dont la compréhension mutuelle constitue la voie de résolution des malaises sociaux et politiques.

L'adoption d'un savoir-faire communicationnel en tant que ressource à acquérir au sein d'organisations appartenant à divers champs sociaux constitue ainsi l'un des « effets de réalité » des sciences de l'information et de la communication (Neveu et Rieffel). Intégrée à l'éventail stratégique, la maîtrise, inégale, du « bien communiquer » et des relations avec les médias contribue alors à modifier les rapports notamment entre organisations concurrentes (Ibid., p. 20-21), de même qu'entre ces organisations et la société à laquelle elles participent.

L'apport des praticiens est par ailleurs remarquable au sein du champ de recherche des communications, ce qui participe directement à l'émergence de tels effets de réalité. En effet, la technicisation des pratiques de propagande et l'émergence de métiers spécialisés liés à l'apparition des médias de masse (Ewen, 1996) font en sorte que la discipline existe en tant que pratique aussi bien qu'en tant que science proprement dite. Le champ des sciences de l'information et de la communication se caractérise ainsi par son double fondement théorique, issu à la fois de la recherche académique et de la constitution de corpus théoriques tirés de l'expertise des praticiens des différents domaines liés à la communication. Ces deux volets du champ de recherche en communication s'interpénètrent d'autant plus qu'ils sont perméables l'un à l'autre et permettent, par exemple, les statuts hybrides de type professionnel-enseignant (Neveu et Rieffel, p. 25-34).

L'évolution des sciences de la communication et des techniques qui y sont liées contribuent ainsi à une transformation générale de la façon dont, depuis le milieu du siècle dernier, on comprend les interactions sociales dans les démocraties capitalistes occidentales. À la fois paradigmes explicatifs et moteurs de changement, les discours issus des sciences de l'information et de la communication se sont donc graduellement imposés, tant au sein de la recherche en sciences humaines et sociales

que de la pratique professionnelle et ce, à travers toutes les sphères de la vie en société, y compris celle de la contestation sociopolitique (Lechat, 2004, p. 9).

Espace public médiatisé et relations publiques généralisées

Comme nous l'avons souligné, l'essor des sciences et des techniques de la communication a accompagné l'émergence des communications de masse, les évolutions conjointes des deux phénomènes étant étroitement liées. Amorcées aux États-Unis par l'apparition, à la fin du XIXe siècle, d'entreprises de presse commerciales à large distribution, l'industrialisation et la standardisation des moyens de communication ont profondément bouleversé la manière dont les idées et la culture circulent pour participer à la co-construction du réel. L'avènement des médias de masse a en effet participé à la fondation d'une culture médiatique nationale en reliant un public autrement de plus en plus privatisé (Ewen, p. 54-56). Le passage de la presse d'un statut de média émancipatoire aux visées progressistes à celui de média marchand soumis à des exigences économiques a également provoqué de profondes transformations dans la structure même de l'espace public en accroissant notamment l'importance accordée à l'information, au détriment de l'opinion et de la polémique (Ewen; George, 1999, citant Habermas, 1978 et de la Haye, 1984).

Intensifiée par l'avènement de la télévision, la médiatisation de l'espace public s'est faite jusque dans les années 1980 principalement sous la férule de monopoles. Les politiques économiques de déréglementation et de libre-échange, de même que la montée du phénomène Internet, ont toutefois changé la donne en élargissant davantage l'espace public médiatique et en accroissant la concurrence entre ses différents acteurs (Demers, 2006, p. 48-49). Depuis le début des années 2000 toutefois, la fragmentation de l'espace public causée par la multiplication des acteurs et des publics médiatiques s'accompagne paradoxalement d'un mouvement de

convergence journalistique qui s'organise dans des réseaux d'alliances ou de propriété multiplateformes (Ibid., p. 51).

Ce double mouvement de fragmentation des sources médiatiques et des publics, d'une part, et, d'autre part, de convergence entre grands groupes médiatiques a notamment pour effet de transformer encore une fois la pratique journalistique. Cette pratique s'orienterait désormais en priorité vers la captation des publics (Ibid., p. 53) en plus de se consacrer davantage à la circulation de l'information qu'à sa création, cette dernière étant de plus en plus externalisée (Rebrillard, 2006; George, citant Bourdieu, 1997). Ces transformations ne sont pas sans entraîner, à leur tour, de nouvelles modifications à la structure de l'espace public médiatisé.

Bernard Miège suggère ainsi que l'espace public de la fin du XXe siècle a été marqué par l'émergence du modèle des « relations publiques généralisées » (1995, cité dans George), soit « l'ensemble des politiques de communication effectuées par les pouvoirs publics, les administrations, les entreprises et les organismes de la société civile » (Ibid., p. 7). Le modèle, qui tient compte de l'élargissement de l'espace public comme de sa fragmentation en espaces largement fréquentés ou, au contraire, réservés à des publics plus restreints, se caractérise ainsi par la mise en œuvre de techniques de gestion du social, par le recours à une gamme de dispositifs techniques sans cesse élargie et, finalement, par ses effets sur les différents médias (Ibid.). Les journalistes auraient en effet tendance à s'y fier davantage sur les produits du travail des professionnels de la communication tels que communiqués et *B-Roll*³ plutôt que sur un travail de recherche approfondie (Ibid., p. 9), une tendance perceptible à travers le recours à l'éventail de services offerts par les entreprises de diffusion promettant un accès privilégié à un réseau étendu de salles de nouvelles⁴.

³ Le B-Roll, ou « rouleau B », est un extrait vidéo ou photo disponible par satellite et offert gratuitement aux services de nouvelles pour appuyer un reportage sur un produit ou un événement.

⁴ Au Québec, la société CNW Telbec (Groupe CNW) sert ainsi de relais pour les communiqués et les images émanant notamment des gouvernements fédéral, provincial et municipal de même que des principaux syndicats et groupes de pression.

Dans ce contexte, les stratégies de « mise en agenda » (agenda-setting) ne peuvent que prendre de l'importance, au fur et à mesure que les luttes d'influence s'accentuent pour tenter de définir l'ordre du jour et d'orienter le traitement des questions d'actualité (Lechat, p. 11).

Luttes de visibilité, professionnalisation des sources et activisme médiatique

Tandis que la concurrence et les pressions économiques tendent à restreindre la gamme des sujets et des angles de traitement présentés par les médias dits « grand public », le nombre des points de vue et des enjeux qui cherchent à s'imposer à l'agenda, lui, augmente. Dans un contexte où ils doivent lutter pour la visibilité (Voirol, 2005a, p. 108) et l'influence médiatiques (Schlesinger, 1992, p. 82), les différents acteurs de la société civile sont poussés à développer des stratégies pour se démarquer et se faire voir au sein de cet espace public médiatisé, élargi et fragmenté. D'après Voirol (Ibid.), de telles luttes constituent une caractéristique centrale des mouvements de contestation sociopolitiques contemporains. Schlesinger fait un constat similaire en insistant sur la nécessité

d'envisager les sources [d'information] comme étant des éléments occupant des domaines où s'exerce une compétition pour l'accès aux médias mais dans lesquels les avantages matériels et symboliques sont inégalement distribués. (p. 91)

Selon ce dernier, les différentes sources d'information, qu'elles soient institutionnelles ou non-conformistes, usent de stratégies adaptées à la réalité médiatique pour tenter d'imposer une forme et une interprétation aux questions traitées par les journalistes et, ainsi, atteindre différents publics (Ibid., p. 93). Engagés dans une lutte pour influencer ces publics par le biais des médias, les groupes de pression intégreraient donc un savoir-faire médiatique, ce que Schlesinger envisage comme une « professionnalisation des sources ». Un phénomène qui s'inscrit parmi

les « effets de réel » des sciences de l'information et de la communication (voir section 0).

Ce courant de professionnalisation serait encore accentué, au sein des groupes de contestation sociopolitique, par une perte d'autonomie médiatique (Neveu, 1999, p. 65-71). Neveu fait en effet remarquer, parmi d'autres d'ailleurs (Gitlin, 1980, p. 2-11), que les médias militants, autrefois nombreux et actifs, ont considérablement diminué en nombre depuis la deuxième moitié du XXe siècle, un recul qui s'accompagne du développement d'une certaine dépendance envers les grands médias. Cette dépendance s'incarne notamment sous la forme d'un « activisme médiatique », c'est-à-dire un militantisme qui, dans ses choix stratégiques, intègre par exemple des actions dites « de papier », destinées à lui assurer une présence médiatique susceptible de mobiliser l'opinion publique en sa faveur (Neveu, 1999, citant Champagne, 1984 et Voirol, 2005b, citant Champagne, 1990a). Greenpeace et ses mises en scène spectaculaires constituent probablement à ce chapitre un cas exemplaire 5. La notion de « militantisme médiatique » est également utilisée par Tenenbaum (2006, p. 96) pour décrire la forme d'action collective et symbolique mise de l'avant par le mouvement altermondialiste (*voir* section 0).

Tant Voirol (2005b) que Schlesinger (1992) et Neveu (1999) insistent toutefois sur les inégalités qui existent entre les organisations du point de vue de l'accès aux médias et à l'espace public médiatisé. Non seulement la maîtrise des connaissances et des savoir-faire relatifs aux relations publiques et à la gestion des médias – les « compétences communicationnelles » (Neveu et Rieffel) – est-elle inégalement répartie, mais les ressources financières et culturelles mobilisées par de telles stratégies le sont également.

⁵ Voir par exemple l'action entourant le Sommet de Copenhague, en décembre 2009, à Ottawa : http://ruefrontenac.com/nouvelles-generales/environnement/14845-greenpeace-ottawa-sur-le-toit, Accédé le 7 juillet 2010.

Une certaine ambivalence, voire une méfiance, persiste également chez certains militants face aux grands médias et à leurs modes de fonctionnement (Zappi, 2010). Ces groupes adhèrent dans diverses mesures aux discours issus de la critique des médias et doivent par conséquent négocier leur rapport à ces derniers en fonction de ces critiques. Les attitudes varient ainsi de l'intégration des relations de presse en tant que moyen d'action parmi d'autres au refus d'entretenir quelque relation que ce soit avec les médias commerciaux.

État de la recherche : entre critique du système médiatique et apologie de la pratique

Depuis ses débuts, la recherche en communication paraît traversée par une tension entre une conception de la communication comme étant un lieu d'échange et de création du lien social au sein des communautés démocratiques et une perspective selon laquelle la communication est avant tout un instrument à maîtriser. Une tension qui recouvre l'ambivalence entre une pratique liée à l'Aufklärung, où la communication est conçue comme un outil d'élévation des masses et de leur inclusion dans un débat social libre et rationnel, et une pratique de la communication comme instrument de persuasion, voire de contrôle social. L'utilisation des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique n'échappe pas à cette dialectique. Bien que la problématique ne soit pas abordée sous cet angle spécifique par la recherche en sciences de l'information et de la communication, la question s'inscrit néanmoins dans le courant d'une sociologie critique en même temps que dans une perspective, particulièrement présente dans le discours pratique des relations publiques, de démocratisation du dialogue public et de pacification des rapports sociaux.

Médias et mouvements sociaux : une tradition de recherche critique et « média-centriste »

La problématique de la communication en tant que moyen d'action politique a été envisagée surtout sous un angle critique (Breton et Proulx, p. 197-219). En s'orientant vers la critique du système médiatique en tant qu'appareil de reproduction idéologique et de la conception de l'espace social médiatique en tant que « nouvelle agora » (Ibid., p. 198), le discours de la sociologie critique sur la société de communication s'est largement employé à démontrer les biais, structurations et déviations systématiques qui affectent les représentations et les discours médiatiques.

Les travaux d'Habermas ont également largement contribué à placer les réflexions sur l'espace public moderne au centre des préoccupations des chercheurs en sciences de l'information et de la communication intéressés par ses problématiques sociopolitiques. Ce secteur de recherche s'est concentré autour de trois axes principaux : la médiatisation de l'espace public et les conditions de maintien et de renouvellement de la démocratie; le modèle de la « mise en agenda »; et, finalement, le cadrage de l'information et les processus de réception (Ibid., p. 203-217).

Bien que leurs critiques aient permis de mieux comprendre divers mécanismes à l'œuvre dans la structuration de l'espace public médiatique, les travaux de la sociologie des communications sont toutefois marqués, pour la plupart, par un biais « média-centriste » (Schlesinger, 1992). Les pratiques des groupes de contestation sociopolitique qui en font usage et l'intégration d'un corps de techniques et de connaissances que l'on peut identifier aux relations publiques représentent ainsi un sujet d'intérêt plutôt récent, la question n'ayant commencé à susciter de l'intérêt que vers la fin des années 1980 (Neveu, 1999, p. 21).

Neveu identifie trois séries de travaux qui permettent d'établir une cartographie du champ de recherche (Ibid., p. 224). D'abord, le « texte fondateur » de Todd Gitlin (1980) portant sur l'expérience de la *Student for a Democratic Society* américaine et son implication dans les mouvements contre la guerre du Viêt-Nam;

ensuite, les travaux de Patrick Champagne (1984, 1990a, 1990b, 1991), qui propose une analyse sociologique des cadres interprétatifs médiatiques et, finalement, l'apport de William Gamson (1975, 1989, 1992), qui s'est penché sur les questions de cadrage et de réception.

Selon Neveu, la contribution principale de Gitlin a été de souligner les bases jetées dans les années 1970 quant à la forme de collaboration conflictuelle qui s'est alors établie entre les médias et la Nouvelle Gauche. Champagne a pour sa part placé la problématique dans le cadre de recherches sur les processus de construction des enjeux publics, tout en insistant sur le développement par les mouvements sociaux d'une relation « d'associés-rivaux » avec les journalistes. On lui doit ainsi d'avoir souligné l'émergence d'un activisme médiatique fondé sur une connaissance du traitement médiatique et l'élaboration de stratégies visant à agir sur l'opinion publique. Ses observations sur ce phénomène, mettant en relief les inégalités entre les groupes quant à la maîtrise des ressources médiatiques, permettent de questionner l'accès égalitaire à la prise de parole dans l'espace public médiatique. Finalement, les travaux de Gamson, inspirés de la perspective de Goffman, se sont, toujours d'après Neveu, concentrés sur les cadres interprétatifs, ou « panoplies », mobilisés par les médias dans le traitement des mobilisations sociales. Il a ainsi mis de l'avant l'importance de la résonance culturelle du traitement médiatique qui, bien qu'il bénéficie d'un pouvoir considérable de définition de la réalité et du « pensable », reste néanmoins perméable à de nouvelles perspectives dans la mesure où elles mobilisent de telles résonances (Neveu, p. 25-38).

S'appuyant sur ce travail préalable, Neveu propose quant à lui d'envisager les relations entre mouvements sociaux et médias dans un cadre interprétatif synthétique en quatre axes (Ibid., p. 38-72). Le programme de recherche qu'il ouvre devrait donc, selon lui, aborder la couverture des mouvements sociaux comme résultant de l'évolution conjointe du travail journalistique et de la professionnalisation des sources. Il faudrait également considérer les liens entre mouvements sociaux et médias comme

une relation d'interdépendance entre « associés-rivaux » s'inscrivant dans un réseau d'interactions sociales plus large, impliquant notamment les forces politiques et policières de même que les contre-mouvements. Il suggère aussi de délaisser une vision centralisatrice des médias pour permettre la prise en compte d'espaces multiples pour, finalement, reproblématiser la question dans le cadre, plus large, de la construction des enjeux publics.

Bien que Neveu ne mobilise pas la notion de relations publiques en tant que telle, il permet néanmoins de placer la problématique qui nous occupe dans le cadre de relations de luttes et d'interdépendances qui impliquent journalistes, mouvements sociaux ainsi qu'acteurs politiques et sociaux. Sa perspective souligne également l'existence d'une pression pour les mouvements de contestation à s'adapter et à développer les outils propres à agir efficacement dans ce réseau de relations, en plus de mettre en lumière les inégalités qui persistent entre les groupes sur ce plan, et, finalement, la dimension identitaire de ces luttes.

Par ailleurs, si les mouvements sociaux constituent désormais un objet régulier de la recherche en sciences sociales et politiques (Fillieule et Mayer, 2001), l'intérêt qu'ils suscitent fait toutefois l'objet d'un renouvellement depuis le milieu des années 1990. Ce regain d'intérêt s'articule principalement autour des mobilisations de catégories d'individus inédites ou auparavant invisibles, tels que sans-abris et communautés queer, d'une part, et, d'autre part, des mouvements liés à l'altermondialisme et aux modifications qu'ils apportent aux répertoires d'action des groupes mobilisés (Matonti et Poupeau, 2004).

La problématique de l'appropriation des relations publiques par des groupes de contestation sociopolitique pourrait être inscrite au croisement de ce dernier champ, de la sociologie critique des communications et de l'étude des relations entre médias et mouvements sociaux.

Le discours de la discipline: les relations publiques comme outil de démocratisation

Comme nous l'avons souligné plus haut, le champ des sciences de l'information et de la communication est caractérisé par son double fondement théorique, issu de la recherche académique et des corpus formés par la pratique (*voir* section 0). Ces deux domaines se rejoignent notamment par la présence de ces derniers dans les cours universitaires destinés aux futurs professionnels de la communication.

En quelque sorte à l'opposé de leur champ critique, les sciences de l'information et de la communication sont également porteuses de discours auxquels nous avons déjà fait allusion et selon lesquels le développement des savoirs et des techniques de communication serait un outil de développement démocratique et de relations sociales plus égalitaires et pacifiées. Les discours réflexifs des relations publiques sur leur pratique s'inscrivent dans cette perspective héritée de la cybernétique (Breton et Proulx, p. 312-321).

C'est ainsi que Danielle Maisonneuve, Yves St-Amand et Jean-François Lamarche (2003) font référence à la typologie de Grunig et Hunt (1984) pour appeler les futurs acteurs de la profession à adopter une perspective « holistique » s'appuyant sur un modèle de *communication symétrique bidirectionnelle*. Ce modèle propose au relationniste d'accepter de s'insérer dans un processus de double-influence entre l'organisation et ses publics et ce, afin de créer un climat de confiance mutuel (Maisonneuve, St-Amand et Lamarche, p. 44). Les auteurs constatent toutefois qu'en réalité, le modèle est encore peu répandu (Ibid., p. 20). Selon eux, les organisations se situent plutôt à divers niveaux dans l'adoption de schémas de communication qui vont de la propagande classique (modèle asymétrique unidirectionnel), à l'information ciblée du public selon les besoins de ces derniers tels que les perçoit l'organisation (modèle symétrique unidirectionnel) et au dialogue orienté (modèle asymétrique bidirectionnel).

Les relations publiques sont néanmoins considérées comme étant susceptibles d'apporter « une contribution unique à la démocratisation de nos sociétés » (Ibid., p. 36). Ce, dans la mesure où elles adoptent des méthodes de travail rigoureuses et qu'elles placent le travail de gestion de l'information dans la perspective d'un « intérêt public » qui reste pourtant à définir.

Dans un ouvrage subséquent, Maisonneuve souligne l'émergence d'une « nouvelle écologie » sociale, soit une démocratie qui, grâce à l'influence des relations publiques, repose sur « l'expression plurielle des opinions » (2004, p. 44). Les liens entre groupes sociaux se feraient ainsi via les communications sociales qu'ils mettent en oeuvre dans l'espace public médiatisé.

La problématique de l'usage des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique ne paraît pas avoir encore été l'objet d'un intérêt spécifique de la part des praticiens s'inscrivant dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Ceux-ci semblent s'intéresser surtout aux mouvements sociaux porteurs de causes humanitaires ou « consensuelles », l'ouvrage-phare de Maisonneuve s'attardant par exemple surtout à la relation commanditaire-commandité en tant que véhicule des idées et des prises de position (Ibid., p. 126).

Le champ de la recherche sur les pratiques de relations publiques en milieu syndical ou contestataire semble donc être encore largement à faire. On pourrait dire qu'à l'instar de la recherche critique, dont la perspective comporte un biais « médiacentriste », les usages des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique constituent une sorte de point aveugle pour le corpus théorique de la discipline.

En résumé : l'esquisse d'un programme de recherche

Bien que la revue de littérature n'ait pas permis d'asseoir notre problématique sur un corpus de résultats de recherche étoffé, les grandes lignes d'un programme de

.

recherche ont toutefois été dessinées par ceux qui se sont aventurés sur ce terrain encore peu fréquenté.

La problématique peut ainsi être située dans un axe dialectique formé, d'un côté, par la critique de la société de communication et de ses composantes et, de l'autre, par la notion de techniques de communication mises au service de la démocratie.

Les propositions de Neveu et de Voirol, en particulier, nous incitent pour leur part à envisager la relation entre médias et mouvements sociaux comme s'inscrivant dans un réseau social d'interdépendances et de luttes de visibilité dont les conditions sont inégales. Ces relations et ces luttes se jouent par ailleurs dans un contexte où divers mécanismes agissent sur la formation des enjeux publics et les modalités d'exercice de la mise en agenda.

Finalement, l'intégration des savoir-faire et des perspectives issues des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique peuvent être comprises comme participant d'une « professionnalisation des sources », selon l'expression de Schlesinger. Il s'agirait ainsi pour ces groupes de développer des techniques adaptées au contexte de l'espace public médiatisé contemporain, un phénomène qui reste encore largement à explorer.

Le dilemme cornélien des relations publiques

L'appropriation des relations publiques semble donc, d'un côté, correspondre à une démocratisation des connaissances issues des sciences de l'information et de la communication implicitement comprise comme une démocratisation de l'expression publique et médiatique. L'intégration des relations publiques au répertoire stratégique des groupes de contestation contribuerait ainsi à permettre une plus large participation à la vie démocratique de la société.

D'un autre côté cependant, une certaine ambivalence, voire une opposition se fait sentir, surgissant d'un malaise idéologique et faisant écho aux critiques des médias et de la société de communication. Il s'agit alors de refuser de « jouer le jeu des

médias » et de se soumettre de la sorte aux exigences d'un système réputé injuste, se posant de surcroît en contradiction avec les objectifs sociaux et politiques sous-tendus par certaines luttes particulières.

Entre, d'une part, un pragmatisme qui reconnaît l'existence et l'efficacité, voire la nécessité, du moyen et, d'autre part, une méfiance justifiée par la persistance d'inégalités dans les ressources et les représentations médiatiques, les mouvements de contestation se trouvent face à un dilemme qui semble voué à l'irrésolution...

Dès 1980, Gitlin proposait d'ailleurs déjà une première formulation de ce dilemme. Il suggérait alors que, dans le contexte des relations d'interdépendances les liant aux médias dans le contexte de l'espace public contemporain, les groupes de contestation se trouvent dans l'obligation de choisir entre, d'un côté, une adaptation de leurs discours qui leur permette d'être médiatisés à leur avantage ou, de l'autre, un refus qui les confine à la trivialité et à la marginalité (1980, p. 290).

Perspectives, démarche et questions de recherche

Objectifs et perspectives de recherche

L'objectif du présent projet de mémoire est donc de se pencher sur ce dilemme pour contribuer à la réflexion en proposant une analyse critique portant sur des pratiques liées à la médiatisation de l'espace public de même que sur les effets de l'intégration du paradigme des relations publiques au sein des groupes de contestation sociopolitique.

Dans un esprit de théorisation ancrée, notre démarche laisse une place considérable à la réflexion théorique tout en cherchant à enraciner cette réflexion dans la description d'une réalité empirique à travers les pratiques et les discours des acteurs. Notre analyse critique s'appuie donc sur une étude de cas portant sur la grève menée par les étudiants québécois en 2005.

Si la structure du mémoire fait en sorte que notre démarche paraît être de nature plutôt déductive, en réalité, le mouvement en est un d'allers-retours entre observation du réel et construction théorique. En effet, dans l'esprit de ce qui semble être un trait caractéristique de la recherche sur les mouvements sociaux (Neveu, p. 23), une forme d'observation participante, liée à notre propre implication militante lors de la grève de 2005, est non seulement à l'origine de la démarche, mais a également contribué à guider la réflexion théorique. L'étude de cas formalisée constitue donc en ce sens comme une sorte de retour vers une théorie élaborée sur la base d'intuitions et de réflexions ancrées dans une pratique et une observation informelle du réel.

Notre intention est donc de replacer le discours critique dans un cadre qui lui permette d'appréhender les usages que font les mouvements sociaux des relations publiques. Il s'agit également de le faire en décrivant des pratiques et des discours, de sorte que cette critique puisse s'ancrer dans une réalité sociologique.

Notre démarche s'inscrit ainsi dans la pleine continuité des questions lancées par Schlesinger et auxquelles les sciences de l'information et de la communication semblent tarder à s'attacher :

Avant toute chose, il faudrait qu[e les chercheurs] découvrent quels types de groupes créent une source d'information ou le deviennent eux-mêmes, et suivant quelle chronologie; quels intérêts les poussent à devenir objets d'information ou à s'y opposer. Des études parallèles devraient être menées sur les groupes qui ne parviennent pas à se faire entendre et sur les raisons de cet état de fait. Autre question sur laquelle les chercheurs auraient à se pencher : pour chacun des groupes représentés par une source d'information ou devenus eux-mêmes une source, quelles conséquences sur leur puissance, leurs intérêts et leurs opérations futures a le fait de réussir ou d'échouer à se faire entendre. (p. 77)

Questions de recherche

La réflexion qui guide notre analyse porte en trame de fond les questions fondamentales suivantes : dans quelle mesure la communication, par le biais de ses techniques, peut-elle être un agent de changement politique et social? L'appropriation de ces techniques et de ces connaissances par des groupes porteurs de propositions

sociales et politiques alternatives peuvent-elles mener à des changements politiques et sociaux profonds et, surtout, durables? Permettent-elles de démocratiser les débats publics et, par ce biais, le processus de décision politique?

Avec ces questions, très larges, en arrière-plan, la recherche ici proposée a été élaborée en fonction de deux questions principales, l'une de nature plus théorique et l'autre davantage tournée vers la recherche empirique.

D'abord, quelle critique de l'appropriation des relations publiques par les groupes de militance politique peut tenir compte à la fois des aspects pratique et éthique du dilemme que nous avons exposé?

Ensuite, que révèle l'exemple de la grève étudiante de 2005 au Québec quant aux logiques, processus et discours liés à l'usage des relations publiques par des groupes de contestation sociopolitique dans une société démocratique? Ce cas permet-il d'ancrer la critique dans la réalité empirique?

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

La problématique de l'appropriation des relations publiques comme instrument de contestation sociale et politique se situe au carrefour de plusieurs champs de recherche : sciences de l'information et de la communication, évidemment, mais aussi sociologie des médias, de l'espace public et de l'opinion publique. La question fait également intervenir un certain nombre de notions aux côtés de celle, centrale, de relations publiques. Un bref travail de définition des idées de démocratie, d'espace public, d'opinion publique et de militance s'impose donc afin de mettre en place le cadre conceptuel général dans lequel inscrire notre démarche.

Une fois ce cadre constitué, nous présenterons la perspective théorique générale qui guide notre recherche.

Définitions et concepts

Relations publiques

Bien qu'elles soient surtout étudiées du point de vue de ses pratiques et du corpus qui en est tiré, la discipline des relations publiques demeure très dynamique et propose une multitude de définitions pour se décrire. Nous proposons ici de recenser quelques-unes de ces propositions afin d'en repérer les caractéristiques principales et d'obtenir un aperçu de la compréhension générale qu'en ont ses praticiens.

Au Québec, on retient généralement la définition attribuée à la Société québécoise des professionnels des relations publiques (SQPRP)¹:

Les relations publiques sont une fonction de direction, de gestion et de communication, à caractère permanent, grâce à laquelle un organisme public ou privé vise à établir, à maintenir ou à promouvoir des relations de confiance fondées sur la connaissance et la compréhension mutuelle entre cet organisme et ses publics, internes ou externes, en tenant compte de leurs droits, besoins et attitudes, le tout conformément à l'intérêt du public.

Le Manuel d'agrément de la Société canadienne des relations publiques (SCRP) propose une définition semblable :

Une démarche de relations publiques vise essentiellement à influencer les opinions, attitudes et les comportements d'un public dans un cadre de gestion des relations entre une organisation et son environnement. Les relations publiques permettent de créer et de maintenir un lien de confiance avec les publics internes et externes, et d'aider ainsi l'organisation à réaliser sa mission et ses objectifs.

Le Chartered Institute of Public Relations (CIPR) anglais s'inscrit dans une perspective comparable en définissant les relations publiques comme

The discipline which looks after reputation, with the aim of earning understanding and support and influencing opinion and behaviour. It is the planned and sustained effort to establish and maintain goodwill and mutual understanding between an organisation and its publics.

Ces définitions reprennent l'idée, déjà avancée par Edward Bernays (1928) et Ivy Lee (Ewen, 1996) aux aurores de la profession, et reprise par Grunig et Hunt (1984, cité par Maisonneuve, St-Amand et Lamarche), des relations publiques en tant que « communication symétrique » ou « autoroute à deux voies ». Une notion qui pourrait sembler vouloir se rapprocher en quelque sorte de l'idée habermassienne de l'action communicationnelle démocratique aspirant à « la compréhension mutuelle, à la confiance et à la connaissance partagée » (Dahlgren, 1995, p. 169).

.

Voir par exemple le site du Certificat en relations publiques de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, que l'organisation cite en référence sans proposer la définition sur son propre site Internet.

Or, les relations publiques sont étroitement liées à l'agir stratégique et à la rationalité instrumentale, ce que laisse transparaître la définition de la SCRP. En effet, bien qu'on puisse leur reconnaître une capacité à favoriser « la compréhension mutuelle », l'objectif de telles communications demeure d'atteindre un but préalablement fixé par l'organisation, fût-il considéré comme étant dans l'intérêt public, notion par ailleurs largement sujette à débats. On peut donc considérer, au mieux, qu'il s'agit encore, comme le laissent entendre Maisonneuve, St-Amand et Lamarche (2003), d'un horizon idéal pour la profession. Ou encore qu'il s'agit d'une application de la stratégie de relations publiques classique d'exaltation des points forts (Bernays, 2008) à la discipline par ses propres corps professionnels.

Le Syntec Conseil en Relations publiques français insiste d'ailleurs moins sur le caractère bidirectionnel des relations publiques :

Les relations publiques permettent de définir et de mettre en œuvre, de manière continue ou ponctuelle, tout ou partie d'une politique de communication ou d'information au service d'une entreprise, d'une administration, d'une collectivité ou de tout autre entité – qu'elle soit morale ou physique – en direction de ses publics et interlocuteurs, qu'ils soient internes ou externes.

Elles contribuent à établir ou à maintenir, avec ses différents publics, les relations nécessaires à la bonne marche et au développement économique et social de ces entités.

Les relations publiques regroupent un ensemble de spécialités (communication institutionnelle, interne, financière,...) et recourent à diverses techniques de communication (relations de presse, création d'événements, journalisme d'entreprise, etc.); aucune de ces spécialités, exercée isolément, ne constitue l'intégralité des actions de relations publiques et ne doit donc être présentée comme telle.

Cette définition souligne le caractère multiforme des relations publiques, qui s'exercent par le biais de stratégies faisant appel à un ensemble de moyens. Il est donc possible d'envisager la compréhension réciproque entre les publics et l'organisation comme l'un de ces moyens, ce que laissait déjà percevoir la définition du CIPR.

On retrouve également cette hiérarchie d'objectifs dans la définition proposée par la Public Relations Society of America (PRSA), probablement la plus grande association de praticiens de relations publiques au monde. L'association insiste quant à elle sur le rôle social, démocratique même, des relations publiques :

Public relations helps our complex, pluralistic society to reach decisions and function more effectively by contributing to mutual understanding among groups and institutions. It serves to bring private and public policies into harmony. (...)

The managements of institutions need to understand the attitudes and values of their publics in order to achieve institutionnal goals. The goals themselves are shaped by the external environment. The public relations practitioner acts as a counselor to managements and as a mediator, helping to translate private aims into reasonable, publicly acceptable policy and action.

À la lumière de ces définitions, nous proposons donc de considérer les relations publiques comme un mode de communication visant à influencer la perception, susciter l'adhésion et/ou orienter l'action de destinataires ciblés quant à une personne, une organisation ou un objet donné, en fonction de besoins préalablement déterminés et par le biais de communications médiatisées ou directes, organisées en stratégies.

Cette définition reprend les grandes catégories d'objectifs de toute campagne de relations publiques (perception, adhésion, mobilisation). La question de la « compréhension mutuelle », problématique en ce qu'elle ne fait pas consensus et ne peut être définitivement établie comme une fin en soi caractéristique de la pratique disciplinaire, demeure néanmoins présente à travers la notion de besoins – des publics et de l'organisation – autour desquels la stratégie doit s'articuler. La définition couvre également l'ensemble des moyens pouvant être utilisés, qu'il s'agisse de communication directe – porte-à-porte, réseautage, lobby, etc. – ou médiatisée – relations de presse, publicité, etc.

Finalement, nous proposons d'envisager les relations publiques comme un *mode*, une attitude de communication, plutôt que comme un moyen en tant que tel. Tout en

considérant l'ensemble de ses pratiques établies, il s'agit donc de désigner davantage une *perspective* communicationnelle appliquée à divers domaines et pouvant prendre différentes formes que des moyens particuliers en tant que tels.

À travers l'histoire sociale qu'il trace de la naissance et du développement de l'industrie américaine des relations publiques, Stuart Ewen (1996) argumente par ailleurs que la discipline est animée par une logique spécifique, articulée autour de concepts-clés. Rendue possible par l'émergence des médias de masse et inspirée des succès, vers la fin du 19^e siècle, d'une presse progressiste animée par l'esprit des Lumières et voulant mobiliser la population contre les élites économiques, l'industrie américaine des relations publiques a en effet évolué en intégrant des conceptions particulières de la démocratie et de l'opinion publique. S'appuyant sur le développement des sciences sociales, dont les travaux de LeBon et de Tarde sur la psychologie des foules puis du public, elles se sont dans un premier temps surtout articulées autour des pensées stratégiques fondatrices des Bernays et Lipmann, qui croyaient qu'une élite éclairée devait pouvoir modeler les perceptions du public et manipuler la construction de la réalité pour le bien de la société. Par la suite, l'industrie des relations publiques a constamment su intégrer les leçons de l'histoire sociale et politique américaine, de même que les principales innovations scientifiques et technologiques survenant au cours de son évolution pour s'adapter à son environnement et affiner sans cesse ses méthodes.

Malgré l'évolution des pratiques, deux besoins, liés entre eux, semblent néanmoins être demeurés au centre des préoccupations autour desquelles l'industrie américaine des relations publiques s'est développée. Son histoire est en effet traversée par le souci de contrôler, sinon de canaliser, l'opinion et les forces publiques, d'une part, et, d'autre part, la création et le maintien d'une correspondance entre intérêt public et intérêts privés. Un élément qui fait d'ailleurs partie intégrante de la définition de la PRSA.

Au Québec, l'industrie des relations publiques a *grosso modo* suivi les mêmes développements, adoptant les principales façons de faire et de penser de sa consoeur américaine, au fur et à mesure que son contexte particulier l'y a mené (de Bonville, 1991). La recension des définitions que nous avons faite laisse cependant penser que l'idée de concordance entre besoins privés et publics y joue peut-être un plus grand rôle que celle de contrôle.

L'application de ce mode de communication à diverses causes sociales ou politiques dans la perspective d'une communauté d'intérêts semble pour sa part s'inscrire, du point de vue de la pratique, dans l'esprit du « marketing social ». L'idée, qui daterait du début des années 1970, consiste en effet à appliquer les techniques et l'esprit du marketing à l'avancement de causes et d'idées sociales dans l'intention de provoquer un changement individuel ou social (de Guise, 1991, p. 285).

Espace public et démocratie

Une analyse qui prétend s'intéresser à l'imbrication des relations publiques dans les pratiques démocratiques d'une société par le biais de leur intégration par les groupes de contestations ne saurait se passer de définition pour les concepts d'espace public et de démocratie. Le terme « relations publiques » n'aurait d'ailleurs aucun sens si l'on ne supposait pas qu'il existe quelque chose comme une « opinion publique ». Une idée qui, à son tour, s'appuie sur la notion d'un « espace » où elle se forme sur la base d'échanges d'informations ou de discussions quant aux questions désignées comme étant d'importance pour une société donnée.

Pour les fins de notre recherche, nous nous proposons d'adopter la perspective de Peter Dahlgren (1995), fondée principalement sur la pensée d'Habermas et les critiques qui en ont été faites. La proposition de Dahlgren met l'accent sur les jeux d'interrelations qui lient les dimensions structurelles, socioculturelles et médiatiques d'une société donnée et qui, tout à la fois, constituent, limitent et modèlent l'espace public de cette société. Des interrelations qui sont cohérentes avec l'idée de réseaux

d'interdépendances proposée par Neveu pour l'analyse des interactions entre médias et mouvements sociaux (*voir* p. 11).

Cette conception multidimensionnelle de l'espace public, ainsi envisagé comme un « prisme », s'appuie sur un horizon démocratique idéal que Dahlgren situe entre l'idée, libérale, d'une forme de « libre marché des idées » et l'utopie participative (Ibid., p. 3-7). Il propose ainsi d'envisager une démocratie qui, si sa taille ne lui permet pas de se passer du principe de représentation, s'appuierait cependant sur le développement et le maintien sans cesse renouvelé d'une culture et d'une mentalité démocratiques enracinées notamment dans la sphère des relations interpersonnelles et du quotidien. La dimension d'horizon idéal sert quant à elle une vision de la démocratie comprise comme quelque chose qui ne sera sans doute jamais pleinement atteint, mais qu'il faut néanmoins chercher à renouveler et à reconquérir sans cesse (Dahlgren, 1995, citant Mouffe, 1993 et George, 1999, citant Mouffe, 1994).

Dans cette perspective, l'espace public n'est pas considéré comme un donné, mais plutôt comme le résultat des interactions, multiples et changeantes, entre structures (sociales, politiques, économiques, légales), médias (représentations, institutions) et interactions socioculturelles. Aucune de ces dimensions n'est autonome et chacune est une condition réciproque l'une de l'autre, tout en étant ellemême constituée d'un ensemble d'éléments particuliers, eux-mêmes en relation les uns avec les autres, d'où l'idée d'un espace public « prismatique » (Dahlgren, 1995, p. 11-21). Ainsi, pour saisir l'espace public québécois, par exemple, il faudrait considérer, entre autres : la propriété des médias, les représentations dominantes, les sujets discutés, la forme de pouvoir politique en vigueur et l'existence de forums et d'espaces de prise de parole publique, ainsi que leurs conditions d'accès et ce, à un moment donné de son histoire ². Notre objet de recherche, qui s'inscrit davantage dans cette dernière dimension, doit donc pouvoir néanmoins être mis en lien, ne

² Dahlgren insiste, à notre avis avec raison, sur le caractère historiquement contingent de l'espace public, comme de la démocratie (Ibid., p.23).

serait-ce qu'en filigrane, avec l'ensemble des éléments structurels, médiatiques et socioculturels qui forment le prisme de l'espace public au sein duquel l'appropriation des relations publiques s'opère.

Il ne semble par ailleurs pas nécessaire de prendre position quant à savoir s'il n'existerait pas plutôt *des* espaces publics, co-existant et évoluant plus ou moins en marge d'un espace public dominant formé par les structures institutionnelles et les médias « grand public ». D'abord parce que les pratiques de relations publiques qui nous intéressent s'exercent en général au sein de l'espace public dominant, qui constitue justement l'objet des luttes de visibilité et d'influence auxquelles ces pratiques participent. Ensuite, parce que, dans le langage courant, on parle de « l'espace public », au singulier, ce qui nous permet de penser celui-ci à la manière d'une fiction agissante, soit une représentation qui a force de réalité et qui, par conséquent, oriente l'action.

Opinion publique

Gaëtan Tremblay définit l'opinion publique comme « une fiction juridique qui s'exprime dans une fiction statistique, [elle est] tout à la fois contrepartie du pouvoir, légitimation de la domination politique et objet de manipulation » (1991, p. 149). Soulignant son caractère construit en même temps que son importance politique en contexte démocratique, Tremblay ajoute que l'opinion publique, en tant qu'ensemble de représentations sociales, donne à une société l'image de l'état des consensus sociaux en vigueur à un moment donné (Ibid., p. 149-150; 170).

Le concept est cependant loin d'être univoque et ses différentes acceptions s'inscrivent dans des axes de pensée distincts, en plus de refléter le contexte socio-historique dans lequel elles s'inscrivent. En s'appuyant lui aussi sur les travaux d'Habermas, Tremblay regroupe les compréhensions de la notion d'opinion publique en deux grandes approches – normative et psychosociologique – articulées autour de l'axe idéalisme – pragmatisme.

L'approche normative, inspirée de Rousseau et des Lumières, conçoit l'opinion publique comme l'expression d'une forme de « sagesse populaire » issue de la discussion raisonnée entre citoyens et qui devrait de ce fait avoir force de loi. Tandis que sa déclinaison libérale, élitiste, considère que l'opinion publique doit être éclairée et donc le fait d'une minorité informée apte à discuter en toute raison, la version institutionnaliste s'appuie principalement sur une opinion publique représentée par les partis politiques et la composition du Parlement. L'approche psychosociologique, plus récente, se représente plutôt l'opinion publique comme une opinion de masse et le produit de processus de communication se déroulant au sein d'une pluralité de groupes. Entre les deux, Tremblay situe une approche en quelque sorte intermédiaire basée sur la psychologie des foules de Tarde, et selon laquelle les foules, émotives, ne sont pas raisonnables et doivent donc être guidées par une élite charismatique (Ibid., p. 155-156).

L'axe idéalisme – pragmatisme permet quant à lui de situer ces conceptions de l'opinion publique selon qu'elles s'appuient sur l'idée d'une rationalité publique orientée vers le bien commun (idéalisme) ou, plutôt, sur l'expression de sentiments, croyances et autres traits de l'opinion individuelle qu'il est possible de quantifier (pragmatisme) (Ibid., p. 158).

Toujours selon Tremblay, les différentes conceptions de l'opinion publique se distinguent également du point de vue des acteurs qu'elles placent au centre des processus de formation de l'opinion publique. Ainsi, l'approche normative accorde tantôt à l'assemblée du peuple, à une minorité éclairée ou aux institutions politiques le rôle de formateurs et de porteurs de l'opinion publique. Si la psychologie des foules compte plutôt sur une élite charismatique pour faire valoir ses propositions et guider le public, l'approche psychosociologique considère pour sa part que ce sont les médias de masse qui constituent à la fois les principaux informateurs de l'opinion publique et, à travers les sondages, ses lieux d'expression privilégiés (Ibid., p. 158).

Tremblay note par ailleurs que les représentations de l'opinion publique sont plus fluides qu'il n'y paraît et qu'elles s'entremêlent en réalité. Il considère néanmoins que la conception psychosociologique domine dans l'espace public québécois contemporain (p. 159) et ce, malgré qu'elle ne soit pas sans poser problèmes d'un point de vue théorique, du fait, par exemple, qu'elle s'appuie sur une notion d'opinion individuelle pour exprimer une opinion collective (Ibid., p. 161). D'après lui, il ne subsiste réellement de l'approche normative, dans l'espace public contemporain, qu'un souci de la discussion publique des enjeux persistant à travers l'un des deux courants de l'approche psychosociologique en vigueur. Le deuxième courant, dominant et qualifié de « statistique », calcule l'opinion publique par addition des opinions individuelles recueillies par voie de sondages (Ibid., p. 169-170).

Tremblay traite finalement de l'idéologie de l'opinion publique comme d'une « théorie » qui la place au fondement de la vie démocratique. Il en donne trois variantes qui, selon lui, peuvent co-exister malgré la présence dominante de l'une d'entre elles. La conception rationaliste, plus près des principes de démocratie participative et de l'esprit de délibération publique, et la conception instinctuelle, qui postule la nécessité de séduire et de manipuler les foules irraisonnables, seraient ainsi « absorbées » par la conception scientifico-technique, moins préoccupée par la nature – rationnelle ou émotive – de l'opinion publique que par sa mesure et son échantillonnage. Cette conception se décline toutefois elle aussi en deux variantes : l'une s'orientant exclusivement vers l'opinion individuelle et l'autre reconnaissant l'existence de groupes de pression dont les lignes de discussion et le verdict des luttes seraient exprimés à travers les sondages (Ibid., p. 171-175).

Ces différentes compréhensions de l'opinion publique ont marqué l'histoire et l'esprit des relations publiques. En effet, la psychologie des foules et du public a joué un rôle non négligeable dans leur développement (Ewen, 1996) et l'approche psychosociologique sert quant à elle d'assise aux idées de communication

bidirectionnelle et de marketing social. Il semble en outre que l'inscription des groupes de contestation dans une lutte de communication publique pour faire valoir leurs points de vue respectifs s'inscrive dans une idéologie de l'opinion publique qui repose en grande partie sur les sondages tant comme verdict de ces luttes que comme lieu de définition de leurs cadrages.

Cette typologie des conceptions de l'opinion publique pourra servir, lors de l'étude de cas, à situer les différents acteurs et, ainsi, à mieux comprendre dans quel esprit ils agissent.

Militants, mouvements sociaux et groupes de contestation

Notre problématique s'intéresse en particulier aux usages militants des relations publiques par ce que nous avons généralement désigné jusqu'ici sous le terme de « groupes de contestation sociopolitique ». Encore faut-il prendre le temps de préciser ce que l'on entend par « militant » et « groupe de contestation », expressions équivoques s'il en est, afin de bien comprendre à quels types de groupes et de pratiques communicationnelles notre recherche s'intéresse.

Ce que nous entendons par « groupes de contestation » rejoint la définition proposée par Olivier Fillieule (1997, p. 37-39, cité dans Fillieule et Mayer, 2001) pour désigner les « mouvements sociaux », soit :

[une] organisation, ou groupe d'organisations, mettant en œuvre des stratégies d'action composées de séries d'interactions avec des cibles et qui comporte, de manière privilégiée, le recours à l'action contestataire. [C'est-à-dire] une action concertée dirigée d'abord vers tel ou tel secteur de l'État.

L'expression « groupes de contestation » a cependant été privilégiée pour mieux refléter le rapport d'opposition à l'État ou à une mesure gouvernementale des groupes auxquels notre recherche s'intéresse, lesquels s'activent autour de problématiques et de perspectives d'ordre social ou politique. Notre cadre exclut donc les groupements

ponctuels s'opposant à un projet particulier et dont l'opposition n'a pas nécessairement de ramifications sociales et politiques plus larges³.

Le terme « militant » est quant à lui utilisé pour désigner « celui qui recherche par l'action à faire triompher ses idées, ses opinions, qui défend activement une cause, une personne » (Daled, 2000, cité dans Brodiez, 2004). Le militantisme est ainsi étroitement lié aux notions d'action, de mobilisation et d'une volonté de porter un projet, de défendre une cause (Brodiez, 2004) et de s'engager personnellement au nom d'une collectivité. On parle donc d'usages militants des relations publiques lorsqu'elles sont mises au service d'un discours critique, d'un engagement à faire valoir une perspective de société, une opposition à un projet ou encore à un système politique.

On peut également noter que, si le terme transporte avec lui le poids de représentations historiques liées au sacrifice et à l'engagement total (Ibid.), il existe néanmoins des degrés d'engagement militant. Brodiez fait valoir à ce sujet qu'au sein des organisations militantes, on retrouve, le plus souvent à la base, des militants « affranchis », ou « distanciés », tandis que les militants plus près du « sommet » seraient plutôt du type « affiliés », c'est-à-dire plus engagés envers l'organisation et donc plus près de l'image traditionnelle du militant. Cela étant, il est possible de retrouver, au sein des organisations militantes, des luttes de pouvoir entre militants affranchis et distanciés, de même que des variations de discours et de perception quant aux enjeux et aux modalités de leur engagement social et politique.

³ De tels groupes sont couramment désignés par l'acronyme NIMBY – *Not in my backyard* – et assoient leurs oppositions sur des préoccupations d'ordre privé (dévaluation de la propriété, bruit, etc.) sans l'inscrire dans une perspective sociale ou politique élargie (écologie, transparence politique, etc.).

⁴ Bien que le schéma vertical ne s'applique pas à toutes les organisations, la distinction entre « affranchis » et « affiliés » demeure pertinente.

En résumé

Notre démarche s'inscrit dans une perspective qui considère les relations publiques comme un mode de communication porteur de logiques et de conceptions particulières, notamment en ce qui concerne la notion d'opinion publique, dont elles ont particulièrement absorbé l'approche psychosociologique, aux côtés de notions liées à la psychologie des foules ou du public. L'espace public dans lequel s'activent les groupes de contestation sociopolitique est quant à lui considéré comme le résultat, mouvant, d'interactions entre les dimensions structurelles, médiatiques et socioculturelles d'une société à un moment donné de son histoire. La démocratie est pour sa part comprise comme un horizon idéal à réactiver sans cesse situé entre un impératif pragmatique de représentation et l'enracinement d'une culture démocratique dans les rapports vécus au quotidien. Finalement, les groupes de contestation sociopolitique ont été définis comme des ensembles militants porteurs de perspectives ou de revendications ayant une portée politique ou sociale et dont les membres agissent en fonction de degrés d'engagement pouvant varier.

Perspective théorique

La présente démarche s'inscrit dans le courant d'une sociologie critique qui semble cependant avoir été marquée jusqu'ici par un biais « média-centriste » (voir section 0). Le paradigme de la reconnaissance proposé par Axel Honneth (2006) pour renouveler la théorie critique nous a toutefois semblé particulièrement adapté à la critique des pratiques qui nous intéressent. Cette proposition est enrichie par l'apport de Nancy Fraser (2004), qui suggère de considérer la reconnaissance comme un enjeu de justice sociale. Ensemble, ces perspectives théoriques permettent de penser l'appropriation des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique en tenant compte des deux faces du dilemme qu'elle pose, soit, d'une part, sa capacité apparente d'accroître l'accès à l'espace public médiatisé et, d'autre part, les inégalités et les injustices qui persistent néanmoins sur ce plan.

Théorie critique, pathologie sociale et contradiction paradoxale

Selon Honneth, la Théorie critique constitue en quelque sorte un prolongement de la philosophie sociale, cette dernière s'intéressant aux conditions sociales d'autoréalisation des individus (Ibid., p. 40). Dans cette perspective, on considère comme des pathologies sociales les « évolutions manquées », soit les processus historiques qui mènent à une dégradation de ces conditions (Ibid., p. 35). La philosophie sociale est donc essentiellement critique en ce qu'elle se propose, en effet, d'évaluer une société donnée à l'aune d'un critère éthique préalablement déterminé, désigné comme condition nécessaire à l'autoréalisation individuelle.

À ce titre, la Théorie critique réconcilie en quelque sorte les approches de la philosophie de l'histoire et de l'anthropologie philosophique en proposant l'adoption d'un critère purement formel permettant de dégager la perspective des contingences culturelles et historiques. N'y sont donc examinées que les *conditions* de l'autoréalisation, réputés universelles en ce qu'elles concernent les possibilités de bien-être individuel, plutôt que ses modalités ou ses buts, qui peuvent varier d'une culture ou d'une époque à l'autre (Ibid., p. 40-101). C'est d'ailleurs sur le plan de ces conditions qu'Honneth propose d'opérer un changement paradigmatique.

La Théorie critique s'éloigne toutefois de la philosophie sociale par son cadre de référence sociologique, dont elle a tiré l'exigence de fonder empiriquement la critique et ce, tant du point de vue du critère lui-même que des manifestations tangibles de la pathologie identifiée. La Théorie critique se distingue également de la philosophie sociale par son cadre méthodologique. Elle a en effet adopté la thèse freudienne, forte, d'une souffrance liée à la limitation des capacités rationnelles individuelles en plus de situer dans cette souffrance le potentiel d'action permettant le passage de la théorie à la pratique de la critique (Ibid., p. 122-125).

Les théoriciens de l'École de Francfort ont en outre traditionnellement conçu les déformations historiques menant à des pathologies sociales comme des contradictions, par exemple entre la forme de rationalité propre à l'entente communicationnelle et la

raison instrumentale promue par le capitalisme. Honneth propose quant à lui d'appréhender plutôt ces processus comme des *contradictions paradoxales*, c'est-à-dire comme des progrès normatifs qui, sous la pression à l'adaptation propre au capitalisme néo-libéral et sa tendance à soumettre les rapports sociaux à des exigences économiques, ont pris une forme qui les empêche en réalité de se réaliser pleinement. De tels paradoxes altèrent ainsi les significations et les fonctions de progrès qui conservent néanmoins leur validité rationnelle et normative. Selon Honneth, la structure du capitalisme contemporain serait à l'origine d'une quantité considérable de ces contradictions paradoxales, en raison de la pression à l'adaptation qu'il véhicule. Quoiqu'il en soit, il ne s'agit donc plus de mettre en opposition différentes formes de rationalité, mais bien de chercher à percevoir, parmi les développements historiques propres d'une société, des initiatives et des institutions qui, au départ, représentent un progrès social, mais qui, en raison de la forme qu'elles prennent en contexte capitaliste, rendent impossible la réalisation effective de ce progrès (Ibid., p. 286-289).

En ce sens, on peut se demander si l'appropriation militante des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique, quoique procédant d'une intention de démocratiser l'espace public et médiatique, ne contribue pas, en réalité, à en restreindre l'accès en fonction, par exemple, de l'imposition d'exigences nouvelles en termes de communication ou d'image.

Visibilité et reconnaissance, objets de lutte

Habermas a rompu avec ses prédécesseurs de l'École de Francfort en soutenant que le cœur du social, sa structure déterminante, se trouve non pas dans l'action instrumentale, à travers le travail, mais bien dans l'action communicationnelle, l'interaction entre les membres d'une société (Ibid., p. 158). Il a ainsi jeté les bases d'une théorie qui, en identifiant les présuppositions normatives qui permettent au processus communicationnel d'être rationnel, fait la critique des développements sociohistoriques menant à la détérioration de ces conditions. Sa critique des

mécanismes du capitalisme contemporain s'appuie donc sur la « colonisation » de la sphère de l'agir communicationnel par la rationalité instrumentale, qui lui est étrangère.

Selon Honneth, bien qu'il soit fécond et révélateur, ce paradigme demeure insuffisant parce qu'il néglige la dimension conflictuelle de la vie en société et qu'il ne rend pas compte de la réalité sociale de la concurrence entre les sujets et les groupes (Ibid., p. 159). La proposition habermassienne ne correspondrait pas, non plus, à l'expérience morale vécue par les sujets, comme l'exige pourtant la fondation empirique d'un intérêt émancipatoire. En effet, Honneth pose que, lorsqu'ils sont confrontés à une atteinte de leurs attentes morales, les sujets ne font pas tant l'expérience d'un tort porté aux règles du langage et du dialogue, mais bien d'une offense aux idées intuitives de justice liées au respect de la dignité, de l'honneur ou de l'intégrité. De là, il déduit que la condition normative de l'activité communicationnelle ne se trouve pas dans sa structure, mais plutôt dans la satisfaction préalable des exigences d'identité développées et acquises socialement qu'il identifie au concept de reconnaissance (Ibid., p. 190-191).

Par reconnaissance, Honneth entend une attitude intentionnelle relevant du jugement, donc à la fois morale et performative. Cette attitude consiste à évaluer que l'autre dispose d'un ensemble de qualités connues, à affirmer positivement son existence ainsi qu'à le rendre socialement et publiquement visible et ce, en exprimant qu'on lui accorde en effet une dimension supplémentaire à sa seule capacité de mener sa vie librement, de manière rationnelle. Par cet acte, l'un confère à l'autre une valeur, une légitimité sociale (Ibid., p. 225-242). La reconnaissance repose en outre sur les actions que pose un sujet pour contraindre ses semblables à le « voir » ainsi que sur une connaissance commune des formes d'expression qui symbolisent cette reconnaissance. Pour le résumer, il s'agit d'un « comportement réactif par lequel nous répondons de manière rationnelle à des qualités que nous avons appris à percevoir chez les sujets humains » (Ibid., p. 260).

La reconnaissance, telle que la conçoit Honneth, relève donc directement de processus intersubjectifs de développement de l'identité et ce, dans une combinaison de trois sphères : la sphère intime (identité personnelle), la sphère publique (identité citoyenne-légale) et la sphère sociale (identité sociale). La première sphère est celle des relations intimes, d'amour ou d'amitié, par exemple; la seconde, de l'identité de l'individu en tant que membre responsable de la société et la dernière, de son apport et de ses capacités performatives en tant que membre du corps social (Ibid., p. 197)⁵. Par exemple, une personne sera reconnue, dans la première sphère, en tant que « figure parentale », dans la sphère publique, en tant que « citoyenne » et dans la sphère sociale, en tant que « professionnelle ». Ce, d'après les critères d'évaluation en vigueur dans la société, à un moment donné, pour la sphère concernée. La reconnaissance a donc une fonction sociale structurante, puisqu'elle consiste à affirmer publiquement la légitimité sociale d'un individu ou d'un groupe dans un rôle spécifique. À l'inverse, l'absence de reconnaissance, le mépris, confère à l'invisibilité sociale et peut donc être considérée comme participant d'une pathologie. Il s'agit donc d'un processus de négociation qui comporte une dimension de pouvoir, l'un ne pouvant contraindre l'autre à le « voir » ni à lui accorder la légitimité qu'il cherche à obtenir en mobilisant des codes culturels partagés.

Dans l'œil de cette théorie de la reconnaissance, l'espace public médiatisé devient un espace de « conflit permanent », le théâtre d'une lutte entre les individus et les groupes pour gagner l'accès aux médias publics et, ainsi, obtenir une visibilité qui donne accès à la reconnaissance en tant que membres à part entière du corps social et de participant légitime aux processus de délibération démocratique et de prise de décision politique. L'appropriation des relations publiques paraît, dans cette perspective, relever directement de tels efforts pour obtenir une « visibilité

⁵ Cette dénomination des sphères est la nôtre et n'apparaît pas telle quelle dans le texte de Honneth.

stratégique dont la finalité est de contraindre autrui à l'attention et de susciter son adhésion immédiate » (Voirol, 2005b, p. 31).

Mécanismes de contrôle et pratiques idéologiques de reconnaissance

Selon Honneth, les luttes pour la visibilité et la reconnaissance qui se déroulent dans l'espace public ne se font toutefois pas librement. Elles seraient au contraire sujettes à l'influence de « mécanismes de contrôle social du sentiment d'injustice » (Honneth, p. 213). Ces derniers opèrent soit en dépossédant les individus du mode de représentation de leurs sentiments d'injustice en les privant de l'accès au langage approprié (exclusion culturelle), soit par l'individualisation institutionnelle des sujets ou des groupes, parant ainsi à une éventuelle entente quant aux sentiments d'injustice qu'ils pourraient partager. Ces mécanismes contribueraient ainsi à assurer au groupe dominant, qui maîtrise le langage de l'expression publique et n'est pas menacé par des protestations individuelles ou isolées, la poursuite de son hégémonie culturelle.

En plus de pouvoir repérer de tels mécanismes, l'analyse critique des structures de reconnaissance doit aussi pouvoir faire la distinction entre des formes positives et des formes idéologiques de reconnaissance. Contrairement à la forme positive, « authentique », dont la finalité première consiste à s'orienter vers l'autre de manière à affirmer son existence et sa légitimité sociale (Ibid., p. 287), la forme idéologique se fait plutôt l'instrument d'une « politique symbolique dont la fonction sous-jacente est d'intégrer des individus ou des groupes sociaux dans l'ordre social dominant en leur offrant une image positive d'eux-mêmes » (Ibid.). Une pratique idéologique de reconnaissance consiste ainsi à valoriser chez l'autre des qualités particulières de manière répétée, même rituelle, de sorte qu'il développe un rapport à soi permettant d'adopter, de plein gré, les comportements, tâches et devoirs qui conviennent à la reproduction du système établi (Ibid.).

Pour être efficace, une pratique idéologique de reconnaissance doit ainsi représenter un système de convictions non seulement rationnel et correspondant à la

sphère des raisons historiquement établies, mais s'inscrivant également dans l'horizon des valeurs socialement acceptées, de sorte qu'elle soit « fonctionnellement conforme » (Ibid., p. 265) au système social au sein duquel elle opère. Son efficacité repose donc tant sur sa crédibilité que sur sa capacité à mobiliser chez les sujets un rapport à soi tel qu'ils puissent y recourir en toute rationalité et en conformité avec le système de valeurs en vigueur dans sa société. On valorisera par exemple la flexibilité et la capacité d'adaptation chez les professionnels pour que, s'identifiant comme tels, ces derniers acceptent les conditions changeantes nécessaires au profit de l'industrie. Savoir identifier de telles formes de reconnaissance peut donc, dans la pratique, devenir problématique dans la mesure où, en apparence du moins, elles fonctionnent sur la base de critères semblables à ceux qui sont exigés par les formes positives de reconnaissance.

L'une des solutions à cet écueil réside dans l'exigence, propre au courant de la théorie critique, de prouver empiriquement la présence d'un intérêt émancipatoire. Pour distinguer les formes de reconnaissance, il faudrait donc rechercher la présence d'indices empiriques pouvant laisser penser que les sujets concernés vivent une pratique de reconnaissance comme étant « répressive, restrictive ou normalisante » (Ibid., p. 250).

Un second indice se trouverait dans la matérialité de la pratique analysée. En effet une reconnaissance authentique doit selon Honneth se matérialiser sur le plan institutionnel, que ce soit par la stabilisation d'un modèle ou la cristallisation de pratiques (Ibid., p. 259). La reconnaissance des personnes homosexuelles se traduit ainsi par exemple par l'inclusion des couples de même sexe dans l'institution du mariage et la reconnaissance de la compétence égale des femmes sur le marché du travail devrait s'incarner dans une parité salariale systématique. Or, une pratique idéologique de reconnaissance ne pourrait pas se traduire matériellement à travers les différentes institutions, règles ou pratiques sociales en vigueur en raison des contraintes structurelles imposées par l'ordre social dominant. Pour reprendre le

même exemple, dans un tel cas, un discours de reconnaissance des personnes homosexuelles ne s'accompagnerait d'aucun ajustement légal, ne leur permettant notamment pas d'accéder au statut de conjoint de fait. De la même manière, le refus d'ajuster les salaires des employées d'une organisation pourrait indiquer que l'on ne reconnaît leur compétence que dans la mesure où ces encouragements permettent d'améliorer leur rendement ou leur engagement envers l'entreprise. Là encore, la prudence s'impose car il demeure possible qu'un tel écart entre une pratique de reconnaissance et son incarnation institutionnelle soit de nature temporelle plutôt qu'idéologique.

Nancy Fraser: la reconnaissance, un enjeu de justice sociale

Les difficultés soulevées par l'ancrage psychologique du paradigme proposé par Axel Honneth peuvent, du moins dans le contexte de notre recherche, être dépassées par le glissement de la notion opéré par Nancy Fraser (2004). Cette dernière fait de la reconnaissance non plus une condition nécessaire de l'autoréalisation humaine, mais un enjeu de justice sociale.

Il s'agit donc de considérer une conception bidimensionnelle de la justice sociale impliquant à la fois égalité économique et reconnaissance culturelle, deux dimensions qui se retrouvent selon l'auteure dans tous les mouvements sociaux. Elle suggère en outre qu'inégalités économiques et mépris interagissent et s'articulent de manière systématique pour former des axes d'oppression mixtes (Ibid., p. 153-159).

Pour arriver à articuler les deux paradigmes de justice en dimensions, elle élargit les problématiques propres à chacun d'entre eux. D'un côté, sa conception des problématiques de redistribution dépasse le seul rapport de classes pour intégrer les formes de revendications qui s'appuient sur l'aspect socioéconomique des injustices liées à l'identité. D'un autre côté, l'auteure ouvre le paradigme de la reconnaissance aux luttes qui débordent du cadre traditionnel de la différence et de l'identité, de façon à ce que l'aspect de lutte de classes ne soit pas, non plus, évacué des luttes de

reconnaissance. On peut ici reprendre l'exemple des combats féministes orientés vers l'abolition des écarts salariaux entre les genres, une lutte qui touche à la pleine reconnaissance des compétences professionnelles des femmes autant qu'à leur accession à un statut socioéconomique égal à celui des hommes.

L'entreprise théorique amorcée par Fraser présente l'avantage considérable de placer le déni de reconnaissance dans un cadre social plutôt que psychologique. Le mépris prend ainsi une dimension nouvelle et la reconnaissance devient une question de parité de participation à la vie sociale plutôt que de possibilité d'autoréalisation des membres de la société (Ibid., p. 159). Les dérives historiques menant à l'institutionnalisation de valeurs culturelles et de modèles de mépris qui entravent cette parité de participation devraient donc être considérées comme des pathologies sociales. Ainsi,

le déni de reconnaissance réside dans l'existence manifeste, publique et vérifiable d'obstacles à la jouissance du statut de membres à part entière de la société pour certaines personnes, et ces obstacles sont moralement indéfendables, qu'ils distordent ou non la subjectivité. (Ibid.)

De même, aborder la reconnaissance comme un enjeu de justice reconnaît à chacun non plus un droit, en quelque sorte naturel, à l'estime sociale, mais plutôt un droit égal à rechercher cette estime et ce, dans des conditions équitables (Ibid.).

La conception bidimensionnelle de la justice proposée par Nancy Fraser repose donc sur le pivot normatif de la parité de participation (Ibid., p. 161). De ce point de vue, une société juste est une société qui dispose de structures et de dispositions générales telles que chacun de ses membre adultes peut interagir avec les autres sur un pied d'égalité, en tant que pair (Ibid.). Outre ce qui touche aux dispositions légales, Fraser insiste sur deux conditions à remplir pour qu'un tel état de justice puisse être atteint, l'une « objective » et l'autre, « intersubjective ». La société doit ainsi pouvoir garantir, d'une part, une distribution des ressources matérielles qui assure à tous les individus membres d'une société une indépendance et une possibilité de s'exprimer et,

d'autre part, des institutions et des modèles culturels qui leur garantit un respect équivalent et des chances égales d'accéder à l'estime sociale (Ibid., p. 162).

Le plus intéressant, pour nous, se trouve toutefois dans une note de bas de page du texte de Fraser. Elle y reconnaît qu'il est possible d'envisager qu'il puisse exister, en plus des obstacles matériels et culturels à la parité de participation, une forme d'exclusion politique. Cette dernière maintenant certains groupes à la marge des processus de décisions et ce, même dans le cas d'une société où les conditions objectives et intersubjectives de parité de participation seraient largement remplies (Ibid.).

La conception bidimensionnelle de justice proposée par Fraser permettrait ainsi de penser les inégalités remarquées dans l'accès des sources professionnalisées à l'espace public médiatique comme participant d'obstacles matériels, culturels et politiques à la parité de participation sociale.

En résumé

La problématique de l'intégration des relations publiques au répertoire stratégique des groupes de contestation sociopolitique est abordée du point de vue d'une théorie critique renouvelée sur la base du paradigme de la reconnaissance proposé par Axel Honneth. Cette appropriation est ainsi comprise comme s'inscrivant dans des luttes de visibilité et de reconnaissance se déroulant dans un espace public où elles sont sujettes à l'effet de mécanismes de contrôle et de modèles culturels institutionnalisés susceptibles de tenir certains groupes en marge du processus démocratique.

Dans cette perspective, de tels modèles et mécanismes peuvent être considérés comme des pathologies sociales, soit comme des évolutions historiques qui mènent à des contradictions paradoxales empêchant une réelle démocratisation de l'accès à l'espace public médiatisé. En ce sens, bien que l'appropriation des relations publiques par des groupes porteurs de propositions sociales ou politiques alternatives puisse

procéder d'une volonté d'élargir le débat public et d'y inclure de nouvelles voix, cette appropriation, par la forme que prend la participation ainsi activée, s'inscrirait néanmoins dans la mise en place d'obstacles à la réalisation d'une participation paritaire de l'ensemble des groupes sociaux.

Hypothèse

À la lumière des notions exposées dans ce chapitre, nous posons en hypothèse que la pratique des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique participe à l'exercice de mécanismes de contrôle du sentiment d'injustice et qu'elle est soumise à des obstacles qui entravent la parité de participation à la vie démocratique. Corollairement, de telles pratiques forment une contradiction paradoxale.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente les principes qui ont guidé le design et la conduite de notre recherche : énoncé de posture épistémologique, stratégie de recherche, échantillon ainsi que méthodes de collecte et d'analyse des données. Après avoir exposé les modalités et les visées de notre stratégie de recherche, les questions de recherche spécifiques avec lesquelles le terrain a été abordé seront présentées, de même que les caractéristiques propres au cas retenu pour notre étude, soit la grève menée par les étudiants québécois à la session d'hiver 2005.

La posture du chercheur

Marquée par une logique d'allers-retours entre théorie et observation empirique inspirée de la démarche par théorisation ancrée (Paillé, 1994), notre travail s'appuie également sur l'approche de recherche qualitative, caractérisée notamment par l'ouverture à la parole des acteurs, à leurs expériences et aux significations qu'ils accordent à leurs réalités ainsi qu'à leurs pratiques. Cet aspect de notre recherche est reflété par la stratégie de recherche retenue, l'étude de cas, de même par la place accordée à l'analyse de pratiques et de discours d'acteurs du mouvement étudié.

À mi-chemin entre démarche inductive et déductive, notre approche comporte également une dimension théorique importante. Si nous avons tiré de cette dernière une hypothèse de recherche, notre intention n'est toutefois pas tant de la valider au sens positif du terme que de nous en servir pour éclairer le cas à l'étude et, ainsi, souligner certains traits et caractéristiques de l'utilisation des relations publiques par les groupes impliqués dans cette lutte. Notre recherche est ainsi marquée par un esprit proche d'une notion de « vérité pragmatique » (Kuhn, 1964), qui consiste à examiner la réalité à la lumière d'un prisme paradigmatique pour, ainsi, mettre des phénomènes en relief et voir s'il peut leur donner un sens. Notre démarche rejoint ainsi le projet de critique par la « mise au jour » proposé par les tenants de la théorie critique et repris par Honneth (2006, p. 144-145). Cet ancrage de la théorie dans la réalité empirique est d'autant plus important qu'il se trouve au cœur du projet de la théorie critique.

Il faut également rappeler que la recherche est fondée, au départ, sur une forme d'observation participante informelle. En effet, malgré nos précautions méthodologiques, notre démarche ne peut être complètement détachée de notre propre participation, active, aux événements liés à la grève étudiante de 2005 et ce, en tant que membre d'une association étudiante affiliée à l'ASSÉ ayant joué un rôle central au sein de la CASSÉÉ.

La stratégie de recherche : l'étude de cas

Des différentes compréhensions de la stratégie de l'étude de cas (Latzko-Toth, 2009), nous avons retenu la proposition de Robert Yin (2009). Ce dernier la présente comme une stratégie empirique qui permet de rendre compte des caractéristiques, des significations et des mécanismes d'un phénomène contemporain, considéré dans son contexte (p. 18).

Comme notre objectif est d'analyser, d'un point de vue critique, des pratiques de communication exercées par des groupes particuliers, nous avons choisi de faire une étude de cas singulière, à unités d'analyse intégrées (*single-cas study, embedded*) (Ibid., p. 46). Nous nous penchons donc sur un seul cas, la grève étudiante québécoise de 2005, pour examiner les pratiques et les discours des deux principaux groupes

militants impliqués, soit la CASSÉE et les Fédérations étudiantes universitaire et collégiale du Québec. Ce, afin de comprendre la façon dont ces pratiques sont perçues, comprises et vécues par différents acteurs de la lutte et tenter de voir si, en lien avec l'hypothèse dégagée de notre perspective théorique, elles peuvent participer à une contradiction paradoxale. Notre étude de cas se veut donc explicative en ce qu'elle est mise en lien avec le modèle de la théorie critique telle que nous l'avons présentée. Étant donné notre posture particulière, de même que la portée de notre recherche, limitée par le contexte du mémoire de maîtrise, on pourrait cependant considérer qu'elle comporte également un aspect exploratoire, dans la mesure où nous nous attendons à trouver surtout des indications sur la validité de la théorie, de même que des pistes pour préciser et raffiner la compréhension de notre objet.

Notre stratégie de recherche globale combine donc des visées à la fois théoriques et descriptives, pour constituer une itération à insérer dans le fil d'une construction explicative (Ibid., p. 141-144). Notre démarche est ainsi considérée comme une étape à mettre en lien avec, notamment, l'étude de cas menée par Gitlin (1980) et appelée à être complétée, voire revue, dans le cadre de recherches futures.

L'approche par étude de cas se caractérise en outre par la combinaison de différentes méthodes de collecte des données, de nature qualitative ou quantitative, de sorte qu'elles puissent se compléter pour arriver à une description et à une compréhension du cas qui soient les plus riches possibles. Les données utilisées dans le cadre de notre recherche ont donc été recueillies par le biais d'une analyse documentaire et d'entretiens compréhensifs. Les résultats obtenus ont par la suite été croisés pour trianguler les données (Yin, p.116) et, ainsi, en assurer la validité.

Le choix du cas à l'étude

La grève étudiante de 2005 au Québec a été choisie comme terrain d'enquête pour deux raisons. D'abord, l'expérience personnelle de cet événement est à l'origine du questionnement à la base du projet de maîtrise. Il semblait donc intéressant de

revenir sur les éléments ayant conduit à la formulation intuitive de la problématique, afin de voir si ces intuitions pouvaient être appuyées par une perspective théorique et trouver un ancrage dans une recherche formalisée.

Le cas de la grève étudiante de 2005 nous a également paru fertile sur le plan de la mobilisation des enjeux de communication et de reconnaissance, en plus d'être particulièrement adapté à un exercice comparatif. Il présente en effet l'avantage d'avoir mis en scène deux regroupements qui cherchaient à s'imposer dans l'espace public et ce, de manière indépendante, voire concurrente. De plus, ces deux regroupements non seulement nous avaient intuitivement paru se distinguer l'un de l'autre sur le plan du discours politique et des logiques liées aux communications stratégiques, mais nous savions qu'ils n'avaient pas obtenu une reconnaissance politique égale au terme de la mobilisation.

Collecte et analyse des données

Analyse documentaire

L'analyse documentaire se penche principalement sur des documents stratégiques tels que plans de communication, plans d'action et procès-verbaux¹¹. L'ensemble des documents rendus disponibles par les groupes contactés ont été lus et analysés de manière à mettre en évidence : la nature des pratiques de relations publiques et les usages mis de l'avant lors de la campagne de grève de 2005; la place et l'importance qu'elles ont occupées au sein du répertoire stratégique des groupes étudiés; les modalités de leur intégration à ce répertoire; les éléments stratégiques assortis à ces pratiques (axe de communication, positionnement, etc.), de même que l'attitude face aux médias et aux relations publiques, les discours et les logiques ayant animé ces pratiques. Les documents ont également été utilisés pour constituer et valider la trame

¹¹ La liste complète des documents consultés est disponible à l'Appendice C.

chronologique et descriptive de la grève. Ces données ont finalement été considérées en relation avec l'ensemble des données amassées afin de les trianguler.

La méthode de collecte et la teneur de l'échantillon documentaire n'ont pas été les mêmes pour les deux ensembles organisationnels étudiés. Dans le cas de la CASSÉÉ, il s'agit principalement de procès-verbaux, de cahiers de congrès et d'assemblées d'orientation ainsi que de mémoires déposés par des associations membres de la Coalition rendus disponibles sur le site Internet de l'ASSÉ, son organisation-noyau (voir section 0). Du côté des Fédérations, nous n'avons pu compter sur la collaboration des membres de la FECQ qui, malgré des appels répétés, n'ont finalement jamais retourné de documents. Il semble qu'une vacance au poste d'archiviste au moment de notre enquête n'ait pas permis de satisfaire notre demande, malgré l'intérêt manifesté pour notre recherche par les permanents de l'organisation. Nous avons donc travaillé exclusivement avec des documents de la FEUO, obtenus par le biais d'un participant 12 rencontré au cours de nos entretiens et qui est toujours lié à l'organisation. Dans la mesure où ces deux organisations ont travaillé en étroite collaboration durant la grève, le manque de documents produits spécifiquement par la FECQ ne constitue pas, en soi, un obstacle à notre analyse. La nature des documents fournis par la FEUQ est plus disparate et va du procès-verbal aux plans stratégiques officiels en passant par des fichiers personnels de suivi de campagnes et de plans d'action. Le fait que l'organisation n'ait pu fournir de procès-verbal pour l'assemblée ayant conduit à la ratification de l'entente de principe en raison d'un huis-clos a par ailleurs été considéré comme une donnée en soi. Il en a été de même quant à la disponibilité sur le web des documents relatifs à la CASSÉÉ, ces deux éléments pouvant être compris comme représentatifs de logiques et de cultures organisationnelles.

¹² Voir le portrait de PB à l'Appendice B.

Revue de presse

Une revue de presse partielle (AÉHUM, s.d.) couvrant les grands quotidiens de la région montréalaise a également été lue et annotée, afin de donner une indication sur le contexte et le traitement médiatiques, de même que pour constituer la chronologie des événements. Bien que les articles de journaux aient été utilisés pour la triangulation des données, ils n'ont toutefois pas fait l'objet d'une analyse de contenu systématique puisqu'il s'agissait pour nous d'échapper à un biais « média-centriste » (voir section 0) pour nous consacrer plutôt à l'analyse des pratiques et des discours des acteurs du mouvement.

Entretiens compréhensifs

L'analyse documentaire s'est accompagnée d'une série de huit entretiens compréhensifs menés auprès de différents acteurs du mouvement de grève de 2005. De tels entretiens se caractérisent par leur dynamique particulière, exigeant des chercheurs qu'ils s'engagent dans la discussion, afin de provoquer, en retour, l'engagement du sujet. Ils se distinguent également par la place laissée à l'interprétation lors de l'analyse du matériau (Kaufmann, 2008).

Cette liberté d'interprétation n'est toutefois pas totale. Dans le même esprit que celui de la triangulation, les données recueillies par ce biais doivent être croisées avec celles qui sont obtenues par d'autres méthodes, dans notre cas l'analyse documentaire, en plus de devoir être mises en lien avec le modèle théorique (Ibid., p. 33).

Les entretiens, d'une durée de une à trois heures et préalablement enregistrés au moyen d'un appareil numérique, ont été transcrits intégralement puis codés pour faire émerger des catégories en lien avec les concepts de visibilité, de reconnaissance et de sentiment d'injustice, suivant en cela la suggestion de Pierre Paillé (1994, p. 153). La grille d'analyse a également mis en relief : l'expérience militante et la nature de l'implication des personnes rencontrées; les objectifs visés par leur mobilisation; les logiques sous-tendues par leurs actions; leur rapport à soi, tel que rendu perceptible à

travers leur perception de l'organisation à laquelle ils étaient affiliés, du mouvement et des autres organisations impliquées; leur rapport au travail de relations publiques, aux médias et/ou aux cadrages médiatiques et, finalement, les attitudes et les sentiments liés à la recherche de reconnaissance ou à une injustice perçue dans les traitements médiatiques et politiques.

Ces catégories n'ont pas été utilisées pour quantifier des unités d'analyse, mais plutôt pour faire émerger et mettre en lumière les discours, les dispositions et les compréhensions propres aux acteurs rencontrés et aux organisations étudiées. Les récurrences ou les dissonances ont ainsi été considérées, par exemple, comme l'indication de logiques ou de perceptions particulièrement présentes au sein d'une organisation ou, au contraire, de la présence de tensions.

Les entretiens avaient donc pour objectif de permettre une meilleure compréhension de la perception qu'ont les acteurs de leur pratique, de même que de leurs logiques d'action, incarnées notamment à travers les conceptions de démocratie et d'opinion publique mobilisées par leurs stratégies d'action et de communication. Il s'agissait aussi de préciser le déroulement des événements en interrogeant des acteurs impliqués à différents niveaux du conflit. Ils devaient finalement laisser voir s'il était possible de trouver des traces de potentiels sentiments d'injustice, ou « critiques préthéoriques », considérés par les tenants de la théorie critique comme un critère d'ancrage de la théorie dans la réalité empirique (voir section 0).

L'échantillon d'informateurs¹³, même s'il ne peut être considéré « représentatif » au même titre qu'en recherche statistique, a néanmoins été construit comme s'il pouvait l'être. Les critères de sélection des participants ont donc été pondérés en cherchant à obtenir des points de vues le plus diversifiés possible.

Tout en prenant note de caractéristiques comme le sexe et l'âge des personnes interviewées, nous avons constitué notre échantillon en accordant une attention

.

¹³ Robert Yin utilise le terme *informant* plutôt que « sujet » (*subject*) pour parler des personnes interrogées dans ce type d'enquête.

spéciale au niveau d'implication de nos informateurs, de façon à diversifier l'échantillon sur le plan de la réflexivité quant aux pratiques de communication du groupe et pouvoir rendre compte d'éventuelles différences entre militants « affranchis » et « affiliés » (voir section 0). Nous comptions donc nous entretenir d'abord avec des personnes ayant joué un rôle de « leader-stratège », soit des personnes impliquées au niveau décisionnel, voire spécialisées dans les activités de communication. Il s'agissait ensuite de rencontrer des « militants », soit, en lien avec la définition proposée au chapitre précédent, des personnes engagées activement et de manière continue dans les activités de grève. Notre intention était finalement de rencontrer des « participants », c'est-à-dire des personnes qui, bien qu'elles s'étaient impliquées dans le mouvement, l'avaient fait de manière plutôt passive, en ne participant par exemple qu'à quelques activités de type assemblée générale ou manifestation nationale. Si nous avons effectivement rencontré des personnes appartenant aux deux premières catégories, le recrutement de « participants » a été plus laborieux ou, lorsque nous croyions aller à la rencontre de personnes appartenant à cette catégorie, il s'est avéré que la nature de leur participation les faisaient plutôt entrer dans la catégorie des militants. Par conséquent, si la catégorie « leaderstratège » demeure, la distinction entre « militants » et « participants » a été laissée de côté au moment de l'analyse. Le degré d'implication des personnes interviewées a néanmoins été pris en compte, afin de pouvoir rendre compte des variations qui peuvent survenir entre personnes engagées à différents niveaux, notamment sur le plan des perceptions du traitement médiatique (Halloran, Elliott et Murdock, 1970).

Seuls les quatre participants « leader-stratège » ont été directement sollicités pour une entrevue, en raison du caractère incontournable de leur rôle dans la grève de 2005. En tout, huit personnes ont été rencontrées, quatre militants et quatre « leaders-stratèges ». S'il était prévu de rencontrer quatre informateurs par groupe, soit deux par niveau d'implication, la complexité relative à la reconnaissance des affiliations et désaffiliations des associations étudiantes a fait en sorte qu'un participant que nous

considérions comme étant un membre de la FECQ s'étant joint à la CASSÉÉ s'est révélé être plutôt membre d'une association se considérant indépendante. La représentation des Fédérations étudiantes dans notre échantillon est donc légèrement en deçà de ce que nous espérions réaliser.

Il a aussi été plus difficile de recruter des femmes, les personnes s'étant portées volontaires par suite de notre appel à participation étant surtout des hommes. L'appel, diffusé par courriel dans des réseaux élargis, précisait que les personnes intéressées ne devaient préférablement pas déjà nous connaître directement, ni notre disposition générale quant à l'objet de recherche. La réponse à cet appel a par ailleurs été telle qu'il nous a fallu refuser des participants, ce qui a néanmoins permis d'effectuer une sélection parmi les volontaires pour nous assurer d'une certaine diversité dans l'échantillon.

Outre les considérations liées au degré d'implication des participants, nous avons également tenté d'introduire une variation quant à la provenance géographique des personnes rencontrées. Des entretiens ont donc été conduits auprès de deux personnes ayant vécu au moins une partie de la grève en dehors de la région montréalaise.

Les informateurs devaient également remplir un formulaire d'identification permettant de connaître leur âge, leur scolarité, leur établissement d'enseignement et leur orientation politique générale au moment des événements. Ces éléments ont été notés pour nous donner une meilleure compréhension du point de vue exprimé lors de l'entretien et nous assurer de ne négliger aucun facteur d'influence possible lors de l'analyse des discours.

Tous les informateurs de notre étude, à l'exception d'un seul, ont accepté que leur nom soit utilisé. Un bref portrait des personnes interviewées figure à l'Appendice B.

Questions de terrain, grilles d'entretien et axes d'analyse

Le design des grilles d'entretien a été guidé par les notions explorées dans le chapitre précédent et en considérant les études de cas proposées par Halloran, Elliott et Murdock (1970) et Todd Gitlin (1980). Tout en préservant un espace pour laisser émerger des catégories à partir du matériau lui-même, les grilles ont été construites en considérant les questions spécifiques de terrain suivantes, orientées en fonction d'un axe d'abord descriptif. Les entretiens et les documents ont ensuite été analysés de manière à y superposer des axes comparatif puis explicatif.

Description

Que s'est-il passé?

Quelles sont les pratiques de relations publiques employées?

Quelle importance, quel rôle sont accordés à ces pratiques?

Quel modèle de communication (asymétrique unidirectionnel, symétrique unidirectionnel, asymétrique bidirectionnel, symétrique bidirectionnel) est mis de l'avant dans ces pratiques?

Comment les acteurs perçoivent-ils l'action stratégique de communication?

Quelles sont les logiques qui animent l'action des acteurs et des organisations?

Quelles sont les notions d'opinion publique et de démocratie mobilisées par ces logiques?

Comment perçoivent-ils leur organisation, leur implication? Les autres organisations impliquées? Quel est leur rapport à elles?

Y a-t-il, dans le discours des acteurs, des traces de sentiment d'injustice, une critique intuitive ou articulée concernant le traitement médiatique et/ou la reconnaissance obtenue?

Comparaison

Quelles sont les différences/les ressemblances entre les pratiques de relations publiques de chacun des groupes?

Quelles sont les différences/les ressemblances entre la manière d'intégrer ces pratiques à leur répertoire stratégique?

Y a-t-il des différences dans la reconnaissance recherchée ou obtenue par les groupes? Si oui, quelles sont-elles?

Y a-t-il des différences entre les logiques qui animent les participants du point de vue des stratégies de communication et des plans d'action? Si oui, quelles sont-elles?

Y a-t-il des différences entre les réactions des acteurs quant au traitement médiatique et/ou aux cadres d'interprétation médiatique? Si oui, quelles sont-elles?

Explication

Comment le niveau d'implication, l'expérience militante, les caractéristiques socio-démographiques ou autres facteurs émergeants affectent-ils les différences entre les pratiques et les logiques des acteurs et des organisations?

Quels sont les liens, s'il y en a, entre les perceptions des organisations et de l'implication personnelle et les logiques d'action?

Quels sont les liens, s'il y en a, entre la perception et la compréhension des relations publiques et le rapport aux médias?

Quels sont les liens, s'il y en a, entre l'intégration des relations publiques et la reconnaissance recherchée ou obtenue?

Les grilles d'entretien ont par ailleurs été construites en fonction du niveau d'implication des personnes rencontrées. Elles étaient donc légèrement différentes selon qu'il s'agissait de « leaders-stratège » ou de militants, les premières abordant plus directement les thèmes liés aux stratégies d'action et de communication. Puisqu'il s'agissait d'entretiens compréhensifs, les questions n'ont pas été posées les unes après les autres. Les thèmes à explorer ont plutôt été amenés par le biais d'inducteurs de récit et « cochés » au fur et à mesure qu'ils étaient abordés. Un sujet n'était ainsi directement amené qu'au besoin, pour relancer la conversation ou si le thème n'avait pas déjà été abordé au fil de la discussion. Des questions ouvertes étaient également posées en fin de rencontre, afin de permettre à la personne interviewée de s'exprimer le plus librement possible sur les aspects du mouvement qu'elle jugeait important d'aborder, de même que sur environ cinq éléments qu'elle jugeait comme étant des réussites – personnelles, de l'organisation ou du mouvement dans son ensemble – et cinq qu'elle considérait, au contraire, comme des faiblesses. Cette stratégie s'est d'ailleurs avérée féconde, permettant souvent de mettre davantage en relief les logiques propres à l'action des personnes rencontrées ou encore d'aborder des thèmes et des éléments dont l'importance n'avait pas été soupçonnée au moment de construire les grilles. Plusieurs informateurs avaient par exemple été frustrés de la perte de visibilité attribuée au décès du pape Jean-Paul II au moment où le gouvernement et les Fédérations étudiantes parvenaient à une entente de principe 14, un élément dont l'importance nous avait échappé et dont le souvenir, toujours vif près de cinq ans plus tard, témoigne de l'importance accordée à la couverture médiatique.

Lorsque des éléments factuels ou des événements nouveaux étaient mentionnés, ceux-ci étaient validés lors des entretiens suivants, lorsque c'était possible. Les grilles étaient donc flexibles et, si un thème d'intérêt surgissait dans la discussion, les personnes interviewées étaient encouragées à poursuivre dans cette voie, une stratégie qui laissait voir l'importance accordée, par exemple, aux questions de visibilité ou de concurrence entre les organisations.

¹⁴ Voir la Chronologie à l'Appendice A.

CHAPITRE IV

ÉTUDE DE CAS: LA GRÈVE ÉTUDIANTE DE 2005

Ce chapitre présente notre étude de cas proprement dite. Nous y proposons d'abord de replacer la grève dans son contexte historique, puis d'en faire le récit chronologique afin d'en affiner la compréhension. Le portrait des acteurs et la description notamment des stratégies, des logiques et des tensions actives au sein de la CASSÉÉ et des Fédérations étudiantes collégiale et universitaire du Québec sont ensuite présentés.

La grève étudiante de 2005 s'inscrit dans une histoire

La grève étudiante de 2005 s'inscrit dans l'histoire des mouvements sociaux québécois et, plus spécifiquement, de l'évolution du mouvement étudiant au Québec. La grève de 2005 a en effet été marquée par l'émergence des pratiques altermondialistes, d'une part, et, d'autre part, par les tensions qui ont marqué le développement du mouvement étudiant québécois. Un bref aperçu de ces deux éléments de contexte permettront donc de mieux comprendre certaines des caractéristiques et des enjeux propres au cas étudié.

Altermondialisme, diversité des tactiques et action symbolique

Dans Québec en mouvements : Idées et pratiques militantes contemporaines, Francis Dupuis-Déri (2008, p. 5) fait remarquer que le Sommet des Amériques qui s'est tenu à Québec en 2001 a considérablement marqué les idées et les pratiques militantes des mouvements sociaux québécois. Des données recueillies lors de nos entretiens tendent d'ailleurs à confirmer cette impression, plusieurs de nos informateurs ayant identifié le Sommet de 2001 comme un point tournant, sinon le début de leur implication militante (*voir* Appendice B).

Non seulement ce moment a-t-il participé au renouvellement du militantisme québécois (Lamoureux, 2008), mais il a également contribué à la formation de certains des axes de pratique autour desquels ce militantisme s'articule depuis. Le principe de « diversité des tactiques » devait ainsi permettre aux différents moyens employés par des militants sur le terrain d'être utilisés de manière complémentaire dans la construction d'un rapport de force avec les autorités politiques, d'éviter la division du mouvement sur la base des actions privilégiées et, de cette manière, de contourner l'écueil du débat violence — non-violence (Gaudet et Sarrasin 2008, p. 183). Cette notion, mise de l'avant par l'action de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) à l'occasion du Sommet, continue aujourd'hui d'animer les discussions et de guider les rencontres entre militants agissant en fonction d'une cause commune mais selon des principes d'action différents (Ibid., p. 257-258).

En lien avec ce principe, les mobilisations altermondialistes ont également participé à la montée en importance de l'action dite symbolique et caractérisée par sa forme « festive », ludique et colorée. Ce mode d'action se réclamant d'un pacifisme absolu se distingue ainsi de la désobéissance civile par sa forme, mais il s'en différencie également par son objectif. Plutôt que de chercher à exposer la violence du système, l'action symbolique vise en effet à créer l'événement, à s'inscrire dans l'espace médiatique et pénétrer l'opinion publique en cherchant à créer l'opportunité d'un débat *a posteriori* (Tenenbaum, 2006, p. 96). Costumes colorés, mascottes, tamtams, fanfares et mises en scène théâtrales, voire clownesques, s'inscrivent ainsi désormais dans le rituel de la manifestation, reprenant des éléments de tradition carnavalesque dans un esprit de société de l'image. La grève étudiante de 2005 fournit

de nombreux exemples de ce type d'action, les militants utilisant le « 103 » emblématique de leurs revendications à toutes les sauces et profitant par exemple du congé pascal pour mettre en scène un « Chemin de croix de l'endettement » ¹⁵. Tenenbaum (Ibid.) qualifie cette forme d'action de « militantisme médiatique », une notion qui fait écho aux travaux de Champagne sur les relation entre médias et mouvements sociaux (*voir* section 0).

Le mouvement étudiant québécois : de combats en concertations

L'histoire du mouvement étudiant québécois débute vers la fin des années 1950 (Lacoursière, 2007). Si les années 1960 ont surtout été marquées par une quête de reconnaissance et la construction d'identité du mouvement, les années soixante-dix ont pour leur part marqué une phase de combativité lancée par les mouvements de 1968 ayant notamment mené à la création de l'UQAM et suivie, vers la fin des années 1980 et le début des années 1990, par un virage corporatiste (Ibid., p. 8-17). Le mouvement étudiant québécois suivrait en cela, avec quelques années de décalage, l'évolution du monde syndical, en plus d'être marqué par le contexte sociopolitique au sein duquel il interagit avec les autres composantes de la société (Ibid, p. 24).

Aussi l'histoire entière du militantisme étudiant québécois est-elle marquée par l'axe collaboration – confrontation et ce, de la fondation, de la première association étudiante, l'UGEQ¹⁶, au milieu des années 60 jusqu'à nos jours. La grève générale étudiante de 2005, la huitième depuis les débuts du mouvement étudiant québécois¹⁷, ne fait pas exception, les deux pôles étant portés par l'un des groupes en présence. En effet, les Fédérations étudiantes (FECQ et FEUQ) s'inscrivent traditionnellement dans le courant corporatiste prônant la concertation, le partenariat et la négociation, ce

¹⁵ À ce sujet, voir par exemple les articles de Malorie Beauchemin (2005) et de Stéphane Baillargeon (2005).

¹⁶ Union générale des étudiants du Québec, fondée suite à la volonté d'organisations locales, nouvellement formées, de sc regrouper au niveau national (Lacoursière 2008 p.18).

¹⁷ Des mouvement étudiants de grève générale se sont produits au Québec en 1968, 1974, 1978, 1986, 1988, 1990, 1996 et 2005.

dernier prenant corps lors de la séparation, en 1978, du Rassemblement des associations étudiantes universitaires (RAEU) de l'Association nationale des étudiantes et des étudiants du Québec (ANEEQ) et la fondation de la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ), deux organisations dont elles sont les héritières. Quant à l'ASSÉ et la Coalition dont elle a été à l'origine, la CASSÉÉ, elles se réclament plutôt du syndicalisme de combat et des principes de démocratie participative hérités de l'ANEEQ, cette dernière ayant privilégié jusqu'à sa dissolution, en 1994, une approche centrée sur la mobilisation et la confrontation. Ce courant porte également les traditions d'un mouvement étudiant revendiquant la gratuité scolaire et la fin de l'endettement étudiant, en plus de s'intéresser à un ensemble de luttes sociales, politiques et de solidarité internationale (Ibid., p. 21-26; 60-65; 118; 162). Depuis le début des années 1990, les Fédérations étudiantes se sont imposées au sein du mouvement étudiant québécois, tandis que le courant syndicaliste n'a cessé de chercher à se constituer en pôle qui pourrait obtenir une reconnaissance, d'abord au sein du Mouvement pour le Droit à l'Éducation (MDE)¹⁸, puis de l'ASSÉ (Ibid., p. 69; 117; 157).

La grève de 2005 s'inscrit donc clairement en continuité avec ces tensions qui ont marqué le développement et l'action du mouvement étudiant québécois au fil de son histoire, tant du point de vue des modes d'action privilégiés par ses principaux acteurs que de leurs structures et revendications respectives.

Un bref rappel de la grève de 1996, la dernière en date au moment du déclenchement des campagnes de 2005, permet par ailleurs de mieux comprendre les positions et les orientations de l'ASSÉ et de sa Coalition élargie, particulièrement en ce qui concerne ses relations avec les Fédérations étudiantes. La mobilisation avait alors été amorcée en réaction à l'intention annoncée du gouvernement du Parti Québécois de dégeler les frais de scolarité. Tandis que la FEUQ concentrait ses efforts sur le

¹⁸ Fondé en 1995, le MDE est dissout à l'automne 2000. L'ASSÉ voit le jour peu après, en février 2001 (Lacoursière, 2008, p. 120 et 162).

lobbying et reprenait sa revendication traditionnelle d'une loi-cadre sur les frais de scolarité, le MDE lançait de son côté un ultimatum assorti d'un appel à la grève générale pour réclamer l'abolition de la cote R, des frais afférents, la fin des compressions budgétaires ainsi que le gel des frais de scolarité et des modifications au régime des prêts et bourses (Ibid., p. 117-123). Qualifié de « spontané » par les porteparoles des Fédérations étudiantes (Gingras, 1996), le mouvement de grève du MDE a toutefois pris de l'élan dans les cégeps, ce qui a donné l'occasion aux représentants des Fédérations étudiantes de s'entretenir avec la ministre Pauline Marois et de faire valoir leurs propositions (Trottier, 1996). Le Conseil de Coordination des cégeps en grève – organe mis sur pied par le MDE pour représenter les cégeps mobilisés – n'a jamais été reconnu par la ministre, qui a préféré ne s'entretenir qu'avec les représentants de la FECQ et de la FEUQ, jugées plus représentatives (Breton, 1996). Ces derniers s'estimeront satisfaits des engagements de la ministre, allant jusqu'à annoncer la fin prochaine du mouvement alors que les assemblées générales ne s'étaient pas encore prononcées (Cauchon, 1996).

Portant le souvenir amer de cette « récupération », l'ASSÉ et sa Coalition élargie, la CASSÉÉ, ont cherché tout au long de la campagne de 2005 à éviter que le scénario de 1996 ne se reproduise. Elles ont donc cherché à prendre les moyens de s'imposer dans les négociations et diffusé continuellement des appels à la méfiance envers les Fédérations étudiantes et ce, avant même que le mouvement de grève ne soit officiellement lancé.

En résumé

La mouvement de grève étudiant de 2005 est marqué par les changements que le mouvement altermondialiste a insufflé aux mouvements sociaux québécois, en particulier du point de vue des modes d'action privilégiés. Ce tournant est notamment caractérisé par l'apparition du principe de diversité des tactiques et du paradigme de l'action symbolique.

La grève de 2005 s'inscrit également dans l'histoire du mouvement étudiant québécois et de ses tensions, articulées autour de l'axe concertation – confrontation. Le souvenir de la grève de 1996 et de la « récupération » des Fédérations à l'endroit du MDE a par ailleurs contribué à aviver ces tensions lors de la grève de 2005.

Portrait des acteurs

Cette section se propose de faire un bref portrait des trois principaux acteurs de la grève étudiante de 2005 : les Fédérations étudiantes universitaire et collégiale du Québec, la CASSÉÉ et le gouvernement du Québec. Les Fédérations étudiantes sont ici traitées comme un ensemble en raison de leurs liens organisationnels stratégiques et de leur collaboration étroite durant la grève de 2005. Ensemble, elles constituent donc l'une des unités d'analyse dans la présente étude de cas, aux côtés de la CASSÉÉ.

Cette présentation des acteurs serait toutefois incomplète si quelques mots n'étaient pas également dits sur le gouvernement auquel ils se sont opposés en 2005.

Les Fédérations étudiantes : la FECQ et la FEUQ

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a été créée en février 1989, sous le nom de Fédération des étudiantes et étudiants du Québec (FÉÉQ) (Lacoursière 2007, p. 72). La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a quant à elle été fondée en mars 1990 (Ibid., p.73), dans la même intention d'incarner un pôle corporatiste axé sur la concertation au sein du mouvement étudiant québécois.

En 2005, les deux Fédérations exercent une certaine hégémonie sur la représentation étudiante nationale. Comptant dans leurs rangs respectivement 170 000 et 40 000 membres à cette époque, la FEUQ et la FECQ sont des interlocuteurs réguliers du gouvernement et des médias en matière de condition étudiante.

Selon le descriptif officiel disponible en ligne, la FECQ

étudie, promeut, protège, développe et défend les intérêts, les droits et les préoccupations des étudiantes et étudiants des collèges du Québec, en tant qu'étudiantes et étudiants tout comme en tant que citoyennes et citoyens.

Se positionnant comme « la voix des étudiantes et des étudiants au niveau national », elle est constituée d'un Congrès qui se réunit six fois par année et reçoit les recommandations de trois commissions consultatives : la Commission des affaires sociopolitiques, la Commission des affaires institutionnelles et la Commission des affaires collégiales. Un Conseil d'administration, formé des représentants des associations membres, s'occupe quant à lui des questions financières et relatives aux Règlements généraux. Finalement, l'Assemblée générale est souveraine et se réunit une fois par année tandis que le Conseil exécutif, composé de sept membres élus, coordonne les activités de l'organisation en fonction des mandats reçus des différentes instances. Les votes du Congrès et de l'Assemblée générale se font selon des principes de semi-proportionnalité et de double majorité, ceci ayant pour but d'assurer la représentation du poids respectif de chaque association au sein de la Fédération tout en garantissant qu'aucune d'entre elle ne puisse pour autant prendre le contrôle sur cette base.

D'après son site officiel, la FEUQ se donne pour sa part comme mandat

de défendre une éducation humaniste comme choix de société. De plus elle s'attarde particulièrement à défendre ses membres avant, pendant et après leur passage à l'université en revendiquant, en particulier, une éducation accessible, de qualité, qui favorise le développement du savoir-être et du savoir-faire.

La FEUQ, qui se positionne en tant que « plus important acteur jeune au Québec », est en effet une organisation d'envergure. Son personnel élu reçoit une « allocation de subsistance » et son budget annuel, qui tournait en 2005 autour du million de dollars (Touzin, 2005), lui permet d'embaucher recherchistes, attachés de presse et personnel politique ainsi que de produire des campagnes publicitaires et du matériel de promotion distribué à large échelle. Sa structure est semblable à celle de la FECQ. Elle est constituée, d'abord, d'une Assemblée générale annuelle se réunissant une fois l'an pour convenir notamment des orientations de l'année à venir et procéder à l'élection du

comité exécutif. Ce dernier est constitué d'un président, de vice-présidents aux affaires universitaires, institutionnelles et sociopolitiques ainsi que de coordonnateurs aux affaires internes et aux communications, aux affaires internationales et fédérales et, finalement, aux affaires régionales. Y siège également le président du Conseil national des cycles supérieurs (CNCS-FEUQ). Ces « officiers » sont chargés d'assurer le fonctionnement et la coordination de l'organisation, en fonction des mandats qui lui sont confiés et du principe de souveraineté locale des associations membres. Un Congrès se réunit quant à lui quatre fois l'an pour prendre les décisions en toutes matières sur la base des recommandations des trois commissions qui lui sont affiliées, soit la Commission aux affaires universitaires, la Commission des affaires sociopolitiques et la Commission des affaires institutionnelles. Les votes se prennent alors selon le mode semi-proportionnel et un consensus aux deux tiers constitue la norme pour l'adoption d'une orientation ou d'un document de travail. Les décisions prises en congrès sont entérinées par un Conseil d'administration, composé d'un représentant par association membre et responsable également d'approuver les dépenses effectuées à partir du fonds de campagne. Le CNCS-FEUQ bénéficie quant à lui du statut de conseil autonome et regroupe les représentants des associations de deuxième et troisième cycle. Il se rapporte au congrès, de la même manière que les diverses commissions.

Conformément à leur politique de concertation, les deux Fédérations étudiantes participent régulièrement à des instances, réunions et commissions gouvernementales touchant à leurs champs d'intérêt.

En 2005, leur campagne a été entièrement centrée sur une revendication commune : le retour des 103M\$ du programme de bourses de l'AFE convertis en prêts.

CASSÉÉ : la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante Élargie

La CASSÉÉ a été créée, comme son nom l'indique, à l'initiative de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). Lors du congrès des 29 et 30 janvier

2005, les membres de l'ASSÉ ont en effet adopté la proposition d'inviter les associations étudiantes non-membres, qu'elles soient affiliées aux Fédérations étudiantes ou non, à se joindre à l'ASSÉ au sein d'une Coalition articulée autour de revendications et d'une perspective de syndicalisme de combat communes. La formation de la Coalition avait notamment pour but de permettre une coordination aussi étroite que possible du mouvement de grève et de mettre en œuvre des pratiques de démocratie participative assurant aux assemblées générales le contrôle du mouvement auquel elles allaient participer. La mise en œuvre de la Coalition visait ainsi à éviter la répétition de 1996 (voir p. 59) et à donner du poids à la perspective représentée par l'ASSÉ au sein du mouvement étudiant québécois et ce, tant face au gouvernement que dans l'espace médiatique.

Officiellement fondée lors de son premier congrès, tenu les 26 et 27 février 2005, la Coalition est organisée en assemblée des représentants des associations membres, chargés de relayer les positions de leur assemblée générale respective auprès de la Coalition, et vice-versa. Le Congrès de la CASSÉÉ s'est réuni à toutes les semaines durant la grève, chaque fois dans un lieu différent.

Une association étudiante était considérée membre de la Coalition et avait droit de vote si elle avait adopté une plateforme minimum de revendications communes. Elle devait également soit détenir un mandat de principe de grève à l'atteinte d'un plancher de 7 associations étudiantes ayant un mandat semblable, être ou avoir été en grève générale illimitée. Ce droit de vote leur était reconnu en Congrès par le vote des membres présents. Les décisions étaient prises à majorité simple, par vote à main levée après la tenue d'un vote indicatif permettant de prendre en compte l'avis des personnes non-membres présentes. La démocratie participative étant au cœur des préoccupations de la CASSÉÉ comme de l'ASSÉ, la volonté des militants telle qu'exprimée notamment par leur assemblée générale était considérée souveraine au sein des structures de la Coalition. À sa fondation, la CASSÉÉ exigeait du gouvernement :

- Qu'il abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide Financière aux Études et retire la coupure de 103 millions;
- Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;
- Que le gouvernement révise le système d'Aide Financière aux Études et bonifie le montant en bourse accordé aux familles monoparentales;
- Qu'il renonce au Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR);
- Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia;

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, la Coalition revendique du gouvernement :

- Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial afin d'en garantir l'accessibilité et la qualité.

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'Aide Financière aux Études qui éliminerait l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et qui garantirait un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux.

La plateforme minimale à être adoptée pour être membre de la Coalition se limitait toutefois à

- Que le gouvernement abolisse la réforme de l'Aide Financière aux Études;
- Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial.

Ces deux revendications était en outre continuellement inscrites dans « une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant ».

Des comités chargés de la coordination, des négociations, du maintien et de l'élargissement de la grève et, finalement, des relations avec les médias ont également été constitués au sein de la CASSÉÉ. Tous ces comités devaient compter au moins un membre de l'exécutif de l'ASSÉ ainsi qu'un nombre paritaire d'hommes et de femmes.

Le nombre des membres de la Coalition a varié au long de la grève en fonction des votes des assemblées générales. Les différentes estimations disponibles permettent toutefois de penser qu'ils étaient entre 25 000 et 40 000 au déclenchement de la grève et entre 50 000 et 70 000 au moment d'appeler au repli stratégique.

La CASSÉÉ devait pouvoir compter sur une participation financière de l'ASSÉ – qui gérait alors un budget d'approximativement 100 000\$ par année (Cahier de congrès des 24 et 25 avril 2004) et sur une contribution des associations participant à la Coalition, au prorata de leur poids en nombre de membres. En réalité, ces cotisations n'ont toutefois pas toutes été versées. En comptabilisant les dons versés par certaines d'entre elles, par des syndicats et d'autres groupes ayant été sollicités, la participation de l'ASSÉ et les prêts consentis par quelques associations étudiantes ainsi que les comptes à payer inscrits au Cahier de congrès de l'ASSÉ des 14 et 15 mai 2005, le budget de la CASSÉÉ pour la grève de 2005 peut être estimé à un peu plus de 60 000\$.

Le gouvernement

Arrivé au pouvoir le 14 avril 2003, le gouvernement libéral de Jean Charest annonçait à l'inauguration de son mandat qu'il se donnait pour mission de procéder à une « réingénierie de l'État ». L'entreprise, renommée « modernisation de l'État » par la suite, remettait en question le modèle de l'État providence et de ses relations avec les citoyens en mettant l'accent sur l'efficacité, l'efficience et l'économie (Rouillard et al., 2008). Les débuts de ce gouvernement ont donc été marqués par les réactions des syndicats, groupes de pression et associations communautaires opposés à cette révision du système fiscal, des programmes sociaux et des structures de l'État.

Au moment des mobilisations qui ont mené à la grève de 2005, le ministère de l'Éducation est dirigé par Pierre Reid. Ce dernier est cependant remplacé par Jean-Marc Fournier à l'occasion d'un remaniement ministériel, peu avant le déclenchement officiel de la grève par la CASSÉÉ.

Récit des événements

Pour mieux comprendre le contexte de la grève étudiante de 2005, nous proposons dans cette section un survol des principaux événements qui l'ont précédée et qui en ont marqué le déroulement¹⁹.

L'étincelle

En décembre 2003, le gouvernement libéral de Jean Charest, alors au début de son premier mandat, adopte la Loi 19 sur la réforme de l'AFE. L'initiative prévoit notamment la mise en ligne du système et le versement mensuel, plutôt que trimestriel, de l'aide qui est également désormais attribuée exclusivement sous forme de prêts, la conversion en bourses se faisant à la fin de l'année scolaire, selon le revenu réel de l'étudiant. Le projet est dénoncé par les associations étudiantes, qui y perçoivent notamment une atteinte à l'autonomie financière des étudiants ayant recours à l'AFE.

Le 30 mars 2004, le budget provincial déposé par le ministre Séguin annonce des coupures de l'ordre de 63M\$ dans le régime de l'AFE. L'ASSÉ, la FECQ et FEUQ dénoncent ces compressions à l'occasion de leur participation à la manifestation de la Coalition « J'ai jamais voté pour ça! » ²⁰, qui marque le premier anniversaire de l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de Jean Charest.

Un mois plus tard, le 30 avril, le ministre de l'Éducation Pierre Reid précise les changements apportés au régime de l'AFE à compter de septembre 2004 et confirme que les coupures au programme totalisent 103M\$. Cette annonce marque le début de mobilisations qui vont mener au déclenchement de la 8^e campagne de grève générale illimitée de l'histoire du mouvement étudiant québécois.

¹⁹ Pour une chronologie détaillée, voir l'Appendice A.

La Coalition « J'ai jamais voté pour ça! » regroupe des organismes syndicaux et communautaires opposés au projet de « réingénierie de l'État » proposé par le gouvernement Charest lors de son premier mandat.

À l'été, le gouvernement tient le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, au cours duquel il est question notamment de décentraliser la gestion des programmes du collégial pour accorder plus de pouvoirs aux établissements et ajuster l'offre de programmes et de cours en fonction des besoins du marché. Les deux Fédérations étudiantes participent à la consultation, tandis que l'ASSÉ, fidèle à sa position anticoncertation, boycotte l'événement.

L'escalade

À la rentrée, les changements annoncés entrent en vigueur et les mobilisations s'intensifient : les Fédérations étudiantes tiennent des « marathons téléphoniques » et des manifestations s'organisent. L'ASSÉ lance un ultimatum au ministre Reid, demandant notamment le retrait de la réforme de l'AFE et l'abandon de tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché de l'enseignement collégial avant le 23 octobre suivant, faute de quoi elle menace de déclencher une campagne de grève générale illimitée pour obtenir gain de cause.

Cet ultimatum a été largement médiatisé à l'occasion du Forum des Générations organisé par le gouvernement libéral les 13 et 14 octobre 2004. L'ASSÉ, encore une fois, boycotte l'événement et manifeste à l'extérieur de l'endroit où se tient la réunion. La FECQ et la FEUQ ont quant à elles obtenu du gouvernement d'y être invitées, dans l'intention de convaincre le ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de couper 103M\$ au budget de l'AFE. Devant son refus, les représentants des Fédérations quittent la table avec éclat.

Novembre marque une nouvelle étape dans la mobilisation. Dès le 1^{er} du mois, l'ASSÉ lance officiellement sa campagne de grève générale illimitée. Le 10, les Fédérations rassemblent 12 000 personnes pour manifester dans les rues de Montréal et de Québec. Le 19, l'ASSÉ, la FECQ et la FEUQ participent à une nouvelle manifestation de la Coalition « J'ai jamais voté pour ça! », organisée à l'occasion du Congrès du Parti libéral du Québec. La FEUQ profite de l'occasion pour publier un

sondage Léger Marketing selon lequel 75% des Québécois appuient leur revendication d'annuler la coupe de 103M\$ au programme de bourses de l'AFE²¹.

En décembre, le mouvement d'opposition reste actif. Des militants de l'ASSÉ occupent les bureaux de Magog du ministre Reid le temps d'une journée et des étudiants du Conservatoire d'art dramatique s'invitent sur la scène de la cérémonie des prix Gémeaux pour dénoncer les coupures à l'AFE. Quelques jours plus tard, la FEUQ bloque symboliquement les entrées des bureaux du Ministère de l'Éducation à l'aide de sapins de Noël.

La grève

En janvier 2005, le ministre Reid réagit aux mobilisations en dévoilant la mise en place d'un programme de Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR). À cette occasion, il déclare également qu'il renonce à son projet de décentralisation des cégeps, tout en insistant sur la nécessité pour le réseau collégial de s'adapter aux réalités et aux besoins du marché de l'emploi. Après cette annonce, la mobilisation s'accélère.

En effet, le 18 janvier, les étudiants de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) tiennent une journée de grève symbolique. Le 22 janvier, les Fédérations étudiantes convoquent l'Assemblée des étudiants du Québec (AEQ), qui regroupe les deux organisations, pour discuter des possibilités de grève. Des associations indépendantes sont alors exceptionnellement invitées à se joindre à la discussion. Bien que certaines d'entre elles quittent la table, insatisfaites du processus et des propositions présentées, les représentants des Fédérations y conviennent néanmoins d'un plan d'action. Une semaine plus tard, les membres de l'ASSÉ adopte en congrès les bases qui mèneront à la formation de la CASSÉÉ.

Le 16 février, la FEUQ organise une action au Château Montebello, où le Conseil des ministres est réuni. Quelques dizaines de ses membres s'introduisent dans la salle

²¹ Voir par exemple Gauchy, 2004.

de réunion dans l'intention d'y faire un *sit-in* et de distribuer des tracts aux ministres présents. L'action tourne mal et l'affrontement avec les forces de sécurité, très médiatisé, fait des blessés. L'incident n'est pas sans marquer profondément la suite des événements.

Quelques jours plus tard, Jean-Marc Fournier remplace Pierre Reid à la tête du ministère de l'Éducation avec le mandat de mettre fin à la crise qui s'envenime. Ce qui n'empêche pas le mouvement de grève de se mettre en branle : amorcée par deux associations de l'Université de Montréal, la grève générale illimitée est officiellement déclenchée le 24 février par la quinzaine d'associations étudiantes alors membres de la CASSÉÉ et représentant alors entre 25 000 et 40 000 étudiants. Le même jour, les représentants des Fédérations étudiantes sont invités à rencontrer le nouveau ministre. Le lendemain, ce dernier pose ses conditions pour ouvrir les négociations : afin d'éviter que Montebello ne se reproduise, les étudiants doivent renoncer aux « moyens de pression violents », ce que la FEUQ accepte de faire publiquement.

Fin février, cette dernière lance une campagne de publicité télévisuelle demandant le retour des 103M\$. Souhaitant marquer sa différence, la CASSÉÉ reprend pour sa part le symbole du Carré Rouge qui, épinglé aux vêtements, doit symboliser la solidarité avec la grève de la Coalition.

Le 3 mars, la CASSÉÉ rassemble près de 3 000 personnes dans les rues de Sherbrooke à l'occasion d'une première manifestation nationale. Le même jour, la FECQ appelle officiellement ses membres à entrer en grève générale illimitée. Près d'une semaine plus tard, le 8 mars, la FEUQ fait de même et ce, pour la première fois de son histoire. Le lendemain, 9 mars, marque un point tournant dans la grève : tandis que le comité négociation de la CASSÉÉ rencontre le ministre Fournier, des militants de la Coalition prennent l'initiative d'occuper ses bureaux de Châteauguay. L'entreprise se solde par une douzaine d'arrestations pour méfaits. Devant le refus des représentants de la CASSÉÉ de dénoncer la « violence » perpétrée par ses membres, le

ministre coupe les ponts avec l'organisation, qui est demeurée exclue des négociations pour toute la durée de la grève.

La mobilisation se poursuit néanmoins et les associations locales, toutes affiliations confondues, poursuivent leurs actions symboliques et leurs manifestations. Le 12 mars, la CASSÉÉ organise une deuxième manifestation nationale. À cette occasion, 12 000 personnes défilent dans les rues de Montréal. Le 15 mars, le ministre Fournier dépose une première offre : un réinvestissement de 29M\$ qui ne touche toutefois qu'une partie des étudiants et qui s'accompagne d'une pénalisation de la poursuite des études au-delà du délai prescrit. Le lendemain, la manifestation organisée par les Fédérations et à laquelle la CASSÉÉ a choisi de participer réunit 100 000 personnes, du jamais vu. Le nombre d'étudiants en grève ce jour-là est estimé à 200 000. Le même jour, le ministre bonifie son offre pour déposer une proposition « finale » s'articulant autour d'un programme de remise de dette représentant un réinvestissement de 95,5M\$, dont 41,5M\$ cette année-là.

Le 17 mars, la publication d'un sondage TVA – Léger Marketing annonce que « Une majorité de Québécois appuient le gouvernement » et la CASSÉÉ amorce sa « Semaine de perturbation économique ». Blocages, *sit-in* et occupations se multiplient et, tandis que les Fédérations lancent une version anglaise de leur publicité télévisuelle, les bureaux des députés locaux sont le théâtre de manifestations, des étudiants déclenchent une grève de la faim et d'autres encore se rassemblent notamment dans des *study-in* publics. Le Regroupement étudiant des facultés d'administration de l'Est du Canada (REFEAC) tente alors de s'immiscer dans le débat en se proposant de jouer un rôle de médiateur, une offre rejetée par l'ensemble des groupes étudiants en présence. La semaine suivante, le 24, des militants de la CASSÉÉ réussissent à occuper les bureaux de l'AFE situés au Complexe G, à Québec, pendant que 5 000 personnes marchent dans les rues de la ville sous la bannière de la Coalition. Au même moment, le ministre rejette la contre-proposition déposée par les Fédérations, qui suggéraient de financer le retour des sommes coupées au budget de l'AFE en étalant sur 5 ans les

baisses d'impôts promises par le gouvernement. La Fédération des cégeps commence alors à s'inquiéter publiquement du sort de la session en cours.

Fin mars, le gouvernement et les Fédérations étudiantes s'entendent pour amorcer un nouveau cycle de négociation dont ils conviennent cette fois de garder les détails secrets. Ces dernières mettent néanmoins en scène une manifestation-spectacle qui rassemble des milliers de personnes au parc Lafontaine, dont des dizaines d'artistes et de personnalités publiques venues témoigner de leur appui aux grévistes. Du côté de la CASSÉÉ, les blocages – et les arrestations – se poursuivent. Le 31 mars, la Coalition organise une marche de solidarité avec les personnes assistées sociales²² qui culmine par une action de « réappropriation » au IGA du Complexe Desjardins, à Montréal. Le même jour, la FEUQ réplique au sondage TVA en publiant à son tour une étude Léger Marketing selon laquelle « 73% des Québécois appuient les étudiants ».

Le 1^{er} avril, les représentants des Fédérations étudiantes et le gouvernement parviennent à une entente de principe qui prévoit le retour graduel des 103M\$ à partir de l'année suivante. Si la FEUQ accepte de recommander l'offre à ses membres, la FECQ choisit pour sa part de la présenter à ses assemblées sans se prononcer tandis que la CASSÉÉ encourage plutôt ses membres à poursuivre la grève pour tenter de s'imposer au ministre. Les assemblées générales, particulièrement dans les cégeps, sont houleuses et les étudiants sont divisés. Plusieurs associations mettent fin à la grève tout en refusant d'avaliser l'entente, des membres de la FEUQ dénoncent publiquement sa gestion de la crise et la plupart des associations membres de la CASSÉÉ refusent de rentrer, frustrées que leurs revendications aient été ignorées et dénonçant la « récupération » des Fédérations étudiantes dont elles s'estiment être les victimes.

Le 8 avril, la FECQ tient une conférence de presse qui marque une fin de grève qu'elle qualifie d'« amère » pour plusieurs de ses membres. Le 11 avril, sentant le mouvement s'essouffler, la CASSÉÉ réunie en Congrès décide de recommander un

²² La manifestation est organisée en réaction à la Loi 57 qui prévoit des coupures dans les prestations mensuelles d'assistance sociale.

« repli stratégique » à ses assemblées membres. Le lendemain, la FEUQ entérine officiellement l'entente. Le 14 avril, la manifestation organisée par la Coalition « J'ai jamais voté pour ça! » marque la fin effective de la grève. En marge de l'événement, le président de la FEUQ est pris à partie par des militants qui le poursuivent et l'accusent de trahison tandis qu'en entrevue à Radio-Canada, le Premier ministre Jean Charest admet que la décision de couper les 103M\$ au régime de bourses de l'AFE était une erreur.

Analyse des discours et des pratiques

Il ressort des entretiens et des documents analysés que des différences considérables existent entre les deux groupes examinés, tant du point de vue de leurs stratégies de communication que des logiques autour desquelles leurs discours et leurs pratiques s'articulent.

La CASSÉÉ: la difficile articulation de deux logiques

Contrairement à l'une de nos intuitions de départ, peu de positions franchement opposées à une interaction avec les médias et à la communication stratégique ont été rencontrés dans les discours de la CASSÉÉ et de ses acteurs. Il se dégage plutôt de nos données une impression d'ambivalence, voire de paradoxe dans l'attitude face aux médias et aux relations publiques en général.

Les préoccupations liées à la visibilité médiatique sont présentes à travers l'ensemble des documents examinés et on en trouve déjà des traces dans la proposition de Coalition préparée par un comité de l'ASSÉ en vue de la grève. Parmi les tâches et responsabilités impliquées dans un mouvement de grève, on retrouve ainsi, aux côtés notamment de la production et de la diffusion du matériel d'information, le besoin d' « Assurer la représentation médiatique » (Cahier de Congrès de l'ASSÉ des 29 et 30 janvier 2005, p. 71). Un peu plus loin dans le même document (p. 74), on décrit également un scénario de lutte à venir avec les Fédérations étudiantes, lequel est

exprimé en termes de visibilité et de représentation, voire de reconnaissance, et dont les médias seraient le terrain privilégié :

L'espace médiatique créé par un mouvement de grève voudra [sic] être utilisé par ces deux fédérations qui se sont spécialisées en quinze ans d'existence dans le rôle de porte-parole autorisé du Mouvement Étudiant dans son ensemble. [...] Pour éviter d'être marginalisés médiatiquement au profit de la FECQ et de la FEUQ, nous aurons tout intérêt à regrouper une masse critique d'associations en grève autour du pôle de l'ASSÉ, qui possède déjà un certain rayonnement médiatique.

Cette préoccupation mène à la mise sur pied d'un Comité Média dès la fondation de la Coalition. Ce dernier a été dans un premier temps articulé autour d'une équipe d'étudiants en communication de l'UQAM chargée de l'assister. Les fonctions du Comité étaient de

représenter la Coalition auprès des médias, de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique et de faire des entrevues. (Procès-verbal du Congrès de la CASSÉÉ des 26 et 27 février 2005, p. 8)

Un membre de ce Comité, qui faisait partie de l'équipe d'étudiants en communication, a expliqué en ces termes l'esprit de son implication et la logique de son action :

Donc, l'idée c'était d'arriver là-bas à la CASSÉÉ pis d'amener une préoccupation pour [les communications], une meilleure compréhension de comment ça fonctionne, une compétence technique pis une capacité à l'intégrer à la stratégie d'action comme un élément aussi important que n'importe quelle pratique concrète [...].

.....

Pour moi, c'est sûr que ça passait beaucoup, beaucoup par les *mass media*, parce que c'est eux qui mettent en forme la perception publique; dire ben on est capables, avec notre bon vouloir, pis nos connaissances techniques [...] de travailler à agir au niveau des médias, on pourrait même dire manipuler les médias au service de cet idéal-là pis au service du mouvement militant qui le défend. (Entretien avec EM²³, leader-stratège)

La logique de l'utilisation de la visibilité médiatique se retrouve également dans l'idée d' « action symbolique » (voir section 0). En 2005, ces mises en scène ont été au

²³ Bien que toutes les personnes rencontrées, à l'exception d'un militant, aient accepté d'être nommés, seules les initiales sont reprises ici. Les noms complets sont toutefois utilisés dans les portraits disponibles en annexe, à l'exception du participant anonyme (« Pseudo »).

cœur de l'action du Rassemblement des Artistes Très Sensibilisés (RATS), un collectif d'étudiants en arts de l'UQAM affilié à la CASSÉÉ et très actif durant la grève. L'une des relationnistes attachée au RATS expliquait en effet qu'il s'agissait pour eux d'« exploiter la société de l'image » et de « questionner tout en divertissant » (Baillargeon, 2005).

Or, on retrouve, au sein de la même organisation, des discours de méfiance, de frustration, voire de colère, envers les médias, surtout lorsqu'il s'agit de « médias bourgeois » (par exemple, Cahier de congrès de l'ASSÉ, 14-15 mai 2005, p. 55). Ce, en raison de la perception de la tendance de ces derniers à déformer la réalité et à rechercher le sensationnalisme pour le profit.

Tu le voyais, la présence médiatique, genre le sensationnalisme, let's go, on en met pis on les fait soit passer pour des caves ou soit que, pour X raison, y nous font passer pour des gars corrects. Ça suivait pas la réalité. Fait qu'à partir de ce moment-là, les médias étaient, genre, à chaque fois qu'il va y avoir un petit incident, y va toujours avoir des petits incidents, c'est part of the game, pis les médias eux autres y watchaient les petits événements. Tsé c'est ça qu'ils cherchent, la petite crotte qu'ils vont pouvoir mettre au téléjournal le soir pis que le monde va faire "wow, ça a brassé en maudit!" [...]. J'avais l'impression qu'ils trafiquaient la réalité pour pouvoir vendre. (Entretien avec Pseudo, militant)

À mi-chemin entre une position qui place les relations publiques, les relations de presse en particulier, au cœur de la stratégie d'action et une perspective qui considère plutôt les médias comme une nuisance, on trouve aussi une sorte d'indifférence intéressée et teintée, presque, de fatalisme. Une position qui paraît aller de pair avec l'idée que l'événement crée la couverture et qu'il s'agit surtout de tirer profit des mécanismes médiatiques sans pour autant vouloir y accorder trop d'importance.

Les médias en fait, pas que je m'en préoccupe pas, en fait ma théorie c'est que si on bouge, si il se passe de quoi, les médias vont être là. On va dire si c'est un gros mouvement pis qu'on est capables, je veux dire, ils vont être là. Oui, faut avoir une liste de contacts, on peut les contacter pis c'est un peu ce qui est arrivé. [...] Pis au niveau du discours à tenir, un moment donné les médias cherchent tout le temps la même chose, fait que l'important c'est de répéter les revendications quinze fois si il faut, esquiver les questions,... (Entretien avec MMW, militante)

Je vais jamais me soucier de comment le journaliste du *Journal de Montréal* ou de *La Presse* va réagir. Je pense qu'à la limite, c'est pertinent d'avoir de bons contacts avec certains journalistes, mais pas plus. C'est vraiment du bonus. (Entretien avec RD, militant)

L'ambivalence des militants qui, bien qu'ils s'en méfient, cherchent néanmoins à attirer l'attention des médias par l'utilisation notamment de techniques de relations de presse semble alimentée par le sentiment d'une certaine impuissance. Il leur paraît en effet impossible de contrôler la couverture médiatique et ils perçoivent une fermeture quant aux points de vue qu'ils essaient d'y représenter de même qu'à leurs modes d'organisation de la vie collective.

[essayer de contrôler les médias] c'est comme aller au casino, c'est ça. [...] La Presse sortira jamais un article pour dire que la gratuité scolaire, c'est cool. Il y a vraiment une limite importante. (Entretien avec RD, militant)

[Les médias] comprennent pas nécessairement la logique de dans quoi on essaie de travailler. (Entretien avec Pseudo, militant)

D'un autre côté, le porte-parole le plus visible de la CASSÉÉ, « certifié »²⁴ par les médias comme étant le leader de la Coalition (Entretien avec XL, leader-stratège), voit quant à lui la dimension des relations publiques comme un aspect de la lutte qu'il ne faut pas pour autant négliger. Ce, même s'il reconnaît tout de même les limites de ce moyen d'action.

Fait que nous, c'était d'intégrer ces deux moments-là, médiatique pis le contexte politique qu'on travaillait, qu'on labourait nous-mêmes. Fait que l'espace on se l'est créé. [Les médias] c'est très important, il y a aucun doute. Mais c'est de ne pas faire un fétichisme des médias [...]. (Entretien avec XL, leader-stratège)

En raison notamment des divergences d'opinion quant à l'importance à accorder à la communication stratégique, ancrées dans la pluralité de positions politiques et idéologiques représentées au sein de la Coalition, cette intégration des dimensions

²⁴ La certification des leaders est un processus médiatique relevé notamment par Gitlin (1980). En 2005, la CASSÉÉ n'ayant pas de président ou de « chef » désigné, ce rôle a largement été attribué à l'un de ses porte-paroles, dont le statut a été « confirmé » par un passage à l'émission *Tout le monde en parle* et une page du *Journal de Montréal* qui proposait, photo à l'appui, un portrait des « leaders » de la grève étudiante (Journal de Montréal, 2005). Ce fait a également été mentionné en entrevue avec ce porteparole.

politique et médiatique de la lutte ressort comme la cause de tensions importantes. Celles-ci ont d'ailleurs mené à la démission, à mi-parcours, des membres du Comité Média qui faisaient partie de l'équipe d'étudiants en communication de l'UQAM. Ces tensions semblent s'être localisées dans les modalités d'articulation des logiques d'action, plus précisément dans la résistance à subordonner la lutte et les idées politiques à des considérations stratégiques de communication, jugées susceptibles de déformer la logique et la perspective générale portées par l'organisation. Ainsi, le même porte-parole explique que

La grosse tension, c'était qu'ils avaient une perspective de comm. où il fallait vendre notre image, fallait vendre notre produit, puis non seulement il fallait le vendre, mais fallait le formater pour qu'il soit plus vendable. Pis il y avait un *clash* parce que ce qui primait [pour eux], c'était de bien passer dans les médias. (Entretien avec XL, leader-stratège)

Invité à préciser comment, en tant que porte-parole, il avait vécu cette tension, il dit s'être senti

pris en sandwich parce que, évidemment, l'idée c'était pas de dire que c'était débile, leur idée [...]. C'est sûr qu'il fallait bien présenter, je dirais pas vendre, mais bien présenter l'idée. Fait que j'étais un peu pris entre cette logique-là, pis des gens qui disaient à l'ASSÉ "non, non, il faut brasser la cage, ça c'est pas important, on s'en fout!". (Entretien avec XL, leader-stratège)

Cette perception des tensions avec les membres du premier Comité Média de la Coalition correspond à la description qu'en fait le comité exécutif de l'ASSÉ, dans le Bilan qu'il propose à l'occasion de son Congrès annuel de mai 2005 (p. 55):

Mais le problème le plus profond encouru [sic] avec cette équipe fut d'ordre politique et stratégique. À plusieurs reprises, ses membres ont voulu revoir la ligne politique de la Coalition, en ce qui a trait à l'argumentaire défendant ses revendications mais aussi à ses moyens d'action. Cette ligne politique devait désormais être formatée selon un cadre médiatique tel qu'établi par l'équipe de communication.

De son côté, le membre de cette équipe que nous avons rencontré a mentionné en entrevue avoir été « naïf » parce qu'il avait « surestimé la capacité à manipuler les médias » et que, sclon lui,

il faut être capable de faire notre job de mouvement d'extrême-gauche, c'est-à-dire de faire de l'action directe, tout en *dealant* avec les médias bourgeois, pis cette articulation-là est pas encore claire pour moi. (Entretien avec EM, leader-stratège)

Dans le même esprit, certains militants considèrent que, si l'action symbolique a ses vertus, cette forme d'activisme médiatique a néanmoins ses limites et qu'il faut savoir les reconnaître.

Selon moi, il en faut [des actions symboliques], mais pas au détriment du reste. (Entretien avec MMW, militante)

Je pense aussi que faut pas s'illusionner, c'est pas parce qu'on enterre l'éducation 116 fois ou qu'on va remercier le Seigneur de nous aider dans les trucs que ça va changer concrètement les choses. (Entretien avec RD, militant)

Ces tensions à propos de l'utilisation des relations publiques et de l'importance à accorder à la visibilité médiatique paraissent en outre avoir été renforcées, sinon provoquées, par l'exclusion de la Coalition de la table de négociations en raison du caractère violent attribué par le ministre aux actions de certains de ses militants. Un motif que toutes les personnes rencontrées, quelle que soit leur affiliation, ont d'ailleurs identifié comme n'étant qu'un prétexte pour écarter une organisation dont les visées et les objectifs étaient beaucoup plus larges que le retour des 103M\$.

Les procès-verbaux de la Coalition montrent en effet que cette exclusion a suscité de vifs débats (Cahier des procès-verbaux de la CASSÉÉ, Congrès du 13 mars 2005) et que le cadrage du groupe comme représentant « l'aile radicale du mouvement » (Gagnon, 2005) a placé la stratégie médiatique et la notion d'image au cœur de ces débats. Une réalité particulièrement saillante dans les mémoires déposés par des associations membres de la CASSÉÉ pour le Congrès d'orientation de l'ASSÉ du mois de novembre 2005. À l'exception des mémoires qui devaient porter sur un sujet spécifique sans lien avec la stratégie de communication, la plupart des documents déposés critiquent ainsi le travail médiatique de la Coalition en plus de contenir des propositions invitant l'ASSÉ à travailler son image afin de permettre une meilleure diffusion de ses idées, notamment en ce qui concerne la gratuité scolaire.

On remarque par ailleurs que la logique du « rapport de force » domine au sein de la CASSÉÉ. C'est-à-dire qu'en lien avec le principe de « syndicalisme de combat²⁵ » autour duquel l'ASSÉ, la base organisationnelle de la Coalition, articule son action, l'accent y est mis sur la perturbation et l' « action directe » bousculant le déroulement normal du système économique et social. Ce, dans l'objectif de déranger le gouvernement et de le forcer à s'intéresser à la problématique portée par le mouvement étudiant et, éventuellement, le forcer à négocier, voire à lui donner raison. Ainsi, bien que la notion d'opinion publique demeure présente dans les discours, c'est véritablement le gouvernement qui, à travers ses institutions et ses structures, constitue la véritable cible de la Coalition.

Tout au long de la grève, c'était une question, on essayait de se rapprocher le plus possible d'un rapport de force avec le gouvernement, pis c'était ça le mot-clé. (Entretien avec Pseudo, militant)

Je pense que ce qui a fait en sorte que le gouvernement a éventuellement plié, c'est justement que les gens commençaient à faire de la perturbation économique pis qu'y se tannaient pas malgré que y avait toujours de l'anti-émeute. (Entretien avec RD, militant)

[Les médias] c'était pas le nerf de la guerre. Ce qui était le plus difficile à gérer pour le ministre, c'était d'avoir une grève. (XL, leader-stratège)

Le principe de démocratie directe est un autre pilier de la CASSÉÉ. En dehors des difficultés inhérentes à son application effective au sein des structures décisionnelles, l'idée paraît avoir poussé la Coalition à maintenir, au-delà des seules relations de presse, des pratiques de communication interne et de relations directes avec la

Le lexique inclus dans le *Cahier de congrès des 29 et 30 janvier 2005* de l'ASSÉ indique que Le syndicalisme étudiant de combat vise à défendre les intérêts des étudiants et des étudiantes en s'appuyant sur la force du nombre. L'ASSÉ, qui prône le syndicalisme de combat, croit donc qu'il est primordial que la population étudiante soit informée, qu'elle se mobilise et qu'elle décide elle-même du combat à mener à l'aide de structures démocratiques telles les assemblées générales. [...] Bien qu'opposé à la concertation, le syndicalisme de combat ne rejette pas systématiquement la négociation avec le gouvernement. Il préfère cependant discuter avec l'appui d'un rapport de force, d'égal à égal. (p.18)

population. C'est ainsi qu'a notamment été repris le symbole du Carré Rouge²⁶, que le public était invité à porter en symbole de son appui au mouvement de grève étudiant et qui est rapidement devenu l'emblème de la grève.

[Le carré rouge], si tu le distribues au gens, c'est une bonne façon d'entrer en communication avec eux et elles, mais au-delà de ça, ça crée un sentiment d'urgence [...], ça contribue à créer, à renforcer un sentiment de notre pouvoir collectif. (Entretien avec XL, leader-stratège)

Le dernier principe qui caractérise la Coalition est celui de « diversité des tactiques » (voir section 0). Ce principe devait servir de guide pour l'articulation notamment des dimensions de visibilité – exprimée à travers l'action symbolique – et de rapport de force – incarnée dans les actions de type « perturbation économique »²⁷. Il a cependant été la source de discussions animées, en raison notamment du cadrage de la violence imposé par le ministre et repris par les médias. Les mémoires déposés par les associations qui ont participé au Congrès d'orientation du mois de novembre expriment en effet un besoin de travailler à affiner sa compréhension et à l'articuler dans une perspective stratégique plus réfléchie.

Il s'avère également qu'à l'exception du membre de l'équipe de communication de l'UQAM rencontré (EM), la plupart des acteurs de la CASSÉÉ aient eu une conception des relations publiques que l'on pourrait qualifier de basique, axée davantage sur leur aspect technique, voire réactif, que sur leur intégration stratégique en tant que fonction de gestion et de planification stratégique. En effet, quand elles ne sont pas considérées carrément avec méfiance, les relations publiques sont le plus souvent réduites aux fonctions de base des relations de presse et perçues comme une simple courroie de transmission pour les revendications et les perspectives de l'organisation.

²⁶ Le symbole du carré rouge, le plus souvent un carré de feutre épinglé aux vêtements, a été repris d'une initiative lancée en 2004 par le Collectif pour un Québec sans pauvreté (Labrie, 2005).

²⁷ Le terme recouvre des actions comme des occupations ou des blocages – de quai de livraison, de routes, etc., de lieux identifiés comme participant à la bonne marche économique de l'État. Il peut ainsi s'agir, par exemple, de succursales de la Société des Alcools du Québec, du Casino de Montréal, du port de Montréal ou du Centre du commerce mondial, qui abrite la Bourse de Montréal.

[Le savoir en communication] c'est des outils.[...] Si il y a des gens qui sont là tout le temps pour être à la veille de l'actualité, de qu'est-ce qui se passe, on va peut-être être moins en retard. Fait que cette recherche-là, pis la recherche de qu'est-ce qui se produit, revue de presse, journaux, radio, enregistrement, etc. Pis la préparation des porte-paroles. De les faire pratiquer, c'est aussi niaiseux que ça. (Entretien avec MMW, militante)

Pour moi, c'est juste une courroie de transmission qu'il faut [qu'un comité média] soit. (Entretien avec Pseudo, militant)

[Le rôle d'un comité média] c'est essentiellement du damage control. [...] Les médias, c'est une business. Tant qu'à ce qu'ils s'intéressent à toi, aussi bien faire en sorte qu'ils disent pas n'importe quoi. C'est pas vraiment possible, mais on peut essayer quand même un peu. (Entretien avec RD, militant)

Faire une bonne action, avec des communiqués préparés, les gens allaient entrer dans l'occupation, appeler l'ASSÉ, dire "Envoyez le communiqué!", nous on envoyait le communiqué, on était relativement bien rodés pour faire ça. (Entretien avec XL, leader-stratège)

Finalement, les témoignages et les documents recueillis du côté de la CASSÉÉ laissent voir que ses acteurs percevaient leur action comme s'inscrivant dans un mouvement plus large, à portée sociale, voire historique. En effet, non seulement les revendications de la Coalition dépassaient le seul cadre des 103M\$ (voir section 0), mais on trouve dans les discours de ses militants des références à l'histoire du mouvement étudiant et une volonté de défendre et de faire valoir un droit – à l'éducation, une perspective – la gratuité scolaire, ainsi qu'un mode d'action – le syndicalisme de combat.

Je veux dire, on demande pas juste 103M\$, on a un projet de société plus large. (Entretien avec MMW, militante)

Au début, c'était, moi j'avait pas besoin de prêts et bourses, fait que moi... J'en avais pas besoin, pis c'était pour les autres, à la base. Mas après ça, mon objectif, c'est de radicaliser le mouvement le plus possible. C'est-à-dire de faire tomber un peu les préjugés au niveau, tsé, des confrontations. (Entretien avec Pseudo, militant)

C'est-à-dire qu'on se bat pour quelque chose à plus long terme, c'est-à-dire la gratuité scolaire, pis même un changement général de la société. (Entretien avec EM, leader-stratège)

De la même façon, on remarque que, lorsqu'elles ont été interrogées sur la perception qu'elles avaient de leur organisation et de leur implication, les personnes rencontrées les ont décrites en des termes politiques en plus de les inscrire dans une perspective sociale plus large. Aucune d'entre elles n'a parlé de la Coalition comme d'un groupe de pression.

La CASSÉÉ à l'époque c'était une vase coalition de gens qui avaient comme intérêt de parler de gratuité scolaire. Pis qui, à terme, aurait dû, aurait pu, [...] redonner au mouvement étudiant une perspective de combat pis une perspective où c'est pas seulement de se battre pour nos petits intérêts à nous, [...]. (Entretien avec EM, leader-stratège)

Il faut aussi souligner que la CASSÉÉ poursuivait durant la grève de 2005 un double objectif. En plus de faire valoir ses revendications et ses perspectives sociale et politique, il s'agissait pour elle de se faire reconnaître en tant que représentante légitime au sein du mouvement étudiant québécois et ce, tant auprès du public que des médias et du gouvernement, l'un agissant comme caution auprès de l'autre. C'était donc en même temps une opportunité pour l'ASSÉ de s'imposer face aux Fédérations étudiantes.

Je pense que [la Coalition] c'était nécessaire pour se faire connaître puis faire connaître le syndicalisme de combat. (Entretien avec MMW, militante)

Pour nous, le gros défi [de s'organiser en Coalition], c'était que le pôle alternatif aux Fédérations, fallait que ce soit autour de l'ASSÉ qu'il soit articulé. On savait que si y avait une espèce de troisième voie ce serait trop amorphe, pas organisé, que ça ferait pas le poids pour, autant dans les médias que dans le mouvement étudiant, contrebalancer la perspective des Fédérations. (Entretien avec XL, leader-stratège)

Ça a été plus qu'une occasion [pour l'ASSÉ de gagner en légitimité], ça a été ça. (Entretien avec RD, militant)

Les Fédérations étudiantes : communiquer pour gagner

Au sein des Fédérations étudiantes, spécialement dans le cas de la FEUQ, les communications en général et les relations publiques en particulier semblent faire partie intégrante de la stratégie d'action.

En 2005, la campagne des Fédérations étudiantes s'articule en effet assez clairement autour d'un axe alliant lobbyisme, relations de presse et mobilisation. En

témoigne, entre autres, le bilan officiel de campagne déposé par un officier de l'organisation. Ce document fait état d'une « escalade des moyens de pression », un principe cher à l'organisation, s'étalant de l'annonce confirmant le montant réel des coupures à la signature de l'entente de principe. Parmi les actions entreprises, on retrouve de nombreuses mentions de pressions de toutes sortes exercées directement sur les membres élus du Parti Libéral: campagnes d'appels téléphoniques, manifestations devant les bureaux de comtés, rencontres et contacts directs. En sus de l'appel officiel lancé aux associations membres pour qu'elles entrent en grève, on retrouve également, parmi les manifestations nationales et les sorties médiatiques, des spectacles de grande envergure destinés à rassembler le grand public et la colonie artistique autour de la cause défendue. Curieusement, on ne retrouve pas de mention de l'action menée à Montebello dans ce bilan officiel, ce qui laisse penser qu'il s'agit d'un type d'action « hors-norme » pour la FEUQ. L'inclusion de l'envoi de communiqués et de sorties médiatiques au nombre des actions entreprises témoigne en revanche de l'importance du rôle joué par les relations publiques dans la stratégie d'action de la FEUQ et, par ricochet, de la FECQ.

En articulation avec les pressions politiques, les Fédérations paraissent baser leur action en grande partie sur une logique de pression par l'opinion publique, dont la compréhension appartient à la version pragmatique, voire statistique, de l'approche psychosociologique (*voir* section 0).

On était conscients que notre game se jouerait sur les communications pis l'opinion publique, pis notre capacité à rallier l'étudiant moyen là-dedans. Tout était basé sur une bonne image, pis l'image de "on est une victime, les étudiants, on se fait faire quelque chose d'inacceptable, pour les plus pauvres, les plus pauvres, faut être responsable puis revenir sur ça" [...]. (Entretien avec PB, militant)

Ben moi ce que je pense, c'est [que l'enjeu c'est l'opinion publique], parce que le gouvernement, ce qui l'intéresse, c'est de se faire réélire. (Entretien avec JB, leader-stratège)

La notion de « bataille de l'opinion publique » revient à de nombreuses reprises dans les discours des Fédérations étudiantes, les médias étant le terrain privilégié de cette

lutte pour obtenir la faveur du public. Ce principe paraît expliquer l'importance que ces derniers prennent dans leur planification stratégique.

Ben c'est sûr que [l'impact médiatique] joue un rôle [dans l'élaboration des plans d'action], parce que moi je suis persuadée que les gouvernements, ils gouvernent en partie en fonction de la couverture médiatique qu'ils ont puis... si ils ont pas de pression, si ils sentent que y a pas de couverture média, t'es pas un enjeu pour eux, parce que t'affectes pas l'électorat... C'est vraiment ça le calcul, c'est que c'est vraiment la courroie de transmission entre le pouvoir pis les électeurs. (Entretien avec JB, leader-stratège)

Plus que t'existe dans les nouvelles, plus que t'es dans la revue de presse du ministre, plus que ça devient l'enjeu important. L'objectif [d'être dans la presse], c'est d'exister. (Entretien avec PA BSA, leader-stratège)

Trois pratiques de relations publiques peuvent illustrer la manière dont les relations publiques ont été intégrées à la campagne des Fédérations étudiantes en 2005 : la publication de sondages, la diffusion de publicités et la mise en agenda. Ces pratiques permettent également de mettre en relief la manière dont les relations publiques, l'opinion publique et l'espace public sont compris par ces organisations.

Le Bilan de la couverture médiatique déposé par l'attachée de presse de la FEUQ mentionne en effet que l'utilisation et la publication de sondages ont été au cœur de la stratégie liée à l'opinion publique. L'auteure du rapport souligne également le caractère innovant de cette stratégie, utilisée dans une perspective de gestion de l'image et de pression par l'opinion publique ainsi exprimée, un choix qui, d'après elle, s'est avéré « payant ». Les sondages comme élément de stratégie de relations publiques ont également été mentionnés lors de notre entretien avec celui qui était président de la FEUQ à l'époque :

À un moment donné, leur directeur de nouvelles avait orienté ça du genre "Les étudiants, c'est des enfants gâtés". Ça a pris bien de l'ouvrage pis une couple de sondages... [...] Ça devient une faille de relations publiques. C'est de rétablir ça, tu repasses un sondage chez Léger, tu t'en vas leur [mettre] dans la face "Regardez, là, si on pose la question comme du monde, les gens sont derrière nous." (Entretien avec PA BSA, leader-stratège)

Une autre initiative de la FEUQ a été de produire et de diffuser une publicité sur les ondes télévisuelles de la province²⁸. Encore une fois, l'idée derrière cette publicité rejoint des préoccupations de gestion de l'image et de conquête de l'opinion publique. La publicité sert également de véhicule à l'appui de la population illustré par voie de sondage.

La campagne publicitaire qu'on avait faite, ça, c'était préparé depuis longtemps. C'était du genre : on sait qu'on s'en va vers des actions plus musclées, on va se monter un discours publicitaire, un discours de relations publiques qui va contrebalancer ça un peu aussi, rappeler aux gens aussi c'est quoi l'enjeu. (Entretien avec PA BSA, leader-stratège)

L'analyse des entretiens et des documents révèle également que la mise en agenda joue un rôle majeur dans la stratégie d'action des Fédérations étudiantes. Par exemple, un document interne de planification (*Plan d'action présenté au CA*, janvier 2005) énumère des occasions et des événements externes à prendre en compte dans l'élaboration du plan d'action et de la stratégie de communication. De la même façon, un document non-officiel de planification (*Calendier d'action*, mars 2005) tient compte des actions de la CASSÉÉ à venir, question, vraisemblablement, de saisir les opportunités et de répartir les efforts de mobilisation de manière à assurer des occasions quotidiennes de présence dans la presse. Cette importance de la mise en agenda est également perceptible à travers le discours des acteurs des Fédérations étudiantes rencontrés. Elle s'y exprime sous la forme d'une préoccupation pour la « nouvelle » et de la nécessité de provoquer le changement afin d'intéresser les journalistes et de créer des occasions de « faire passer le message ».

C'est pas que [les journalistes] trouvaient plus ça important, c'est qu'il y avait plus de nouvelle, fait que on se faisait moins couvrir, là. Fait que y a fallu qu'on s'arrange pour avoir la nouvelle. (Entretien avec JB, leader-stratège)

-

²⁸ On peut visionner la publicité en ligne via *YouTube* : http://www.youtube.com/watch?v=CT4YISIpYrQ

Quand tu élabores un plan de campagne, les comm., ça fait partie de la campagne. C'est même un moyen de pression. Fait que "Ok. Cette journée-là, on sait qu'il se passe telle affaire, on a une bonne opportunité de faire une action médiatique, on va le faire". (Entretien avec PA BSA, leader-stratège)

En fait, il semble qu'au sein des Fédérations étudiantes, la notion de « rapport de force » diffère de celle que l'on retrouve au sein de la CASSÉÉ. On semble ainsi concevoir que l'image et la perception publiques font partie intégrante de la pression que l'on cherche à mettre sur le gouvernement. Si l'élément de mobilisation n'est pas négligé pour autant, ce dernier s'articule aux dimensions de lobby et de relations publiques plutôt que d'être considéré comme la source principale de la pression que l'on fait subir à l'adversaire politique.

Un rapport de force, ça va passer par l'image, c'est l'image que tu vas donner de ce que tu fais qui va te donner ton rapport de force. C'est pour ça que le choix d'action que tu fais dépend du média en plus [du plan stratégique d'escalade]. (Entretien avec PB, militant)

Premier canal, c'était aider les cégeps [à se mobiliser]; deuxième canal, c'était, toujours, relations publiques, relations avec les députés, etc.; troisième canal, c'était les actions directes, pis des pressions, mais qui étaient des trucs plus orientés, tsé, c'est des trucs ponctuels genre macaronis devant le 600 Fullum, mettons. Ben ça, c'est un exemple plus *soft*, mais on avait des exemples plus musclés. (Entretien avec PA BSA, leader-stratège)

Dans les discours des Fédérations étudiantes, il semble que, si l'on reconnaît que les relations de presse comportent une part d'impondérable liée aux pratiques journalistiques qui peut être frustrante, il s'agit surtout de savoir en tirer le maximum tout en limitant les dégâts au minimum. Cet aspect des relations médias paraît donc inciter les acteurs de ce groupe à chercher les moyens de s'adapter à cette réalité plutôt qu'à la dénoncer et à rejeter les relations avec les médias.

[Le VP Communications de la CADEUL] a été le premier à me faire comprendre que le journaliste, c'est pas juste ton ami. Il m'a *coaché* au sens "T'as une entrevue, j'ai pas de détails clairs, mais bon elle va te poser cette question-là, qu'est-ce que tu vas dire? Ben là, ok, tu devrais plus le dire sous cet angle-là", mettons. Vraiment plus la forme. Des fois, c'était du contenu aussi. (Entretien avec PA BSA, leader-stratège)

Les médias sont pas neutres, là, c'est pas impartial, y a des lignes éditoriales pis tout ça, ça existe. J'ai pas une grande estime de ça, mais je sais que y a une certaine game qui existe pis y faut jouer avec. [...] Y faut réussir à faire passer son message le mieux possible en ayant les meilleures relations possibles avec les médias, pis une certaine image. (Entretien avec PB, militant)

Les relations publiques, les relations de presse surtout, semblent donc complètement intégrées par les Fédérations étudiantes en tant que fonction de gestion stratégique. C'est-à-dire que leurs représentants tiennent compte de notions d'image et de communication avec leurs publics dans l'élaboration de leurs plans d'action. La fameuse « escalade des moyens de pression » est ainsi dotée d'une perspective communicationnelle.

[La gradation des moyens de pression] c'est une notion de gestion des perceptions publiques, essentiellement. Pis c'est les étudiants aussi, parce que quand tu vas leur demander de se mobiliser, faut que tu sois capable de démontrer que t'as essayé des affaires avant. (Entretien avec PA BSA, leader-stratège)

De la même façon, l'impact médiatique et la mise en agenda semblent avoir une importance significative dans la réflexion stratégique. Un trait perceptible notamment dans les réflexions entourant la décision de participer au Forum des Génération, le moment de lancer l'appel officiel à entrer en grève, ainsi que la tenue d'une manifestation nationale de grande envergure. Le procès-verbal du Congrès de février de la FEUQ, ainsi que les discours des représentants des Fédérations étudiantes que nous avons rencontrés en témoignent.

[Claquer la porte au Forum des Générations] nous avait permis de faire passer notre message parce que c'était dur de garder ça dans les nouvelles [...]. (Entretien avec JB, leader-stratège)

On avait orienté, le jour où on a appelé la grosse manif, essentiellement, c'était le 16 mars, c'était pas anodin non plus : on savait que le maximum d'assos en grève culminait cette journée-là. (Entretien avec PA BSA, leader-stratège)

En 2005, les Fédérations étudiantes n'ont pas hésité à adapter leurs messages, voire à dissimuler de l'information, en fonction de leur compréhension du fonctionnement des médias et d'une stratégie orientée vers l'atteinte de leurs objectifs.

Ce que tu dis aux médias, pis ce que tu penses, c'est jamais la même affaire. Au sens où, les médias, c'est tout le temps une opportunité de faire passer ton message. À la population, mais aux étudiants aussi. Tu fais, donc tu prépares et tu dessines ton message en fonction de l'atteinte de tes objectifs. Si la FEUQ dit ça [qu'elle part en grève] pis elle livre pas, t'as plus de crédibilité, là. Sur le terrain, on était dans les assemblées générales, mes officiers étaient dans les cégeps pis faisaient de la mobilisation... Mais ouvertement, ce que tu dis, c'est "Nous autres, on n'est pas rendus là encore." (Entretien avec PA BSA)

Des fois, c'est pertinent dans un communiqué que t'ailles pas sortir tout ce que tu... la manière dont tu penses et les idées que tu penses si ça va pas dans le sens d'une stratégie, quelque chose qui t'amène à gagner. (Entretien avec PB, militant)

Les notions de pragmatisme, de résultats, de professionnalisme et de crédibilité transparaissent à travers les discours et les pratiques des Fédérations étudiantes comme étant des moteurs d'action. Les documents et les entretiens analysés indiquent en effet que les Fédérations étudiantes se perçoivent comme des groupes de pression, voire des lobbys, dont la crédibilité est reconnue et qui sont d'abord au service de leurs membres, en plus d'être orientés vers l'atteinte d'objectifs concrets et de s'organiser de manière professionnelle. À ce sujet, on peut d'ailleurs remarquer, à travers les documents obtenus et les discours des personnes rencontrées, une parfaite harmonie quant au seul objectif poursuivi en 2005, soit d'obtenir le retour des 103M\$ convertis en prêts.

Tu peux pas gagner si t'as pas des moyens, euh, intelligemment déployés, comme n'importe quelle organisation professionnelle. (Entretien avec PB, militant)

[La FECQ] C'est un groupe de pression, un acteur de la société civile, qui défend les droits et intérêts de ses membres avant tout. [...] C'est parce que si tu fais pas entendre le point de vue étudiant, toi, les associations étudiantes, il y a personne qui va le faire. (Entretien avec JB, leader-stratège)

[...] C'était super pragmatique, orienté pour gagner, fait que je suis tombé en amour avec la FEUQ ça a pas été long, c'est une belle machine, politique, dans le fond, mais pragmatique en même temps, capable d'introspection. [Elle] Est *gearée* en mode résultats, elle est pas en mode débat, genre "l'éducation c'est important", elle est en mode "Combien tu craches pour les étudiants?" pis moi j'aimais ben ça. (Entretien avec PB BSA, leader-stratège)

Bien que les Fédérations étudiantes aient intégré les relations publiques à leur réflexion stratégique, elles semblent néanmoins accorder beaucoup plus d'importance aux relations de presse qu'à la communication directe avec ses publics. La communication

interne paraît aussi avoir été traitée sur un autre pied que les relations avec les médias. Ainsi, tandis que, au sein de la FEUQ, une attachée de presse salariée est chargée de gérer les relations de presse en collaboration avec le président, le travail de communication interne a été fait par le biais des médias grand public, de même que par les associations locales. Ces dernières étaient épaulées par des agents de mobilisation présents sur les campus, mais leur travail ne semble pas avoir été orienté par un plan stratégique élaboré au niveau national. D'après ce qui ressort de notre entretien avec l'une des personnes chargées de ce travail (PB, voir Appendice B), leur mandat paraît avoir été axé davantage sur un travail de persuasion, de gestion de crise et d'évaluation du terrain à l'intention de l'exécutif. La faiblesse de la communication avec la base et la difficulté à la rejoindre lorsque l'attention des médias s'est tournée, en fin de mouvement, vers la mort du pape Jean-Paul II, est d'ailleurs ressortie parmi les points mentionnés en fin d'entrevue par les membres des Fédérations étudiantes. Il vaut toutefois la peine de souligner que, malgré l'absence de documents et le manque d'entrevues menée auprès de participants affiliés à la FECO, la Fédération collégiale paraît accorder une importance plus grande à la communication avec la base et à la mobilisation que sa consoeur universitaire.

Pis nous on accordait une importance quand même primordiale aux médias de campus, là c'était important parce que ça c'est un média que tu rejoins directement la base. (Entretien avec JB, leader-stratège)

On peut finalement remarquer que, même si les Fédérations étudiantes disposaient, en amont du conflit, d'une position privilégiée en tant qu'interlocutrices reconnues par les médias de même que par le gouvernement, leur lutte a néanmoins véhiculé une dimension de reconnaissance. Leurs acteurs ont en effet paru vivre des épisodes de mépris, avant de voir, au final, leur légitimité reconnue et réaffirmée par les structures gouvernementales.

On avait le sentiment du moins que, quand on parlait au cabinet du ministre de l'Éducation, y a rien qui avançait là, qu'on se faisait gérer. (Entretien avec JB, leader-stratège)

Une reconnaissance attestée notamment par une présence continue à la table de négociation et, d'autre part, par le traitement réservé aux porte-paroles des Fédérations par les journalistes et recherchistes.

T'as établi un standard qui, malheureusement l'est moins aujourd'hui, mais quand je suis parti, j'étais content : t'as une organisation crédible qui est reconnue, quant t'appelles, les gens rappellent... (Entretien avec PA BSA, leader-stratège)

En résumé

Malgré que l'on remarque au sein de la CASSÉÉ une préoccupation pour établir une communication directe avec ses publics qui trouve son fondement dans le principe de démocratie participative, les relations publiques y ont surtout été assimilées aux relations de presse. Ces dernières sont par ailleurs davantage comprises et utilisées en tant que techniques de base, à mettre au service de la diffusion des revendications et des perspectives propres à l'organisation. Une attitude ambivalente, voire paradoxale vis-à-vis des médias semble nourrir un refus de subordonner la logique, dominante, du rapport de force à celle d'une action basée sur la communication publique et stratégique et la tension entre ces logiques paraît avoir été la source de conflits. L'exclusion de la Coalition du processus de négociations, une injustice à laquelle les médias sont réputés avoir participé, a d'ailleurs contribué à accentuer ces dissensions et à placer des notions liées à l'image au cœur de préoccupations exprimées par plusieurs de ses membres. Finalement, en plus de chercher à obtenir satisfaction sur le plan de revendications qui s'inscrivaient dans une perspective sociale et historique plus large, la CASSÉÉ était également à la recherche de légitimité et de reconnaissance pour l'organisation-noyau de la Coalition, l'ASSÉ, pour sa logique organisationnelle ainsi que l'idée de gratuité scolaire.

De leur côté, les Fédérations étudiantes, en particulier la FEUQ, pour laquelle plus de données ont pu être amassées, placent la communication au cœur de leurs réflexions stratégiques. En 2005, leur action s'est organisée selon un principe d'escalade des

moyens de pression articulant lobby, relations de presse et mobilisation. La conquête d'une opinion publique informée par les médias et exprimée à travers eux occupe une place privilégiée dans la stratégie des Fédérations, une logique qui va de pair avec l'importance accordée à la gestion de la perception publique. Les sondages, la mise en agenda et la publicité figurent parmi les moyens privilégiés pour remporter cette « bataille de l'opinion publique ». Le discours public est ainsi soumis à une perspective stratégique orientée vers l'atteinte d'objectifs précis. Si les relations publiques sont intégrées en tant que fonction de gestion stratégique, leur utilisation se limite néanmoins souvent aux relations de presse et au lobby. La communication interne paraît ainsi avoir été plutôt laissée de côté, bien que nos données semblent indiquer que la FECO puisse y avoir accordé une plus grande attention. Les Fédérations étudiantes se perçoivent en outre comme des groupes de pression au service de leurs membres et elles ont construit leur action en vue du seul objectif de récupérer les 103M\$ convertis en prêts. La grève des Fédérations étudiantes a finalement comporté une dimension de lutte de légitimité et de reconnaissance qu'il leur fallait conserver ou reconquérir et ce, tant auprès des médias et du public en général que des gouvernements.

CHAPITRE V

DISCUSSION DES RÉSULTATS

Le poids de la couverture médiatique et le statut d'acteur-public

La grève étudiante de 2005 a été marquée par une médiatisation sans précédent. L'événement a en effet été l'objet d'une couverture soutenue, dans un contexte où les médias d'information continue et les plateformes web attachées aux grands médias faisaient leur apparition, ajoutant un caractère d'instantanéité à la circulation de l'information. À titre indicatif, le *Bilan de la couverture médiatique* déposé par l'attachée de presse de la FEUQ fait état de 282 articles et reportages mentionnant la FEUQ en 2005, dont 271 ont traité de la problématique des prêts et bourses, et 123 articles et reportages ayant fait mention de la CASSÉÉ entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2005, ce qui est considérable si l'on tient compte que ce bilan ne recense qu'une partie seulement des médias de la province²⁹.

L'ampleur de cette couverture a contribué à imposer les médias en tant que « quatrième joueur » dans le conflit. Par conséquent, la réflexion sur l'attitude à prendre quant aux relations publiques et à la communication stratégique en général

²⁹ Ce bilan partiel comprend les articles de *La Presse*, du *Devoir*, du *Soleil*, du quotidien montréalais gratuit *Métro*, les dépêches de la *Presse Canadienne* et, finalement, des reportages télévisés et radio de la Société Radio-Canada. Il ne tient donc pas compte des médias régionaux, du quotidien gratuit 24H, ni de la chaîne d'information continue *LCN*, pour ne nommer que ceux-là.

s'est en quelque sorte imposée d'elle-même, les organisations impliquées ne pouvant tout simplement pas ignorer le poids et l'importance des représentations médiatiques dans la lutte à mener. Ce, d'autant plus que les militants qui ont participé au mouvement de grève se trouvaient dans une position où ils étaient à la fois publics et acteurs de la scène médiatique. Il ressort en effet des discours analysés que, même dans le cas des personnes les plus méfiantes envers les médias, ces derniers étaient souvent consultés afin de constater le traitement des actions menées dans la journée (Entretien avec Pseudo, militant) et se tenir informé des réactions du gouvernement et de l'état de la situation en général (Entretien avec PB, militant). Les médias grand public étaient même parfois sciemment utilisés comme mode de communication avec la base du mouvement (Entretien avec PA BSA, leader-stratège). On peut ainsi parler d'un statut d'acteur-public pour les étudiants engagés dans le mouvement de grève.

Ce statut a d'ailleurs participé à la construction des tensions remarquées au sein de la CASSÉÉ quant à la manière de gérer les relations avec les médias et le rôle stratégique à accorder aux relations publiques. Placés devant un traitement considéré inéquitable, biaisé ou structurellement fermé à la perspective et aux modes d'organisation du groupe, des membres de la Coalition ont attribué l'injustice de leur exclusion, en partie du moins, à un problème d'image et de gestion des perceptions. Leur frustration étant d'autant plus grande qu'elle s'est articulée à un sentiment d'impuissance et à la difficulté de conjuguer le contrôle stratégique de cette image avec la logique du rapport de force portée par l'organisation.

Le statut d'acteur-public a également eu un impact direct dans le déroulement des événements, en raison notamment de la gestion stratégique des relations médiatiques opérée par les représentants des Fédérations et de leurs faux-pas en la matière. Ainsi, les déclarations du président de la FEUQ à l'effet que la grève était prématurée, motivées par un souci de gestion des perceptions publiques (Entretien avec PA BSA), ont eu l'effet d'accroître l'animosité des membres de la CASSÉÉ envers les Fédérations étudiantes en alimentant des sentiments d'injustice liés à leur exclusion

des négociations au profit d'organisations qui, comme ils s'y attendaient, auraient ainsi usurpé leur mouvement de grève.

Il semble donc qu'en 2005, les structures médiatiques aient affecté le prisme de l'espace public québécois de sorte que les acteurs de la société civile qui cherchaient à se faire voir et comprendre n'ont pu les ignorer et que leurs représentations aient fait partie intégrante de la discussion publique. Le contexte d'un espace public hautement médiatisé place ainsi les groupes militants dans une position d'acteurs-publics qui les rend particulièrement sensibles aux représentations médiatiques. Ce faisant, la communication stratégique et les relations publiques s'imposent au coeur de la réflexion et des débats stratégiques, contribuant ainsi à engager les groupes sur la voie d'une professionnalisation (Schlesinger, 1992) qui se ferait sur le modèle des relations publiques. Nos observations semblent donc vouloir confirmer à la fois la proposition formulée par Todd Gitlin à l'effet que « le média construit le mouvement » (1980, p. 128) et celle de Neveu, selon lequel les médias et les groupes militants sont inscrits dans un réseau d'interdépendances qui fait d'eux des « associés-rivaux » (voir p. 13).

Relations publiques et militance progressiste : une histoire d'emprunts et de tensions

À travers le cas analysé, on peut voir que l'usage militant des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique dans une double continuité historique. L'intégration, au-delà des techniques, de préoccupations et de logiques liées aux relations publiques s'insère en effet dans une suite d'emprunts et d'allers-retours entre les pratiques de l'industrie des relations publiques et celles des mouvements progressistes. De plus, les tensions liées à cette appropriation s'inscrivent dans le fil des questionnements que ces emprunts font surgir dans les discours de la gauche militante.

L'histoire sociale des relations publiques américaines proposée par Stuart Ewen (1996) laisse en effet voir que, loin d'être étrangers, les deux domaines d'action communicationnelle s'approprient tour à tour leurs innovations et leurs manières de faire et ce, même s'ils sont porteurs de perspectives sociales différentes, voire opposées. Les relations publiques ont ainsi intégré des manières de faire et des préoccupations inspirées des pratiques progressistes — dont, par exemple, l'importance accordée à la communication directe ainsi que l'idée « d'éducation » du public. À l'inverse, après l'intégration de l'usage des médias de masse à des fins de propagande ou d'éducation populaire (Mattelart et Siegelaub, 1983), l'appropriation des relations publiques par les groupes de contestation sociopolitique marque une nouvelle étape dans ce mouvement d'influences réciproques.

Cette perspective pourrait contribuer à expliquer pourquoi les groupes militants de contestation paraissent avoir un pas de « retard » sur le corpus des relations publiques. Les pratiques et les discours analysés indiquent en effet qu'elles sont surtout assimilées aux relations de presse et à la gestion de crise et ce, même lorsqu'elles ont été intégrées en tant que fonction de gestion stratégique. Si le principe de démocratie participative paraît susceptible d'entraîner un plus grand souci de la communication interne et des contacts directs avec les publics, les groupes impliqués dans la grève de 2005 ont néanmoins surtout été guidés par les paradigmes de la communication asymétrique, qu'il s'agisse de communication uni- ou bidirectionnelle (voir p. 15). Même s'il faut garder en tête que les pratiques liées au principe de communication symétrique bidirectionnelle tardent également à pénétrer le milieu des organisations commerciales ou privées, les groupes de contestation sociopolitique tendent à s'approprier plutôt les pratiques établies au sein de l'industrie des relations publiques que les dernières avancées de leur corpus théorique.

Les relations publiques sont toutefois porteuses d'une logique propre ainsi que de conceptions particulières de l'opinion publique et les groupes observés semblent les intégrer en même temps qu'ils s'en approprient les techniques ou, à plus forte raison,

les schémas stratégiques et ce, même s'ils y sont théoriquement opposés. Ainsi, les Fédérations étudiantes, qui ont complètement incorporé les relations publiques à leur réflexion stratégique, accordent également beaucoup d'attention et d'importance à une opinion publique conçue en très grande partie selon les versions pragmatiste et statistique de l'approche psychosociologique (voir section 0). Pour la CASSÉÉ, cette intégration a été beaucoup plus difficile et on remarque que le discours de ses acteurs porte à la fois une idée plus près de la conception normative, voire idéaliste, de l'opinion publique et des éléments de ses conceptions pragmatiste et statistique. Cette coexistence de différentes compréhensions de l'opinion publique au sein d'une même organisation, voire dans la parole d'une même personne, fait ainsi écho aux difficultés d'articulation entre les logiques du rapport de force et de communication stratégique observées pour ce groupe.

De telles tensions ne constituent toutefois pas une nouveauté. La forme qu'elles prennent pourrait en effet être considérée comme la manifestation, propre au contexte contemporain, d'un questionnement portant sur l'action communicationnelle qui traverse l'histoire des mouvements militants de gauche (Mattelart et Siegelaub, 1983). Ainsi, après s'être questionnée notamment sur l'usage des médias de masse et l'importance à donner à l'éducation populaire par rapport à l'action directe, ou « propagande par le fait », la gauche militante ferait aujourd'hui face aux tensions causées par l'appropriation des savoirs et des techniques issus des relations publiques en tant que moteur de changement politique et social. Une tension qui s'impose d'autant plus vivement que le développement des sciences de l'information et des a entraîné l'émergence de l'idée d'une « société communications communications » où ces dernières constitueraient la base des relations sociales et, par conséquent, le seul moyen véritablement démocratique, et pacifique, de provoquer le changement. La mobilisation de notions liées, par exemple, à l'image ainsi que la mise en œuvre professionnalisée de pratiques de relations de presse

témoignent ainsi de la pénétration du lexique des relations publiques et du modèle culturel de l'idéologie de la communication au sein des groupes de contestation.

Mépris et injustice matérielle : les deux faces de la lutte

Nos observations semblent de plus vouloir donner raison à Nancy Fraser quant au caractère bidimensionnel de la justice sociale (voir section 0). Dans le cas de la grève étudiante de 2005, les enjeux de justice matérielle mobilisés par les revendications liées à l'abolition de la réforme de l'aide financière aux études et au retour des 103M\$, ont en effet été doublés d'une recherche de légitimité et de reconnaissance et ce, à la fois auprès des médias, du public et du pouvoir politique. Ces trois pôles, sans se réduire l'un à l'autre, ont d'ailleurs été compris comme étant chacun la condition ou le lieu d'expression de la légitimité et de la reconnaissance obtenue auprès des deux autres. La légitimité accordée par les médias à la perspective véhiculée par un groupe a par exemple été perçue comme un moyen d'obtenir une reconnaissance auprès du gouvernement et du public tandis que l'appui du public exprimé à travers les médias a quant à lui été compris comme une garantie de légitimité du mouvement auprès des gouvernants. Il semble donc qu'au-delà des dimensions de justice liées à leur objet, les luttes qui se jouent dans l'espace public médiatisé comportent en ellesmêmes une dimension matérielle, incarnée notamment dans l'accès aux ressources permettant de se rendre visible, ainsi qu'une dimension morale, basée sur la reconnaissance des groupes et des perspectives qu'ils tentent de représenter. Ce, même lorsqu'un groupe engagé dans un conflit dispose au préalable d'un statut d'interlocuteur reconnu, comme c'était le cas en 2005 pour les Fédérations étudiantes. De plus, la position particulière de la CASSÉÉ indique que ces deux niveaux de bidimensionnalité sont à ce point liés que la reconnaissance d'un groupe constitue en réalité une condition à la réalisation de ses revendications de justice sociale.

L'analyse des discours présents au sein de la Coalition mettent par ailleurs en lumière un sentiment d'injustice plutôt orienté vers un déni de reconnaissance et une frustration liée au mépris de ses revendications et de ses modes d'action qu'une atteinte aux processus discursifs eux-mêmes. Honneth paraît donc viser juste lorsqu'il fait de la reconnaissance le préalable de l'interaction sociale discursive se déroulant dans un espace public dont le conflit est une dimension constitutive (2004, p. 175-176).

Si notre recherche ne permet pas de valider, ou d'invalider, définitivement notre hypothèse (*voir* section 0), l'étude du cas de la grève étudiante de 2005 témoigne néanmoins de la présence de mécanismes, ou effets de système, conduisant à la dégradation des conditions paritaires de participation au processus de décision politique et ce, sur la base de modèles culturels auxquels les relations publiques participent.

L'action du gouvernement qui a consisté à diviser le mouvement entre « bons » et « mauvais » militants sur la base d'une « bonne » et d'une « mauvaise » manière de faire valoir leurs positions pourrait en effet appartenir à la catégorie des mécanismes d'individualisation du sentiment d'injustice proposée par Honneth. De plus, le jeu de notions appartenant, de manière générale, à une idéologie de la communication à laquelle les relations publiques participent et qui place l'image et la perception du public au centre des préoccupations pourrait être compris comme un processus s'apparentant au mécanisme d'exclusion culturelle (voir section 0). Il faudrait toutefois élargir la compréhension de ce dernier pour y inclure, en plus d'une restriction de l'accès au langage approprié pour exprimer le sentiment d'injustice, la détermination, par effet de système ou par calcul politique, de ce qui constitue le langage désigné comme étant approprié pour faire valoir une revendication ou une perspective. Une distinction qui peut, ensuite, servir de base à un processus d'individualisation, ce qui semble s'être produit en 2005. Les relations publiques, en tant que mode d'accès à l'espace public médiatique, participeraient donc à des mécanismes qui restreignent la participation politique en tant que langage privilégié de l'expression des revendications de justice sociale. Elles s'insèrent ainsi dans un modèle culturel fondé sur l'idéologie de la communication qui dévalorise les modes alternatifs de participation sociale et politique, ce qui va dans le sens de la suggestion de Fraser à l'effet qu'il pourrait exister des obstacles politiques à la participation paritaire de certains types d'organisations. Il serait donc intéressant de développer éventuellement la proposition pour explorer plus avant les manières dont l'idéologie de la communication et l'appropriation des relations publiques comme mode de contestation participent à la marginalisation de perspectives politiques et de pratiques sociales.

On pourrait finalement considérer l'attitude du gouvernement vis-à-vis des groupes étudiants comme une potentielle pratique idéologique de reconnaissance. En effet, la valorisation par le pouvoir politique d'une attitude de conciliation, de stratégies davantage axée sur la communication stratégique, ainsi que de revendications jugées « réalistes » et n'exigeant pas, pour être satisfaites, de changement politique ou social majeurs peut être pensée comme participant d'une politique symbolique visant à intégrer les individus ou les groupes à l'ordre social dominant (voir p. 38). Les critères de validation proposés par Honneth pour distinguer les formes positive et idéologique de reconnaissance paraissent toutefois insuffisants. Fraser montre en effet que leur aspect « psychologisant » peut être considéré problématique et Honneth lui-même suggère que la matérialisation de la reconnaissance peut être difficile à évaluer, en raison notamment de contraintes temporelles affectant leur stabilisation.

Il demeure néanmoins intéressant de remarquer que les Fédérations étudiantes, qui ont intégré les relations publiques et leur logique, se perçoivent plutôt comme des groupes de pression à vocation corporative et ayant des pratiques professionnelles tandis que les membres de la CASSÉÉ, pour qui cette intégration a été la cause de tensions, se perçoivent plutôt comme un groupe s'inscrivant dans une perspective sociale, historique et politique beaucoup plus large. Sans vouloir établir de corrélation hâtive, il pourrait s'avérer fécond pour la recherche future de considérer que

l'inscription des groupes de contestation sociopolitique dans une idéologie de la communication à travers l'usage des relations publiques comme mode de participation politique pourrait contribuer à modifier la perception qu'ils ont d'euxmêmes et, par conséquent, leur mode d'action de même que, par ricochet, le prisme de l'espace public démocratique dans lequel ils s'inscrivent.

Le dilemme des relations publiques : un éternel retour du même paradoxe?

À la fin de sa présentation des mobilisations de la SDS américaine entourant la guerre du Viêt-Nam, Todd Gitlin énonce que les groupes de contestation, s'inscrivant désormais dans une relation d'interdépendance avec les médias de masse, se trouvent dorénavant devant la nécessité de choisir entre adapter leurs discours ou être confiés à la marginalité (1980, p. 290). Vingt ans plus tard, notre propre étude de cas, bien qu'elle soit de moindre ampleur, laisse voir que ce même dilemme s'impose toujours aux groupes qui cherchent à faire valoir leur point de vue dans l'espace public et à être pris en compte dans le processus de délibération politique. Notre analyse laisse en effet voir que, si l'intégration des relations publiques au répertoire stratégique des groupes de contestation paraît pouvoir constituer une voie de contournement, sinon de résolution de ce dilemme, celle-ci n'est cependant pas sans causer des difficultés qui renvoient à la question de départ. Les groupes qui cherchent à obtenir une reconnaissance en tant que participants légitimes aux processus de délibération publique et de décision politique se trouvent en effet toujours devant la difficulté d'articuler des revendications et des perspectives alternatives à un mode de participation qui contribue à leur exclusion.

Le concept de contradiction paradoxale avancé par Honneth (voir section 0) paraît particulièrement bien adapté pour décrire le phénomène. En tant qu'appropriation de moyens susceptibles de permettre de dépasser les obstacles à la parité de participation qui émanent des cadres et des mécanismes propres aux

structures médiatiques, la démocratisation des relations publiques paraît en effet constituer une avancée normative. Ce, d'autant plus que ces moyens étaient auparavant concentrés dans les mains d'élites politiques et économiques et destinés à canaliser les forces démocratiques. Or, le mode de cette appropriation participe d'un modèle culturel, basé sur une idéologie de la communication, qui contribue à maintenir les groupes porteurs de revendications s'inscrivant dans des perspectives de changements sociaux et politiques plus profonds face au même dilemme, à la même exclusion. Le dilemme s'impose d'ailleurs ainsi avec d'autant plus d'acuité que, depuis l'expérience de Gitlin, de plus en plus d'étudiants et de spécialistes en relations publiques et en communication stratégique se sont joints aux rangs de ces mouvements de contestation, cherchant à mettre leurs connaissances et leur savoirfaire au service de la cause qu'ils défendent.

Est-ce à dire que les groupes de contestation, soumis à la double contrainte de devoir prendre en compte l'aspect médiatique de leurs luttes et de rester fidèles aux perspectives de changement dont ils se font les porteurs, sont pour autant condamnés à demeurer confrontés au dilemme posé par les relations publiques?

Une voie de résolution pourrait se trouver dans une position en quelque sorte mitoyenne, inspirée de la suggestion de Dahlgren de penser un horizon idéal démocratique tenant compte des nécessités représentatives propres aux sociétés actuelles mais reposant néanmoins sur une culture démocratique enracinée dans le quotidien (voir section 0). Il est ainsi possible d'envisager qu'un groupe pourrait tenir compte de la dimension médiatique de l'espace public tout en appuyant ses pratiques de relations publiques sur une culture de démocratie participative. Cette dernière servirait alors d'ancrage à des pratiques s'inscrivant dans la recherche de relations d'écoute et de confiance avec les publics, tant internes qu'externes, de l'organisation, dans un esprit proche du paradigme de la communication bidirectionnelle symétrique. Se mettre véritablement à l'écoute de ses publics pourrait également permettre à une organisation d'être mieux en mesure de mobiliser dans son discours des résonances

culturelles propres à lui permettre d'être mieux reçue dans l'espace public médiatisé (Neveu, 1999, citant Gamson, 1975 et 1992) et ce, sans pour autant devoir se travestir. La pratique sans cesse renouvelée d'une culture de démocratie participative servirait alors en quelque sorte de rempart contre une instrumentalisation de ce lien de confiance et d'écoute.

Évidemment, une telle perspective demeure plus facile à énoncer qu'à mettre en pratique. Elle ne saurait, non plus, garantir que les groupes qui s'y appliqueraient obtiendraient pour autant une reconnaissance du public, des médias ou des gouvernements. Il reste en effet possible que, comme le suggère Honneth, les conditions du capitalisme avancé exercent de telles pressions sur les avancées normatives des sociétés démocratiques contemporaines qu'elles s'en retrouvent le plus souvent déformées. On peut par ailleurs supposer que chaque groupe devrait, pour chaque lutte, réactiver la discussion au sujet des modalités d'articulation entre pratiques de relations publiques et démocratie participative.

La proposition pourrait néanmoins servir de base pour une réflexion qui doit impérativement avoir lieu pour espérer éviter que le dilemme ne revienne sans cesse contribuer à l'exclusion de groupes et de perspectives des processus démocratiques de participation sociale et politique et, donc, à la reproduction d'injustices liées à un modèle symbolique dominant.

CONCLUSION

Notre projet de recherche a été entrepris avec l'intention d'interroger de manière critique l'intégration des relations publiques au répertoire stratégique des groupes de contestation. À travers l'étude de cas de la grève menée par les étudiants québécois à la session d'hiver 2005, il s'agissait donc de nous pencher sur un phénomène relatif à la pénétration, jusque dans les modalités de participation à la vie démocratique, des idées et des pratiques qui se sont imposées avec l'émergence des sciences de l'information et de la communication et, corrélativement, la médiatisation d'un espace public au sein duquel le modèle des relations publiques tient une place prédominante.

La problématique peut être rapportée aux courants des recherches critiques en communication et de la sociologie des relations entre mouvements sociaux et médias, de même qu'aux discours de la discipline des relations publiques qui les présentent comme une voie de démocratisation et d'harmonisation des rapports sociaux. En correspondance avec la dualité théorique des sciences de l'information et de la communication, fondées à la fois dans la recherche scientifique et dans un corpus tiré de la pratique, notre projet de recherche a été guidé par une question comprenant un volet théorique et un volet empirique. Il s'agissait ainsi de produire d'abord un ensemble théorique critique qui permettrait de tenir compte à la fois des aspects pratique et éthique du dilemme des relations publiques. Ce modèle théorique a par la suite été utilisé pour mettre en lumière des logiques et des mécanismes perceptibles à travers les discours et les pratiques de relations publiques mobilisés par la CASSÉÉ

et les Fédérations étudiantes universitaire et collégiale du Québec lors de la grève de 2005. Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse de documents recueillis auprès de la FEUQ et de la CASSÉÉ ainsi que d'entretiens menés auprès de huit militants impliqués à différents niveaux de ces deux groupes organisationnels. Ce, en portant une attention particulière à leurs logiques stratégiques, à leurs conceptions de l'opinion publique et de la démocratie, à leur perception des relations publiques et des médias et, finalement, à la manière dont ces groupes et leurs militants se perçoivent et comprennent leur propre action.

Du côté de la CASSÉÉ, l'analyse a révélé l'existence de tensions relatives à l'articulation de la logique du rapport de force établi par l'action directe avec celle de la communication stratégique. Ces tensions nous ont paru liées à une attitude ambivalente, voire paradoxale, de l'organisation et de ses militants quant aux relations à entretenir avec les médias, en plus d'avoir été accentuées par les frustrations qu'a provoquées l'exclusion du groupe du processus de négociation et par ce qui est perçu comme une fermeture structurelle des médias à l'endroit de leurs logiques et de leurs pratiques. Si, d'un autre côté, les relations publiques font partie intégrante de la réflexion stratégique des Fédérations étudiantes québécoises, cette intégration a été facilitée par un mode d'action axé sur le lobby et la pression par l'opinion publique, de même que par l'expression de revendications n'exigeant pas, pour être satisfaites, d'apporter des modifications importantes aux structures sociales ou politiques. En considérant par ailleurs que le groupe ayant le mieux assimilé les pratiques et la logique des relations publiques est le seul à avoir obtenu une reconnaissance de la part des représentants du pouvoir politique, on peut penser que, conformément à notre intuition de départ et en lien avec les constats formulés notamment par Gitlin (1980), les relations publiques, en tant que stratégie de contestation, participent de ce qu'Axel Honneth (2004) propose d'appeler une contradiction paradoxale. Leur appropriation constituerait ainsi une avancée démocratique qui, malgré sa valeur normative, s'incarne de telle façon que les caractéristiques propres à la forme que prend cette avancée empêchent en réalité qu'elle puisse se réaliser pleinement. Les relations publiques participeraient ainsi à l'établissement et au maintien d'institutions et de modèles culturels qui contribuent à restreindre la parité de participation aux processus démocratiques se déroulant dans l'espace public médiatisé (Fraser, 2004). Ce, même si elles permettent néanmoins à certains groupes, porteurs de logiques et de discours pouvant s'insérer dans ces modèles culturels ainsi que dans l'ordre politique et social dominant, de se faire entendre, voire même d'obtenir satisfaction pour leurs revendications. L'avancée conserve donc malgré tout sa valeur normative et s'inscrit parfaitement dans l'horizon des valeurs démocratiques contemporaines, d'où un malaise situé dans le paradoxe de moyens qui, en même temps qu'ils ouvrent l'espace public médiatisé à certains groupes de contestation, servent de barrières pour d'autres.

Nos résultats permettent par ailleurs de penser que, comme le propose Fraser (2004), les luttes menées par les groupes militants en contexte démocratique sont à la fois porteuses de revendications de justice matérielle et de reconnaissance sociale. Ce, même lorsque ces groupes peuvent compter au préalable sur un capital de légitimité et de reconnaissance, comme ce fut le cas, en 2005, pour les Fédérations étudiantes universitaire et collégiale du Québec. Notre analyse laisse également voir que la bidimensionnalité des luttes de visibilité menées par les mouvements sociaux se situe sur au moins deux plans interreliés, l'un touchant aux conditions de cette lutte et l'autre, à son objet.

Nos résultats indiquent finalement la persistance du dilemme lié aux relations d'associés-rivaux qu'entretiennent les mouvements sociaux et les médias de masse depuis le début des années 1970 (Gitlin, 1980). En effet, l'appropriation des relations publiques, en tant qu'intégration de stratégies adaptées à l'interaction avec les structures médiatiques de l'espace public contemporain, ne permettent pas de dépasser la contradiction paradoxale qui place les groupes de contestation devant un choix entre la marginalisation et l'adaptation, sinon la dilution, de leurs discours et de

leurs perspectives. Les données relatives aux préoccupations de communication interne et de contact direct liées aux principes de démocratie participative et articulées à la réflexion entourant la notion de diversité des tactiques laissent cependant penser que ces deux principes pourraient constituer le fondement de pratiques qui s'orienteraient davantage vers un modèle de communication symétrique bidirectionnelle (Grunig et Hunt, cités par Maisonneuve, St-Amand et Lamarche). La réflexion quant à ces pratiques pourrait ainsi ouvrir une voie de contournement du dilemme.

Notre recherche a évidemment ses limites. Au-delà des contraintes propres à l'exercice du mémoire de maîtrise, nous aurions notamment gagné à pouvoir compter sur l'analyse de documents provenant de la Fédération étudiante collégiale du Québec et d'entretiens menés auprès d'un échantillon représentant encore mieux la diversité des perceptions et des niveaux d'implication existant au sein d'un mouvement qui a mobilisé des milliers de personnes. Il n'est pas dans notre intention, non plus, de considérer notre démarche autrement que comme une étape qui, si elle ne saurait prétendre avoir validé définitivement le modèle théorique lié à notre intuition de départ, s'inscrit néanmoins dans une continuité d'études de cas se proposant de révéler des logiques et des processus propres aux luttes menées par les groupes de contestation dans l'espace public des démocraties contemporaines.

Cependant, nos résultats ouvrent également de nouvelles pistes de questionnement, auxquelles la recherche future pourrait s'intéresser pour mieux comprendre les effets sociaux et politiques des mécanismes liés aux modèles culturels de l'idéologie de la communication. On pourrait ainsi analyser par exemple les discours des publics pour chercher à voir dans quelle mesure ces modèles teintent leur perception et le jugement qu'ils portent sur les évènements, les groupes et les personnalités marquant la scène politique et sociale. Il faudrait aussi chercher à voir comment l'appropriation des outils de communication numérique tels que blogues et canaux de partage vidéo s'articule à l'intégration des relations publiques par les

groupes de contestation sociopolitique et quels effets cette appropriation peut avoir sur les mécanismes d'exclusion politique liés à l'idéologie de la communication.

Notre projet, il faut le rappeler, était par ailleurs motivé par l'expérience personnelle de la grève de 2005. Ce trait nous place dans la lignée des chercheurs militants (Neveu) dont la contribution à la recherche s'accompagne d'une volonté de faire sens des luttes auxquelles ils ont participé et, ainsi, tirer profit de ce statut privilégié pour collaborer à l'amélioration des conditions de réalisation des changements sociaux et politiques appelés par ces luttes.

L'enthousiasme rencontré auprès des personnes et des organisations qui ont vécu les événements de 2005 nous laisse croire qu'il existe un réel besoin de revenir sur un moment qui a profondément marqué une génération de militants et, peut-être, la société que nous avons espéré pouvoir changer, ne serait-ce qu'à coups de réformes et de millions. À ce titre, nous espérons avoir pu contribuer à réengager, cinq ans après, un retour réflexif qui permettrait, éventuellement, de dépasser les frustrations et les satisfactions immédiates pour saisir l'ampleur de ce que la grève dite « du carré rouge » peut nous apprendre sur nous-mêmes, sur nos modes d'organisation et, audelà, sur la société dans laquelle nous engageons le meilleur, et parfois le pire, de ce que nous avons à lui apporter.

APPENDICE A

CHRONOLOGIE

14 avril 2003	Élection du gouvernement Charest
Décembre 2003	Adoption de la Loi 19 sur la réforme de l'Aide financière aux
	études
30 mars 2004	Dépôt du budget provincial: le gouvernement annonce des
	coupures de 63M\$ dans l'AFE.
14 avril 2004	La FECQ et l'ASSÉ tiennent une journée de grève.
	La FECQ, la FEUQ et l'ASSÉ participent à la manifestation
	organisée par la Coalition « J'ai jamais voté pour ça! ».
30 avril 2004	Le ministre de l'Éducation Pierre Reid précise les changements
	apportés au Programme de prêts et bourses à compter de
	septembre 2004. Le gouvernement confirme que les coupures au
	régime de l'AFE sont bel et bien de 103M\$.
2 juin 2004	Des étudiants de la Confédération des Associations d'étudiants
	et étudiantes de l'Université Laval interrompent une conférence
	de presse du ministre Reid et du premier ministre Jean Charest
	pour dénoncer les coupures à l'AFE.
9 et 10 juin 2004	Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial
Juillet 2004	La modification au Règlement de l'Aide financière aux études
	rend effectives la coupure de 103M\$ au programme de bourses
	de l'AFE demandées par le Conseil du Trésor.
1 ^{er} septembre	Entrée en vigueur des modifications au régime de l'AFE.
2004	
22 septembre	La FEUQ tient une journée de « marathon d'appels
2004	téléphoniques » ciblant les députés libéraux.

27	T14007 1
27 septembre	L'ASSÉ lance un ultimatum au ministre Reid, demandant
2004	l'abolition de la réforme de l'AFE à défaut de quoi elle lancera
	une campagne de grève générale illimitée pour obtenir gain de
4 av 7 a at a la va	cause.
4 au 7 octobre	Semaine d'action au Collège de Sherbrooke : un « bidonville »
2004	et des conférences sont organisés pour sensibiliser la population
7 / 1 0004	étudiante à la problématique des prêts et bourses.
7 octobre 2004	La FECQ organise un marathon téléphonique ciblant le cabinet
	du Premier ministre.
	Une manifestation organisée par la Fédération des associations
	étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM
	[FEUQ]) interrompt une cérémonie protocolaire à laquelle
	participe le Premier ministre sur le campus de l'Université de
	Montréal.
13 au 14 octobre	Forum des Générations sous le thème « Briller parmi les
2004	meilleurs ».
19 octobre 2004	La FEUQ publie un avis juridique selon lequel la coupure aux
	prêts et bourses viole l'entente conclue avec la FCBM, ce qui
	priverait le gouvernement du Québec des 70M\$ versés
	annuellement en vertu de cette entente.
1 ^{er} novembre 2004	L'ASSÉ lance sa campagne de grève générale illimitée.
10 novembre 2004	La FECQ et la FEUQ tiennent des manifestations à Montréal et
	Québec. (12 000 personnes)
18 novembre 2004	L'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal
	(AGECVM) entame une grève de 2 jours.
19 et 20 novembre	Congrès du Parti libéral du Québec
2004	
	Le 19 novembre, l'ASSÉ tient une journée d'action nationale.
	La mêma jour l'ASSÉ la EECO et la EELIO nortisiment à une
	Le même jour, l'ASSÉ, la FECQ et la FEUQ participent à une
	manifestation de la Coalition « J'ai jamais voté pour ça! ».
	La FEUQ publie un sondage selon lequel 75% de la population
	québécoise appuie leur revendication.
8 décembre 2004	L'ASSÉ occupe les bureaux du ministre Reid à Magog.
13 décembre 2004	Des étudiants du Conservatoire d'art dramatique dénoncent les
	coupures portées à l'AFE sur la scène des Prix Gémeaux.
16 décembre 2004	La FEUQ bloque les entrées des bureaux du ministère de
	l'Éducation.

12 janvier 2005	Le ministre de l'Éducation Pierre Reid annonce les modalités de mise en place d'un Régime de Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR) et affirme ne plus vouloir poursuivre dans sa volonté de décentraliser les cégeps, tout en appuyant la nécessité d'arrimer les programmes aux besoins du marché.
18 janvier 2005	Journée de grève symbolique à l'Université du Québec à Rimouski
22 janvier 2005	Tenue de l'Assemblée des Étudiants du Québec (AEQ) à laquelle des associations indépendantes sont invitées à participer.
29 janvier 2005	L'ASSÉ adopte en congrès les bases de la fondation de la CASSÉÉ.
3 février 2005	Des étudiants lâchent 103 souris dans des bureaux de députés libéraux locaux.
9 février 2005	Une manifestation étudiante force le Premier ministre à annuler une conférence à l'Université McGill.
16 février 2005	« Action de Montebello » organisée par la FEUQ.
18 février 2005	Remaniement ministériel : Jean-Marc Fournier remplace Pierre Reid à la tête du Ministère de l'Éducation.
21 février 2005	L'Association des Étudiants en Anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM) déclenchent une grève générale illimitée contre les coupures à l'AFE.
23 février 2005	L'Association des Étudiants en Histoire de l'Université de Montréal (AÉHUM) entrent en grève générale illimitée. Des étudiants membres de la FECQ se coulent symboliquement les pieds dans le ciment pour protester contre les coupes.
24 février 2005	La CASSÉÉ déclenche officiellement la grève générale illimitée: une quinzaine d'associations étudiantes, représentant entre 25 000 et 40 000 étudiants, entrent en grève générale illimitée. Le ministre de l'Éducation rencontre les représentants de la
25.54 : 2005	FECQ et de la FEUQ.
25 février 2005	Le ministre Jean-Marc Fournier affirme vouloir négocier et pose ses conditions. La FEUQ renonce publiquement à employer des moyens de pressions considérés violents.
26 et 27 février 2005	La CASSÉÉ tient son premier congrès (Limoilou, Québec).
	La FEUQ est également réunie en congrès (Abitibi- Témiscamingue).

28 février 2005	La FEUQ lance sa campagne de publicité télévisuelle pour
	demander le retour des 103M\$ au régime de bourses de l'AFE.
	La CASSÉÉ lance le symbole du Carré Rouge.
	La FEUQ encourage ses associations membres à se voter des
	mandats de grève mais maintient publiquement qu'il est encore trop tôt pour y recourir.
3 mars 2005	Manifestation nationale de la CASSÉÉ à Sherbrooke
3 mars 2003	(3 000 personnes).
	La FECQ appelle officiellement à la grève générale illimitée.
8 mars 2005	La FEUQ appelle officiellement à la grève générale illlimitée pour la première fois de son histoire.
9 mars 2005	Le ministre Fournier rencontre les représentants de la CASSÉÉ.
	Des militants de la CASSÉÉ organisent l'occupation des
	bureaux du ministre situés à Châteauguay dans le cadre de la
	Journée d'actions régionales. Une douzaine d'entre eux sont
	arrêtés et accusés de méfaits pour des graffitis et du mobilier
	endommagé.
	Le ministre Fournier coupe les ponts avec la CASSÉÉ,
	désormais exclue des négociations, sous prétexte qu'elle refuse
	de condamner les gestes considérés violents que ses militants
	auraient posé à Châteauguay.
	Débrayage d'élèves de 4 écoles de niveau secondaire de
	Montréal.
Nuit du 10 au 11 mars 2005	Nuit de la Création Générale Illimitée à l'UQAM.
	« Nuit de la répression » : 48 arrestations lors de l'occupation du
	pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM.
11 mars 2005	Le ministère laisse planer la possibilité d'une solution négociée.
	Entartage symbolique de 103 étudiants par un personnage
10 2007	représentant le premier ministre Charest (FECQ).
12 mars 2005	Manifestation nationale familiale de la CASSÉÉ à Montréal
13 mars 2005	(8 000 personnes).
13 mars 2003	Xavier Lafrance (porte-parole, CASSÉÉ) et Pier-André Bouchard St-Amant (président, FEUQ) sont reçus à
	l'émission <i>Tout le monde en parle</i> (Radio-Canada).
	Canada a com so morrae on parte (acado Canada).

14 mars 2004	Démission de l'équipe de communication de l'UQAM attachée au Comité Média de la CASSÉÉ.
	Journée nationale d'occupation (CASSÉÉ).
15 mars 2005	Le ministre Fournier dépose une première offre, un réinvestissement de 29M\$ qui ne touche cependant qu'une partie des étudiants et qui s'accompagne d'un pénalisation de la réussite des études au-delà du délai prescrit.
16 mars 2005	Manifestation nationale organisée par la FECQ et la FEUQ et à laquelle les membres de la CASSÉÉ participent (100 000 personnes).
	Près de 200 000 étudiants sont en grève à travers la province, certains d'entre eux pour quelques jours seulement.
	Le ministre Fournier bonifie sa proposition et fait une offre « finale », dont le principal élément consiste en un programme de remise de dette (95,5M\$, dont 41,5M\$ cette année-là).
	Un groupe d'étudiants en Arts de l'UQAM (CASSÉÉ) se présente à la Commission Gomery en compagie d'Armand Vaillancourt pour lire un acte d'accusation adressé au gouvernement Charest et « s'écrouler » symboliquement sous les « coups qu'il porte au Québec ».
17 mars 2005	Parution d'un sondage TVA-Léger Marketing: « Une majorité de Québécois appuient le gouvernement »: - 42% appuient le compromis; - 22% sont en faveur de la ligne dure; - 50% sont en faveur de la grève et 46% ne le sont pas.
18 mars 2005	« La FEUQ est prête à mettre de l'eau dans son vin. » (Le Devoir) Début de la Semaine de perturbation économique de la CASSÉÉ: des étudiants bloquent le pont de la Concorde (Montréal).
21 mars 2005	Des militants de la CASSÉÉ bloquent l'Autoroute 40 Est. La FECQ et la FEUQ lancent une publicité télévisée en anglais.

22 mars 2005	La semaine de perturbation économique de la CASSÉÉ se poursuit. On recense, entre autres : - le blocage du port de Montréal; - un sit-in au Centre du Commerce mondial; - un sit-in au Complexe Desjardins; - le blocage de la rue l'Assomption.
	Les étudiants de l'Université Laval font également des <i>sit-in</i> et des manifestations devant les bureaux des députés libéraux locaux.
	Le Regroupement étudiant des facultés d'administration de l'Est du Canada (REFAEC) se propose comme médiateur : les Fédérations refusent son intervention.
	Des <i>study-in</i> sont organisés par des étudiants de l'Université Concordia et de l'Université de Montréal (FEUQ).
	Des étudiants affiliés à la Fédération des Associations édutiantes du campus de l'Université de Montréal (FEUQ) déclenchent une grève de la faim.
	Le ministre demande à recevoir une contre-proposition.
23 mars 2005	Des membres de la CASSÉÉ occupent les bureaux du Conseil du Patronat du Québec et bloquent l'Autoroute 40.
24 mars 2005	Manifestation nationale de la CASSÉÉ à Québec (5 000 personnes).
	Des écoles secondaires débraient pour y participer.
	Les bureaux de l'Aide financière aux études au Complexe G (Québec) sont occupés par 50 étudiants membres de la CASSÉÉ.
	La Fédération des cégeps s'inquiète publiquement de la durée de la grève.
	Le ministre Fournier rejette la proposition des fédérations étudiantes d'étaler les baisses d'impôts sur 5 ans pour permettre le retour des 103M\$.

25 mars 2005	Des étudiants en théologie de l'Université de Montréal (FEUQ) mettent en scène un « Chemin de l'endettement » et crucifient symboliquement une étudiante.
	La FEUQ organise le plantage symbolique de 103 croix noires à divers lieux à travers le Québec.
28 mars 2005	Reprise des négociations entre le bureau du ministre et les représentants des Fédérations étudiantes. Les parties s'entendent pour tenir secret le calendrier de discussion et ne plus négocier sur la place publique.
30 mars 2005	La FECQ et la FEUQ organisent un spectacle-manifestation au parc Lafontaine.
31 mars 2005	Une manifestation conjointe de la CASSÉÉ avec un regroupement de personnes assistés sociales contre la Loi 57 se termine par une action de « réappropriation » au IGA du Complexe Desjardins.
	La FEUQ publie un sondage Léger-Marketing: «73% des Québécois appuient les étudiants »: - 73% estiment que les 103M\$ convertis en prêts devraient être réinvestis en bourses; - 63% sont prêts à renoncer aux baisses d'impôts promises pour ce faire.
	14 étudiants sont arrêtés après avoir occupé les bureaux du Parti libéral à Montréal, tandis que d'autres bloquent des entrées du Complexe Desjardins et des portions d'autoroute. La communauté de l'UQAM participe à une manifestation intersyndicale pacifique.
1 ^{er} avril 2005	Les Fédérations étudiantes et le ministre parviennent à une entente de principe. La FEUQ accepte de recommander l'entente à ses membres, tandis que la FECQ s'abstient. La CASSÉÉ demande à ses membres de poursuivre la grève.
	Des militants des Fédérations étudiantes occupent le Ministère des Finances au Centre du commerce mondial.
2 avril 2005	Décès du pape Jean-Paul II
4 avril 2005	Des militants occupent les bureaux de la FEUQ à Montréal.

Semaine du 6 avril	Consultation des assemblées générales sur l'entente de principe. Plusieurs cégeps poursuivent la grève et de nombreuses assemblées votent le retour en classe tout en refusant l'entente proposée.
	Des associations membres de la FEUQ dénoncent publiquement sa gestion de la crise.
	Des militants de la CASSÉÉ bloquent le centre de distribution
	de la SAQ à Montréal.
8 avril 2005	La FECQ tient une conférence de presse annoncer la fin de la
	grève pour son organisation.
11 avril 2005	La CASSÉÉ recommande le « repli stratégique » à ses membres.
12 avril 2005	La FEUQ entérine officiellement l'entente.
14 avril 2005	La manifestation de la Coalition « J'ai jamais voté pour ça! »
	devant les bureaux de Jean Charest, marque la fin de la grève.
	En entrevue à Radio-Canada, le Premier ministre admet que la
	mesure était une erreur.
	En marge de l'événement, le président de la FEUQ est pris à
	partie par des militants qui l'accusent de trahison.

APPENDICE B

PORTRAIT DES PERSONNES INTERVIEWÉES

On trouvera ci-après un bref portrait des personnes rencontrées dans le de notre recherche, selon les informations recueillies lors des entrevues. Celles-ci s'ouvraient en effet avec une question générale invitant à faire un bref « récit de vie » permettant de mieux comprendre la nature de leur implication. Les portraits présentés ici en reprennent les principaux éléments pour en donner un aperçu et mettre leurs réponses en perspective.

Militants

Marie-Michèle Whitlock (MMW)

Âgée de 24 ans durant la grève de 2005 et étudiant à la fois à l'Université de Sherbrooke et à l'Université du Québec à Montréal (Certificat en Toxicomanie et baccalauréat en Histoire), MMW est avant tout une militante de l'ASSÉ qui s'identifie à l'époque comme une féministe syndicaliste. Elle s'est impliquée dans les comités Femme et Mobilisation, de même que sur l'exécutif de l'organisation. Au moment de la grève, elle participe au comité Journal, en plus de participer à des tournées de mobilisation et de représentation pour une campagne d'affiliation à l'ASSÉ, de même qu'au comité de coordination de la CASSÉÉ.

Son engagement militant est marqué par son expérience du Sommet des Amériques de Québec, où elle prend conscience « de la violence de l'État » et qu'elle identifie comme un point marquant.

Pseudo

Pseudo est âgé de 19 ans au moment de la grève de 2005. Il est alors étudiant en psychologie au Cégep du Vieux-Montréal, qui a un statut d'indépendant et se joindra plus tard à la CASSÉÉ.

Son engagement commence lors de la grève partielle qui se tient à l'automne 2004. Il y fait de la photographie et rencontre des personnes impliquées au comité de mobilisation de son cégep, de même qu'au sein d'un collectif anarchiste. Ses cours de sociologie ont également eu une influence sur le développement, chez lui, d'une conscience sociale. Malgré tout, il considère qu'au moment de commencer à s'impliquer, ses idées politiques ne sont pas encore très développées.

Au cours de la grève, Pseudo s'est impliqué dans un groupe qui a remplacé l'exécutif, de même que dans des activités de mobilisation telles que piquetage et tractage. Il a aussi participé à certaines actions et manifestations. Il dit ne pas s'être senti proche de l'ASSÉ, son appartenance étant plutôt locale.

Philippe Brisson (PB)

Philippe Brisson a 20 ans en 2005. Il étudie au Cégep du Vieux-Montréal, en Histoire et Civilisation. Plus jeune, il s'implique dans des associations souverainistes avant de s'impliquer comme militant, puis comme officier à l'association de son cégep.

Désintéressé par les prises de position du groupe qui prend le contrôle de l'exécutif au moment de la grève, il choisit de s'impliquer auprès des Fédérations. Durant la grève, il sert d'agent de liaison, d'abord pour la FECQ, puis pour la FEUQ. Pour la durée de la grève, il a agi comme envoyé officiel des Fédérations pour faire de l'information et de la mobilisation sur les campus, son rôle étant de former les exécutifs sur les argumentaires fournis par la Fédération, de travailler à faire adopter

des mandats de grève en assemblée générale et de renseigner les exécutifs des Fédérations sur l'état de la mobilisation dans les différents campus de la province.

Rémi Daigle (RD)

Âgé de 19 ans en 2005, RD est alors externe pour l'association du Cégep François-Xavier-Garneau. L'association est indépendante et, malgré une affinité avec la CASSÉÉ, ses difficultés à entrer en grève générale illimitée, puis à la faire durer, ont fait en sorte qu'elle n'en a jamais été officiellement membre. Ses représentants, dont RD, ont toutefois participé à des congrès de la Coalition.

Durant la grève, il a surtout fait du travail de mobilisation et de formation pour convaincre les étudiants de son cégep de joindre le mouvement. Il a aussi fait la liaison avec Force Québec, un regroupement d'établissements situés dans la région de la Capitale Nationale, et participé à des manifestations, ainsi qu'à quelques actions symboliques.

Le Sommet des Amériques constitue le point de départ de son engagement militant : la dissonance qu'il expérimente à cette occasion entre la description qu'en font les médias et son expérience sur le terrain l'ont poussé à se politiser et à se méfier des discours médiatiques.

Leaders-stratèges

Julie Bouchard (JB)

En 2005, à 19 ans, JB est présidente élue de la FECQ depuis l'automne 2004. Elle avait commencé à s'impliquer après avoir rencontré des militants de l'association étudiante du Cégep de Rosemont lors d'une manifestation contre la Zone de libre-échange des Amériques tenue à Montréal, ce qui l'a incitée par la suite à devenir coordonnatrice de son association étudiante, membre de la FECQ. En dehors de son

implication étudiante et de sa participation à la manifestation qui l'y a amenée, elle n'est pas particulièrement mobilisée.

Durant la grève, en tant que présidente et membre de l'exécutif, elle participe à la coordination de la production du matériel de mobilisation et du contenu argumentatif, en plus de jouer le rôle de porte-parole, tant auprès des médias que du gouvernement et des groupes de la société civile dont l'organisation recherche le soutien. Elle est également chargée des négociations avec le gouvernement.

Éric Martin (EM)

En 2005, EM a 23 ans et travaille à compléter une propédeutique en sociologie à l'UQAM, après y avoir obtenu un baccalauréat en journalisme. Il est alors externe à l'Association facultaire en langues, lettres et communication (AFELLC), une association indépendante qui avait choisi de se joindre à la CASSÉÉ dès le début de la grève. Il y a été membre de la première mouture du Comité Média avant d'en démissionner, sans cesser pour autant de participer à différentes activités liées à la grève. À titre de membre de ce comité, il a agi à l'occasion à titre de porteparole, en plus de travailler comme relationniste en rédigeant, par exemple, des communiqués de presse et en faisant des contacts avec des journalistes ou en préparant les conférences de presse.

Ayant commencé à se politiser et à s'intéresser au rôle des médias lors du Sommet des Amériques, EM s'est impliqué au sein du Centre des Médias alternatifs du Québec (CMAQ), puis à l'Union des Forces Progressistes (UFP), toujours sur le plan des communications. Au moment de la grève, il décrit sa position politique comme celle d'un anti-capitaliste avec une pratique réformiste et sociale-démocrate et des sympathies marxistes. Depuis, il dit s'être radicalisé et se définit aujourd'hui plutôt comme un anarcho-communiste critique de l'électoralisme.

Xavier Lafrance (XL)

XL, alors âgé de 23 ans, a été élu aux affaires externes de l'ASSÉ à l'été 2004. Durant la grève, il s'est proposé pour être porte-parole de la CASSÉÉ auprès des médias, un titre qui lui a valu d'être identifié comme un leader de la Coalition.

Étudiant au baccalauréat en Sciences politiques de l'UQAM, il a commencé à militer au cégep de Trois-Rivières, dans le cadre de mobilisations entourant le Sommet des Amériques. Après s'être impliqué au sein d'un groupuscule d'extrêmegauche, il a joint l'ASSÉ, qu'il voyait comme un véhicule susceptible d'animer une action collective. Il se présente comme un tenant de la démocratie participative et dont les vues sont plus radicales que celles qu'il a portées durant la grève.

Pier-André Bouchard Saint-Amant (PA BSA)

Âgé de 25 ans en 2005 et étudiant en Mathématiques – Statistiques, PA BSA comptait déjà 5 années d'implication militante. À prime abord peu intéressé par la politique et les affaires étudiantes, il a été recruté sur la base de ses talents oratoires pour faire partie de son association modulaire avant d'être remarqué pour son professionnalisme et de gravir les échelons pour finalement accéder à la présidence de la FEUQ, qui le séduit par sa « culture de résultats ».

Sa présidence a été, dès le départ, orientée sur l'enjeu de la réforme de l'AFE. En tant que président, il a agi notamment à titre de porte-parole dans les médias, ce qu'il considère d'ailleurs comme sa principale réalisation durant la grève. Il a également fait de la représentation politique et agi à titre de négociateur auprès du gouvernement.

APPENDICE C

LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

ASSÉ et CASSÉÉ

Cahier de Congrès, 24-25 janvier 2004

Conseil InterRégional, 9 mars 2004

Cahier de Congrès annuel, 24-25 avril 2004

Cahier de Congrès extraordinaire, août 2004

Cahier de Congrès, 25-26 septembre 2004

Cahier de Congrès, 24 octobre 2004

Cahier de Congrès, 29-30 janvier 2005

Cahier des Procès-Verbaux de la CASSÉÉ:

- 26-27 février 2005
- 13 mars 2005
- 19-20 mars 2005
- 26 mars 2005
- 2-3 mars 2005
- 9-10 avril 2005

Congrès annuel, 14-15 mai 2005

Cahier des mémoires - Congrès d'orientation, 25-28 novembre 2005

- Mémoire sur le rôle de l'ASSÉ dans la 8^e grève générale (AECS)
- Mémoire de l'Association des Étudiantes et Étudiants de Sociologie de Premier Cycle de l'Université du Québec à Montréal
- Mémoire sur les contacts internes de l'ASSÉ (AÉHUM et RÉÉSUM)
- Mémoire sur les revendications, le discours et l'analyse (AEMSP)

- Mémoire sur le fonctionnement interne des instances de l'ASSÉ (AFESH-UQAM)
- Mémoire sur la participation et l'intégration des régions (AGECD)
- Mémoire sur le matériel d'information de l'ASSÉ (AGEFXG)
- Mémoire sur la stratégie, les moyens d'action et la mobilisation (AGEECLG)
- Mémoire sur les relations externes (AGECSJ)
- Mémoire sur les finances de la CASSÉÉ et ses impacts sur l'ASSÉ (Conseil exécutif de l'ASSÉ)
- Actions et diversité des tactiques (Sophie Schoen, membre du comité organisateur de la manifestation du 26 octobre 2005)
- La CASSÉÉ vue par le Regroupement des Étudiants et des Étudiantes en Sociologie de l'Université Laval
- Réflexions de l'AÉÉA Université Laval sur son expérience de la CASSÉÉ
- Mémoire sur la violence dans les manifestations de masse régionales et nationales organisées par l'ASSÉ (AEESPUL)
- Optique Lavalloise : Portrait de la situation de Québec
- Mémoire sur l'ASSÉ et l'ancienne CASSÉÉ (AFÉA-UQAM)
- Quatre constats et neuf propositions pour l'ASSÉ (Guillaume Hébert, Gabriel L'Écuyer; Éric Martin et Simon Tremblay-Pepin)
- Nos affinités et nos confrontations avec l'ASSÉ? (François Giguère, Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin)

FEUQ

Actions taken. Resume: FEUQ. 103 million cuts to grants and loans. Anonyme, s.d.

Calendrier d'action : janvier - mars 2005. Anonyme, s.d.

Document de suivis des contacts avec les députés locaux. Document informel. Anonyme, s.d.

Fiche technique : Entente de principe. Anonyme, s.d.

Document de travail : « Éditorial ». La Voix Étudiante. Anonyme, s.d.

Pier-André Bouchard St-Amand. s.d. . « Éditorial ». La Voix Étudiante.

La Voix Étudiante. Février 2005.

Stratégies de communication - Notre force : l'unité interne. Préparé par Mathieu Langelier, vice-Président aux affaires internes pour le Conseil d'administration et le Camp de formation des 11, 12 et 13 juin 2004.

Plan de travail 2004-2005. Commission des affaires sociopolitiques. Préparé par François Vincent, vice-Président et Guillaume Lavoie, vice-président aux affaires internationales pour le Conseil d'administration des 11, 12 et 13 juin 2004.

Procès-verbal, Congrès des 13-15 août 2004.

Plan d'action hivernal. Préparé par Pier-André Bouchard St-Amand, président et Farouk Karim, attaché politique pour le Conseil d'administration des 15 et 16 janvier 2005.

Plan d'action hivernal (révisé). Préparé par Pier-André Bouchard St-Amand, président et Farouk Karim, attaché politique pour le Conseil d'administration des 15-16 janvier 2005.

Procès-verbal, Congrès des 26-27 février 2005.

Calendrier d'action - mars 2005. Document informel, préparé par François Vincent, vice-président, s.d.

103 millions. Publicité TV. Diffusée du 7 au 20 mars 2005.

Communiqué: « Outrée par la déclaration du ministre Fournier, la FEUQ lance un appel à la grève aux étudiants universitaires ». Document avec marques de révision, 8 mars 2005.

Plan d'action, semaine du 21 mars 2005. Document informel. Anonyme, s.d.

Bilan de la couverture médiatique – Janvier 2004 à mars 2005. Préparé par Catherine Bourgault, attachée de presse, pour l'AGA des 1, 2 et 3 avril 2005.

Bilan officiel de campagne. Préparé par le comité exécutif sortant, fin avril 2005.

BIBLIOGRAPHIE

- Agrikoliansky, Éric. 2001. « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 ». Revue française de science politique, vol. 51. no 1. p. 27-46.
- Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), site officiel, http://www.asse-solidarite.qc.ca/, Accédé le 5 juin 2009.
- Association des étudiants en histoire de l'Université de Montréal (AÉHUM), s.d. *Les annales de la grève*. [En ligne] http://www.asse-solidarite.qc.ca/spip.php?article1590&lang=fr, Accédé le 5 juin 2009
- Baillargeon, Stéphane. 2005. « L'esthétisme de la contestation ». *Le Devoir*, 2 avril, p. B2.
- Beauchemin, Malorie. 2005. « Le chemin de l'endettement étudiant ». *Le Devoir*, 26 mars, p. A3.
- Bélanger, Mathieu. 2009. « Des activistes de Greenpeace grimpent sur le toit du Parlement à Ottawa », Rue Frontenac, 7 décembre 2009, [En ligne] http://ruefrontenac.com/nouvelles-generales/environnement/14845-greenpeace-ottawa-sur-le-toit, Accédé le 7 juillet 2010.
- Bernays, Edward. 2008. *Propaganda: Comment manipuler l'opinion publique en démocratie*. Montréal: Lux Éditeur. Édition originale: 1928. *Propaganda*. New York: H. Liveright.
- Bourdieu, Pierre. 1997. Sur la télévision. Paris: Liber éditions.
- Breton, Brigitte. 1996. « Mouvement de grèves au collégial ». *Le Soleil*, 16 novembre 1996, p. A17.

- Breton, Philippe, et Serge Proulx. 2002. L'explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle. Montréal : Boréal.
- Brodiez, Axelle. 2004. « Militants, bénévoles, affiliés, affranchis,...: de l'applicabilité historique des travaux sociologiques », Manuscrit auteur publié in *Les bénévoles et leurs associations*. *Autres réalités, autre sociologie?*, sous la dir. de Dan Ferrand-Bechmann, p. 279-291. [En ligne] halshs.archives-ouvertes.fr/.../Article AFS benevolat fevr. 2004.pdf, Accédé le 10 juillet 2010.
- Cauchon, Paul. 1996. « Gel des frais de scolarité: Les grèves étudiantes devraient cesser ». *Le Devoir*, 19 novembre 1996, p. A4.
- Cauchy, Clairandrée. 2004. « Les citoyens s'opposent aux compressions dans l'aide financière aux étudiants », *Le Devoir*, 20 novembre, p. A9.
- Champagne, Patrick. 1990a. Faire l'opinion. Paris : Éditions de Minuit.
- Champagne, Patrick. 1990b. « La manifestation comme action symbolique ». In *La manifestation*, sous la dir. de Pierre Favre, p. 329-356. Paris : Presses de la Fondation Nationale de Science Politique.
- Champagne, Patrick. 1991. « La construction médiatique des malaises sociaux ». Actes de la Recherche en Sciences Sociales, no 90, p. 64-75.
- Chartered Institute of Public Relations. « What is PR? », site officiel, http://www.cipr.co.uk/content/find-pr/guides-selecting-pr-supplier/what-public-relations/what-public-relations, Accédé le 28 avril 2008.
- Collectif. 2006. *Carré Rouge : la grève étudiante du printemps 2005.* Montréal : Édition libre.
- Collovald, Annie, et Brigitte Gaïti. 1991. « Des causes qui "parlent" ». *Politix*, vol. 4, no 16 (quatrième trimestre), p. 7-22.
- Dahlgren, Peter. 1995. Television and the Public Sphere. Londres: Sage Publications.
- Dahlgren, Peter. 2000. « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication ». *Réseaux*, vol. 18, no 100, p. 159-186.
- Daled, Pierre. 2000. « Une définition des termes : la « laïcisation du militant au 19^e et au début du 20^e siècle ». In *Militantisme et militants*, coordonné par José Gotovitch et Anne Morelli, p.7-12. Bruxelles : EVO.

- De Bonville, Jean. 1991. « Le développement historique de la communication publique au Québec ». In *Communication publique et société. Repères pour la réflexion et l'action*, sous la dir. de Michel Beauchamp, p. 1-50. Montréal : Gaëtan Morin.
- De Guise, Jacques. 1991. « Le marketing social ». In *Communication publique et société. Repères pour la réflexion et l'action*, sous la dir. de Michel Beauchamp, p. 285-331. Montréal : Gaëtan Morin.
- De la Haye, Yves. 1984. *Dissonances. Critiques de la communication*. Grenoble : La Pensée sauvage.
- Demers, François. 2006. « Concentration de la propriété des médias et réaménagement de la place publique médiatique : leçon des affaires *Voilà* et *Star Académie* ». *Les Cahiers du journalisme*, Automne 2006, p. 45-69.
- Dupré, Yves. 2010. « FTQ: une image à soigner », La Presse, 28 août 2010, p. A 22.
- Dupuis-Déri, Francis. 2008. « Introduction ». Chap. in *Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines*, p. 5-9. Montréal : Lux Éditeurs.
- Ewen, Stuart. 1996. PR! A social History of Spin. New York: Basic Books.
- Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, Certificat en relations publiques. « Que sont les relations publiques? », http://www.fep.umontreal.ca/rp/rp.html, Accédé le 28 avril 2008.
- Fédération étudiante collégiale du Québec, « Structures de la FECQ », site officiel : http://www.fecq.org/site/spip.php?article16, consulté le 10 juin 2010.
- Fédération étudiante universitaire du Québec, « Structures », site officiel : http://www.feuq.qc.ca/structure, consulté le 10 juin 2010.
- Fédération étudiante universitaire du Québec. 2005.103 millions. Publicité TV. Disponible en ligne: http://www.youtube.com/watch?v=CT4YISIpYrQ, Accédé le 19 juillet 2010.
- Fraser, Nancy. 2004. « Justice sociale, redistribution et reconnaissance ». *Revue du MAUSS*, no 23, p. 152-164.
- Fillieule, Olivier. 1997. Stratégies de la rue. Paris : Presses de Sciences Po.
- Fillieule, Olivier et Nonna Mayer. 2001. « Devenirs militants ». Revue française de science politique, vol. 51, no 1-2, p. 19-25.

- Gagnon, Katia. 2005. « Comme un collabo ». La Presse, 17 avril 2005, p. A14.
- Gamson, William, 1975. The Strategy of Social Protest. Belmont (CA): Wadsworth.
- Gamson, William, et André Modigliani. 1989. « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: a Constructionist Approach ». *American Journal of Sociology*, vol. 95, no 1, p. 1-37.
- Gamson, William. 1992. *Talking Politics*. Cambridge (MA): Cambridge University Press.
- Gaudet, Louis-Frédéric, et Rachel Sarrasin, 2008. « Fragments d'anarchisme au Québec ». In *Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines*, sous la dir. de Francis Dupuis-Déri, p. 177-198. Montréal : Lux Éditeurs.
- George, Éric. 1999. Du concept d'espace public à celui de relations publiques généralisées. COMMposite, vol.99.1. [En ligne] http://commposite.org/index.php/revue/article/view/95, Accédé le 7 juillet 2010.
- Gingras, Pierre. 1996. « Pas encore de mobilisation générale des cégépiens », La Presse, mercredi 30 octobre 1996, p. A8.
- Gitlin, Todd. 1980. The Whole World is Watching: Mass Media and the Making and Unmaking of the New Left. Berkeley: University of California Press.
- Groupe CNW. « Profil de la société Groupe CNW », in Groupe CNW, site officiel : http://sallemedia.cnw.ca/ Accédé le 23 août 2010.
- Grunig, James E., et Todd Hunt. 1984. *Managing Public Relations*. New York: Rinehart et Winston.
- Habermas, Jürgen. 1978. L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Paris : Payot.
- Hamel, Jacques. 1998. « Défense et illustration de la méthode des études de cas en sociologie et en anthropologie. Quelques notes et rappels ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 104, p. 121-138.
- Hammersley, Martin, Roger Homm et Peter Foster. 2000. « Case Study and Theory ». Chap. in *Case Study Method. Key Issues, Key Texts*, p. 234-258. Londres: Sage Publications.

- Halloran, James D., Philip Elliott et Graham Murdock. 1970. *Demonstrations and Communication : A Case Study*. Harmondsworth (GBR.) : Penguin.
- Honneth, Axel. 2006. La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique. Éd. Olivier Voirol. Paris : La Découverte.
- Journal de Montréal. 2005. « Les leaders du mouvement étudiant, qui sont-ils? », 21 mars, p.16.
- Kuhn, Thomas. 1964. *The structure of scientific revolutions*. Chicago: University of Chicago Press.
- Labrie, Viviane. 2005. « Les multiples vies du carré rouge ». *Le Devoir*, 7 avril 2005, p. A7.
- Lacoursière, Benoît. 2007. Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006. Montréal : Sabotard.
- Lamoureux, Diane. 2008. « Québéc 2001 : un tournant pour les mouvements sociaux québécois? ». Québec en mouvements. Idées et pratiques militantes contemporaines, sous la dir. de Francis Dupuis-Déri, p. 11-34. Montréal : Lux Éditeurs.
- La Société Canadienne des Relations publiques, inc. 2002. *Manuel d'agrément*. Toronto.
- Latzko-Toth, Guillaume. 2009. « L'étude de cas en sociologie des sciences et des techniques », Note de recherche 2009-03. Montréal : Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST).
- Lechat, Benoît. 2004. « L'information politique à l'heure des relations publiques généralisées ». La Revue Nouvelle, no 9 (Septembre), p. 7-13.
- Le Devoir. 2007. « Fin de la grève à l'UQAM », 20 novembre, p. A2.
- Kaufmann, Jean-Claude. 2008. L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif. Paris : Armand Colin.
- Maisonneuve, Danielle, Yves St-Amand et Jean-François Lamarche. 2003. *Les relations publiques dans une société en mouvance*, 3^e éd. Sainte-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec.
- Maisonneuve, Danielle. 2004. Les relations publiques. Le syndrome de la cage de Faraday. Sainte-Foy (Qué.) : Presses de l'Université du Québec.

- Mathieu, Lilian. 2004. « Des mouvements sociaux à la politique contestataire : les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspective ». *Revue française de sociologie*, vol. 45, no 3, p. 561-580.
- Matonti, Frédérique, et Franck Poupeau. 2004. « Le capital militant. Essai de définition ». Actes de la recherche en sciences sociales, no 155, p. 4-11.
- Mattelart, Armand et Seth Siegelaub (éd.). 1983. *Liberation, Socialism*. T.2 de *Communication and Class Struggle. An Anthology in 2 Volumes*. New York: IG/IMMRC.
- Miège, Bernard. 1995. « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté ». In *L'espace public et l'emprise de la communication*, sous la dir. de Isabelle Paillart, p.163-175. Grenoble : Ellug.
- Mouffe, Chantal. 1993. The Return of the Political. London New York: Verso.
- Mouffe, Chantal. 1994. *Le politique et ses enjeux. Pour une démocratie plurielle*. Paris : La Découverte/MAUSS.
- Neveu, Erik. 1999. « Médias, mouvements sociaux, espaces publics ». *Réseaux*, no 98, p. 17-85.
- Neveu, Erik et Rémy Rieffel. 1991. « Les effets de réalité des sciences de la communication ». *Réseaux*, no 50, p. 11-40.
- Paillé, Pierre. 1994. « L'analyse par théorisation ancrée ». *Cahiers de recherche sociologique*, no 23, p. 147-184.
- Public Relations Society of America. « Publics Relations Defined. PRSA's Widely Accepted Definition » in PRSA, site officiel, http://www.prsa.org/AboutPRSA/PublicRelationsDefined/ Accédé le 28 avril 2008.
- Rebrillard, Franck. 2006. « L'information journalistique sur l'internet, entre diffusion mass-médiatique et circulation réticulaire de l'actualité ». In *Document numérique et société Actes du colloque DocSoc 06* sous la dir. de Evelyne Broudoux et Ghislaine Chartron, p. 213-226. Paris : ADBS Éditions.
- Schlesinger, Philip. 1992. « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme ». *Réseaux*, volume 10, no 51, p. 75-98.

- Syntec Conseil Relation Publiques. « Déontologie » in Syntec Relations Publiques, site officiel, http://www.syntec-rp.com/front/document/article.aspx?RubriqueID=5&TypeID=&ID=8, Accédé le 28 avril 2008.
- Tenenbaum, Nathalie. 2006. « Contestation altermondialiste et "nouvelles" formes d'engagement dans l'espace public. Comment les altermondialistes réinventent leur répertoire d'action collective? Enquête au sein du groupe "Vamos!" ». In L'identité en miettes : limites et beaux risques politiques aux multiculturalismes extrêmes, sous la dir. de Pierre W. Boudreault, p. 89-97. Montréal : L'Harmattan.
- Touzin, Caroline. 2005. « La machine de la grève ». La Presse, 26 mars, p. A3.
- Tremblay, Gaëtan. 1991. « L'opinion publique ». In *Communication publique et société. Repères pour la réflexion et l'action*, sous la dir. de Michel Beauchamp, p. 149-182. Montréal : Gaëtan Morin.
- Trottier, Eric. 1996. « Les étudiants font des suggestions à la ministre ». *La Presse*, 9 novembre 1996, p. A11.
- Rouillard, Christian, Isabelle Fortier, Eric Montpetit et Alain-G. Gagnon. 2003. De la réingénierie à la modernisation de l'État québécois. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Voirol, Olivier. 2005a. « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction ». *Réseaux*, no 129-130, p. 9-36.
- Voirol, Olivier. 2005b. « Les luttes pour la visibilité : Esquisse d'une problématique », Réseaux, no 129-130, p. 89-121.
- Yin, Robert K. 2009. Case Study Research. Design and Methods, 4^e éd. Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Zappi, Sylvia. 2010. « Militer à l'ère du tout médiatique ». *Mouvements*, 1/2010, no 61, p. 60-70. Disponible : http://www.cairn.info/article.php?ID ARTICLE=MOUV 061 0060#citation